EPICERIE
TRAITEUR
LA CENA
OUVERT
DU MERCREDI AU SAMEDI
DE 9H À 18H
585, boul. des Laurentides
Piedmont
450.227.8800

Il fait froid...
nourriture, nichoirs et
accessoires pour vos oiseaux
...pensez à eux !
JARDISSIMO
PÉPINIÈRE LORRAIN
450-224-2000
2820, boul. Curé-Labelle, Prévost

ROYAL LEPAGE
HUMANIA
514
347.3786
France
Rémillard
franceremillard@gmail.com
Courtier Immobilier - Résidentiel et commercial

450-224-0583
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost
POUR DES SERVICES
tout en
douceur
Clinique
Dentaire
Dre Isabelle Poirier

SHAWBRIDGE
BIÈRES, PIZZAS & CHARCUTERIES ARTISANALES
Dans une épicerie près de chez vous
et au P'tit Magasin Shawbridge !
© 3023 BOUL. CURÉ-LABELLE, PRÉVOST, QC, CAN, J0R 1T0

APRIL
Super Flo
Prév-automobiles
mécanique 224-2771
3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevautomecanique@videotron.ca
NAPA AUTOPRO
nokian TYRES
Freins et suspension
Vente et installation de pneus de toutes marques
Entretien recommandé selon le fabricant
Injection électronique
Direction et alignement
Diagnostic et analyse de témoins d'anomalies
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h

JOURNAL des citoyens
Aussi sur le WEB
journaldescitoyens.ca
PRÉVOST – PIEDMONT – SAINTE-ANNE-DES-LACS
Prochaine parution : jeudi 19 juin 2025
Distribution : 11 400 exemplaires
Jeudi 15 mai 2025
Volume 25, numéro 07

Une mobilisation qui a porté ses fruits

Photo courtoisie Ville de Prévost

Michel Fortier **– Le 4 mai dernier, Prévost a célébré l'engagement de 400 citoyens mobilisés depuis le 2015 pour obtenir une école secondaire. Cette fête communautaire a souligné le dévoilement de l'avenue du 4-Mai et l'annonce officielle de l'ouverture prévue en 2028.**
– Page 2

POLITIQUE

Nouveau député et circonscription

Le journal a eu le plaisir d'accueillir Tim Watchorn, nouveau député de la toute récente circonscription fédérale Les Pays-d'en-Haut. Un homme proche des gens. Il connaît bien son territoire, y a toujours vécu, et affirme vouloir demeurer accessible aux citoyens, aux organismes et aux municipalités.

– page 3

SOCIÉTÉ

Parlons d'argent à SADL

Les dernières séances du conseil municipal à Sainte-Anne-des-Lacs nous éclairent eu égard à certains enjeux financiers de la municipalité et découvrir différents scénarios des coûts de construction du projet Hôtel de ville1Espace bibliothèque.

– page 30

COMMUNAUTAIRE

L'avenir de votre journal

Le *Journal des citoyens*, après près de 25 ans d'existence, entre dans une nouvelle étape. Et vous pouvez contribuer à imaginer sa suite le samedi 17 mai 2025, à 10 h à la salle Saint-François-Xavier, Prévost.

– page 4

BIEN MANGER
EN UN CLIN D'OEIL
Déjeuner
Dîner
Retour à la maison
VOISIN Famille Piché
2900 boul. du Curé-Labelle
Prévost
Voisin

Le 4 mai 2019

On fête la solidarité, la fierté et l'engagement !

Les festivités se sont tenues dans la cour de l'école Val-des-Monts, à Prévost

Photos : courtoisie de la Ville de Prévost

L'avenue du 4-Mai, qui mènera prochainement à cette école

Carole Bouchard

Dimanche 4 mai dernier, chaleur et soleil étaient au rendez-vous pour souligner l'engagement des 400 citoyens de Prévost et de Saint-Hippolyte, qui se sont mobilisés afin qu'une école secondaire soit construite à Prévost et ce depuis 2015.

C'était aussi un 4 mai, mais en 2019, à la gare de Prévost, où une foule composée de parents et d'enfants s'était rassemblée pour revendiquer cette école secondaire. Ils ont déambulé dans les rues en scandant le slogan « Pour une école secondaire à Prévost ». La ministre Marguerite Blais était présente au départ de cette marche et croyait fermement que cette école deviendrait un nouvel espace, le cœur de Prévost.

En janvier dernier, le Premier ministre François Legault a officiellement annoncé que la nouvelle école secondaire ouvrirait ses portes en 2028. En organisant une fête communautaire pour célébrer l'engagement de tous ces citoyens, la Ville de Prévost reconnaît que cette mobilisation n'a pas été vaine : elle a porté ses fruits.

La musique, les jeux et les rafraîchissements animaient l'événement, créant une ambiance festive et conviviale. C'était également l'occasion parfaite pour dévoiler le nom de l'avenue du 4-Mai, qui mènera prochainement à cette école.

Pierre Daigneault et Daniel Roch

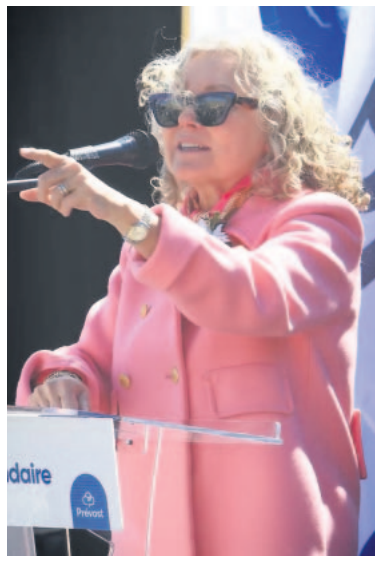

Marguerite Blais qui était en 2019 ministre responsable des aînés et des Proches aidants et députée de Prévost

Parents impliqués, organisateurs, dignitaires, directeur et le maire de Prévost heureux d'afficher la photo de cette victoire qui confirme la construction de l'école secondaire à Prévost pour 2028

Marguerite Blais, députée de Prévost en 2019; Sonia Bélanger, députée de Prévost; Paul Germain, maire de Prévost; et René Brisson, directeur général au Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

Tim Watchorn, député de Les Pays-d'en-Haut

Nouveau député, nouvelle circonscription

Carole Bouchard et Michel Fortier
redaction@journaldescitoyens.ca

Le *journal* a eu le plaisir d'accueillir Tim Watchorn, nouveau député de la toute récente circonscription fédérale Les Pays-d'en-Haut. Un homme proche des gens, qui n'a pas hésité à offrir un coup de main dès son arrivée, en proposant à Carole de transporter ses pneus à l'arrière de la maison. Une entrée en matière plutôt sympathique.

Nous lui avons demandé à quoi il attribuait son succès : une majorité de 3 217 voix sur la candidate bloquiste, soit un écart de 12 % — un exploit dans une région traditionnellement favorable au Bloc.

« Ce n'est pas seulement moi qui ai gagné cette élection, c'est toute mon équipe. Le territoire est trop vaste pour faire du porte-à-porte partout. On a donc misé sur les appels téléphoniques et la présence lors des événements publics. À un certain moment, le Bloc était en avance. Même au Parti libéral, certains doutaient de nos chances. Mais mes bénévoles ont travaillé sans relâche, 12 heures par jour. On a fait 30 000 appels et cogné à des milliers de portes. »

Et le nom anglophone de Tim Watchorn ? Il admet qu'il devait redoubler d'efforts pour gagner la confiance des électeurs francophones :

« Avec un nom comme le mien, je devais m'assurer que les gens sachent que je parle couramment français. Ma femme est francophone, mes enfants ont fait toute leur scolarité en français, et les conseils municipaux se tiennent en français. À Morin-Heights, on répond en anglais seulement quand la question est posée en anglais. La radio locale m'a beaucoup aidé à faire comprendre que je suis un gars qui parle français, qui comprend l'importance de la culture francophone au Québec. »

Watchorn n'est pas un nouveau venu en politique municipale : il a été maire de Morin-Heights pendant 16 ans.

« J'ai toujours eu à cœur ma communauté. Notre conseil municipal a toujours été indépendant, sans affiliation partisane. Chacun avait sa voix, mais dans le respect. Même quand on n'était pas d'accord, les débats se faisaient en caucus, et on a toujours gardé un ton cordial. »

Les préoccupations des citoyens

Lorsqu'on lui demande quelles étaient les principales préoccupations entendues durant sa campagne, il répond en souriant :

« Donald Trump ! Beaucoup de gens exprimaient leurs inquiétudes à son sujet. Ils disaient que Mark Carney était l'homme de la situation. »

Pour garder le lien avec les citoyens, Watchorn prévoit plusieurs initiatives :

« Il y aura bien sûr les publications officielles de la Chambre des communes, mais aussi des rencontres comme le "Café avec le député" et une présence sur le terrain, lors des événements. Je m'attends à recevoir beaucoup de demandes en lien avec l'immigration et l'habitation. Les maisons sont rendues trop chères — à Morin-Heights, la moyenne atteint 600 000 $. Il va falloir que les Municipalités s'impliquent. »

Lacs, environnement et réformes

Sur l'accès des bateaux à moteur aux lacs, une préoccupation locale grandissante, il déplore le cadre légal désuet :

« La Loi sur la marine marchande ne fonctionne plus. Nos lacs sont voués à la plaisance. Il faut une volonté politique pour réformer la loi. Quand on voit les dommages causés par les *wave boats*, je pense que la réforme devra passer par l'environnement. Mais je vais devoir me documenter davantage. »

Son rôle à Ottawa

S'il devait choisir un comité parlementaire ?

« En tant qu'ingénieur, je me sentirais à ma place dans un comité technique, probablement lié aux infrastructures. »

Il critique aussi les conditions imposées par Ottawa dans le transfert des fonds publics :

« Le fédéral impose trop souvent des conditions. Comme ancien maire, je sais à quel point c'est frustrant d'attendre que Québec et Ottawa signent une entente. Il faut réduire les conditions et permettre que l'argent arrive plus rapidement entre les mains de ceux qui réalisent les projets — souvent les Municipalités ou les organismes communautaires. »

Logement pour aînés : un combat de longue haleine

Watchorn rappelle les efforts de Morin-Heights pour obtenir une résidence pour aînés abordable : « Il y a des résidences privées, mais elles sont très dispendieuses. Beaucoup de personnes âgées nous disaient qu'elles étaient tannées de leur grande maison, mais qu'elles voulaient rester dans la région. »

Tim Watchorn, député de Les Pays-d'en-Haut

Le projet de résidences pour les aînés a pris du temps : « On a obtenu un financement avec AccèsLogis, un programme qui n'existe plus aujourd'hui. Ça nous a pris cinq ans pour monter le projet et obtenir l'argent nécessaire. Mais ça ouvre enfin, avec 30 unités de 3 ½ pièces, à loyer modulé selon le revenu. C'est un processus qui prend deux mandats ! Un élu qui ne fait qu'un mandat n'a pas le temps d'aboutir à grand-chose. »

Un homme de terrain

Cette entrevue nous a permis de découvrir un député humble, enraciné dans sa communauté, franc et engagé. Il connaît bien son territoire, y a toujours vécu, et affirme vouloir demeurer accessible aux citoyens, aux organismes et aux Municipalités. Son bureau de circonscription sera situé à Saint-Sauveur.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer son travail comme député, une chose est claire : Tim Watchorn prend sa mission à cœur. À Ottawa comme à la maison, il entend rester à l'écoute. C'est, semble-t-il, dans son ADN.

Not' Journal

Daniel Machabée danielmachabee@journaldescitoyens.ca

Pour une histoire qui éclaire et émeut

Au Québec, il y a depuis toujours un débat idéologique sur le récit historique à enseigner au secondaire concernant l'histoire du Québec. Ce débat, qui dure depuis l'apparition des écoles de Montréal et de Québec dans les années 50, est le reflet de tensions sociales et politiques profondes comme autant de stigmates qui expliquent notre ambivalence politique. Le problème de l'enseignement de l'Histoire au Québec ne concerne pas uniquement le contenu à enseigner, mais surtout la façon dont on conçoit le rôle de l'Histoire dans notre société. Est-ce que l'Histoire doit être uniquement un outil de mémoire? Un instrument de propagande politique? Doit-elle servir à préparer l'émancipation politique du Québec? Trouver un équilibre est ardu dans une société qui a perdu ses repères historiques et ses réflexes identitaires.

Le programme pédagogique réformé en 2002 a transformé l'enseignement de l'Histoire au secondaire, malheureusement pas pour le mieux. Avant la Réforme, l'Histoire du Québec était enseignée de façon linéaire chronologiquement. L'accent était axé sur la nation canadienne-française, sur sa résilience, ses tragédies et ses traumatismes. Les élèves apprenaient les grandes batailles de notre histoire et connaissaient les grands personnages qui l'ont façonnée. Après la Réforme, les idéologues de la pédagogie ont mis l'élève au centre de l'enseignement. On enseigne moins des connaissances, mais on s'évertue à développer chez les jeunes des compétences. Ainsi, l'élève devient un acteur de son apprentissage plutôt qu'un récepteur. Les résultats ont été catastrophiques! Le Ministère a voulu en faire des historiens, mais sans leur donner les connaissances nécessaires ! Cela a provoqué beaucoup de confusion: les élèves ont rapidement perdu le fil chronologique et les repères jadis enseignés. Désormais, l'accent était mis sur une histoire sociale davantage axée sur les minorités. Ils ne savent pas les trahisons et le mépris du Canada anglais, les magouilles du fédéral lors des référendums, les tentatives d'assimilation des francophones; mais ils savent parfaitement les ingrédients des *Trois sœurs autochtones* et la lutte des classes sociales !

Le désastre fut tel qu'une autre réforme de l'enseignement de l'histoire vit le jour en 2016 afin de remettre le fil événementiel. Mais il est très incomplet. Les choix idéologiques varient d'un gouvernement à l'autre et l'idéologie prédominante demeure l'histoire sociale et inclusive. Le drame de l'enseignement de l'Histoire au Québec réside dans l'enseignement de deux histoires parfois distinctes et parallèles, soit celles du Québec et du Canada. Les débats entre un enseignement d'histoire nationale du Québec et une histoire diversifiée correspondant à une vision canadienne et fédérale s'éternisent et ne rendent pas justice à la jeunesse. Il faut revenir à une approche plus nationaliste afin d'insister sur notre survivance, nos combats, notre résilience, nos traumatismes collectifs. Il faut insister sur ce qui nous définit comme peuple en n'oubliant pas nos anciennes alliances nécessaires avec les autochtones pour notre survie. Il faut ramener nos grands personnages, nos tragédies, nos combats. Elle n'est pas terne notre histoire et elle mérite d'être enseignée, entendue et aimée par les jeunes générations. Car comme le disait si bien notre grand historien Marcel Tessier, si les Québécois connaissaient leur histoire, ça fait longtemps que le Québec serait un pays. L'inclusion des minorités et la diversité en Histoire ne doivent pas se faire au détriment de l'histoire de la majorité. Nos ancêtres ont colonisé ce pays; ils l'ont défriché à la sueur de leur front malgré les menaces des Iroquois et des Anglais. C'est leur rendre justice et hommage d'enseigner à leurs descendants leurs faits et gestes. L'enseignement de l'Histoire a une double mission: préparer les jeunes à devenir des citoyens et renforcer l'identité collective francophone. Il y a beaucoup de chemin à faire pour y arriver, car les lacunes des élèves sont énormes. Mais tant et aussi longtemps qu'on laissera des pédagogues décider du corpus et du programme, les jeunes ne connaîtront pas leur histoire. Quand on enseignera l'histoire comme on raconte une histoire, les jeunes vont s'y intéresser. Leur raconter la vérité sans craindre de nourrir leur anxiété avec des faits et des exemples concrets; leur raconter qu'il y a plus de 400 ans, un petit peuple s'installa sur les rives du Saint-Laurent et qu'aujourd'hui encore il existe. Et qu'il veut survivre et vivre, comme un peuple normal: avec ses forces, ses faiblesses et sans complexe avec son histoire.

Quel avenir pour le *Journal des citoyens* ?

Rencontre citoyenne
Venez faire entendre votre voix !

Citoyens de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs, on a besoin de vous!

Le *Journal des citoyens*, après près de 25 ans d'existence entre dans une nouvelle étape. Et vous pouvez contribuer à imaginer sa suite!

Samedi 17 mai 2025, à 10 h, à la salle Saint-François-Xavier, Prévost

Au programme
- Réflexion sur la pérennité du journal
- Discussion sur la relève et l'avenir de l'organisation
- Prises de parole citoyennes et échanges ouverts

Avec la participation
- Les maires de Piedmont, Prévost et Sainte-Anne-des-Lacs
- Carole Trempe et Laurent Besner à l'animation

Vous avez lu, soutenu, ou apprécié le *Journal*? Venez partager vos idées!

Un journal indépendant et enraciné, c'est l'affaire de tous.

Maison d'Entraide de Prévost

Evelyne Landry

Ne manquez pas nos ventes spéciales!

Ventes à la friperie:
- 16 et 17 mai: Étiquettes bleues à 50 % de rabais
- 30 et 31 mai: Étiquettes vertes à 50 % de rabais
- 13 et 14 juin: Étiquettes jaunes à 50% de rabais
- 27 et 28 juin: Étiquettes rouges à 50 % de rabais

Vente au sac:
- 6 juin: Remplissez un sac réutilisable pour 6 $ au comptoir
- Aussi: 50 % de rabais à la friperie et à l'entrepôt (certaines exceptions s'appliquent)

Profitez-en pour faire le plein d'économies!

Inscrivez-vous à notre infolettre, suivez-nous sur notre page Facebook, ou consultez notre site web pour être au courant de nos ventes surprises et nos événements spéciaux.

La Maison d'Entraide de Prévost vous attend lors des ventes de garage! 17 mai • 14 juin • 12 juillet • 30 août. Pour l'occasion, plusieurs tables seront installées à l'avant et à l'arrière de l'organisme, avec une grande variété d'articles à vendre.

Le comptoir, la friperie et l'entrepôt **seront exceptionnellement ouverts de 9 h à 16 h** ces journées-là.

Venez faire de belles trouvailles tout en soutenant une bonne cause!

Soirée jeux de société

- Samedi 31 mai et vendredi 13 juin 2025
- De 19 h à 22 h
- Pour les 16 ans et plus

Entrée: Don volontaire
- Vaste choix de jeux sur place;
- Animateur pour vous guider;
- Prix de présence à gagner!
- Apportez vos jeux préférés et partagez-les!

Inscription obligatoire par courriel à: *coordination@maisonentraideprevost.org* ou en personne auprès de la coordonnatrice. Faites vite, les places sont limitées!

Une soirée ludique et conviviale à ne pas manquer!

Retour de la cuisine collective!

Dès le 27 mai, rejoignez-nous tous les mardis et vendredis de 9 h à 13 h 30 pour cuisiner en groupe dans une ambiance conviviale. Nous préparons ensemble 2 repas, et chacun repart avec 4 portions de chacun des repas pour la maison. Coût: 10 $ par personne. Gratuit pour les utilisateurs de notre banque alimentaire.

Places limitées! – **Inscription obligatoire**: contactez Tina-Ève par courriel à *cuisinecollective@maisonentraideprevost.org.*

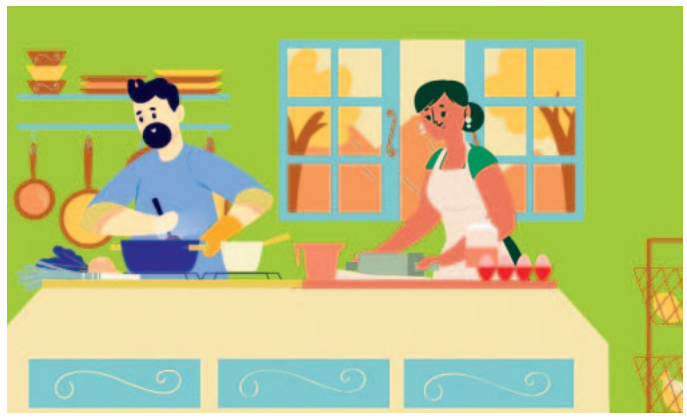

Heures d'ouverture: Lundi, de 13 h à 16 h; du mardi au vendredi, de 9 h à 16 h (ouvert entre midi et 13 h); le samedi, de 9 h à 12 h

788, rue Shaw, Prévost (Qc) J0R 1T0. Tél.: 450-224-2507
maisonentraideprevost@videotron.ca

Suivez-nous sur Facebook www.maisonentraideprevost.org

JOURNAL des citoyens
PRÉVOST – PIEDMONT – SAINTE-ANNE-DES-LACS
www.journaldescitoyens.ca

Mission
Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Avis
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*

Dans ce journal, les termes employés pour désigner des fonctions sont pris au sens neutre; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*

Les Éditions prévostoises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur : Michel Fortier
450 602-2794 redaction@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances : Sophie Heynemand
450 530-8000 sheynemand@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration :
Daniel Machabée (président), Carole Bouchard (secrétaire), Sophie Heynemand (trésorière), Anthony Côté, Ghislaine Dumoulin, Georges Carlevaris, Nicolas Michaud et Michel Fortier.

Journalistes
Nicolas Michaud: n.michaud@journaldescitoyens.ca

Chroniqueurs :
Yvon Blondin: yvonblondin@journaldescitoyens.ca
Anthony Côté: anthony_cote@journaldescitoyens.ca
Émilie Corbeil: emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca
Lyne Gariépy: lynegariepy@journaldescitoyens.ca
Benoit Guérin: bguerin@journaldescitoyens.ca
Jacinthe Laliberté: jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca
Daniel Machabée: danielmachabee@journaldescitoyens.ca
Odette Morin: odemorin@journaldescitoyens.ca
Gleason Théberge: motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca
Henri Beauregard: henbeaur@journaldescitoyens.ca
Carole Trempe: carole.trempe@journaldescitoyens.ca
Marie-Andrée Clermont, Denys Duchesne, Valérie Lépine et Sylvie Prévost

Révision des textes : Gleason Théberge
Direction artistique et infographie : Carole Bouchard
Représentante publicitaire : Lise Pinard
514-894-1678 lisepinard@journaldescitoyens.ca
Imprimeur : TC Transcontinental
Tirage certifié : 11 400 exemplaires
Distribution : Postes Canada : médiaposte
Dépôt légal :
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal des citoyens

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de : Culture et Communications Québec

Tirage certifié AMECQ
AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Des Municipalités unissent leurs forces pour la protection de l'eau dans la rivière du Nord

Une initiative qui coule de source

Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Une crue de mobilisation écopolitique inonde la région des Laurentides alors que vingt-huit Municipalités[1] du bassin versant de la rivière du Nord ont signé une déclaration d'engagement en faveur de la protection et de l'amélioration de la qualité de l'eau. Cette initiative, coordonnée par l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord), marque une étape majeure dans la gestion intégrée et durable de cette ressource vitale.

Réunis à la Place des citoyens de Sainte-Adèle, le 15 avril dernier, une quarantaine d'élus, d'employés municipaux, et de partenaires issus de la société civile, accompagnés de représentants du gouvernement québécois, ont officialisé cette démarche collective. Parmi les personnalités présentes figurait Agnès Grondin, députée d'Argenteuil et adjointe parlementaire du ministre de l'Environnement; Sonia Bélanger, députée de Prévost et ministre responsable de la région des Laurentides; ainsi que Lyne Lapointe, attachée politique de France-Élaine Duranceau, députée de Bertrand.

Onze engagements concrets pour l'eau

Fruit d'une réflexion collective entamée en décembre 2023, la déclaration[2] commune comprend onze engagements majeurs. Les signataires visent notamment à :

- améliorer la gestion des eaux usées en atténuant les débordements et en assurant la conformité des installations septiques;
- optimiser la gestion des eaux de ruissellement pour limiter leur impact sur les milieux naturels;
- réduire le gaspillage de l'eau, quelle que soit son origine;
- protéger les milieux humides et hydriques, essentiels à la biodiversité;
- soutenir les acteurs locaux, notamment les agriculteurs, dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement;
- adopter, d'ici la fin de 2025, un plan d'action visant à concrétiser tous ces objectifs.

L'initiative cherche à garantir un accès à une eau de qualité pour les générations actuelles et futures, tout en assurant la pérennité des services écosystémiques rendus par le bassin versant.

Un succès de concertation régionale

Pour Paul Germain, maire de Prévost, cette déclaration représente « un gros succès au niveau de la concertation, où tout le monde s'engage à mieux protéger la rivière ». Celui-ci souligne l'importance du leadership municipal et de la collaboration intermunicipale pour faire avancer ce dossier, puisque « ceux qui peuvent intervenir dans ce dossier-là, ce sont les Municipalités et le gouvernement du Québec », rappelle-t-il.

La déclaration, saluée pour sa portée et sa rigueur, intègre les exigences du ministère de l'Environnement tout en tenant compte des réalités propres à la région. « Par rapport à d'autres engagements pour la protection de l'eau, je voulais vraiment qu'on mette des dents à cette nouvelle déclaration en intégrant les objectifs du ministère de l'Environnement et en intégrant la couleur laurentienne », affirme le maire prévostois.

Une vision commune pour l'avenir

Les Municipalités signataires, appuyées par la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs ainsi que les MRC des Laurentides, de La Rivière-du-Nord et des Pays-d'en-Haut, entendent mutualiser leurs ressources et expertises pour multiplier les projets collaboratifs et répondre aux enjeux environnementaux du territoire. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de solidarité entre l'amont et l'aval du bassin versant, afin d'assurer la pérennité de la ressource en eau. Les signataires espèrent que cette déclaration servira de modèle et favorisera l'émergence d'autres projets de concertation à l'échelle du Québec.

« Moi, ma mère se baignait dans la rivière du Nord et on veut la même chose pour nos citoyens aujourd'hui », conclut Paul Germain, rappelant l'importance de préserver ce patrimoine naturel pour tous.

1. Les Municipalités signataires : Lachute, Saint-Jérôme, Sainte-Agathe-des-Monts, Village de Val-David, Sainte-Adèle, Prévost, Brownsburg-Chatham, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Saint-Colomban, Mirabel, Piedmont, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Sauveur, Val-Morin, Saint-André-d'Argenteuil, Gore, Grenville-sur-la-Rouge, Mille-Isles, Wentworth, Saint-Hippolyte, Val-des-Lacs, Estérel, Saint-Placide, Saint-Adolphe-d'Howard, Morin-Heights, Lantier, Notre-Dame-de-la-Merci, et Wentworth-Nord.

2. La déclaration complète, intitulée *Engagement pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord*, est accessible en ligne à partir de cet hyperlien : *www.abrinord.ca/wp-content/uploads/2025/04/Engagement-pour-la-protection-et-lamelioration-de-la-qualite-de-leau-du-bassin-versant-de-la-riviere-du-Nord.pdf*

Photo courtoisie

Stephen Matthews, maire de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, Paul Germain maire de Prévost, Frédéric Broué maire de Sainte Agathe et Ronald Raymond conseiller municipale à Saint-Jérôme et pêcheur émérite, lors de la signature de la Déclaration d'engagement pour la protection de la rivière du Nord

BBQ PROMO
LE P'TIT MAGASIN
SHAWBRIDGE
MAI & JUIN 2025
35$ DE GRILLADES ACHETÉES = *1 CANETTE OFFERTE
60$ DE GRILLADES ACHETÉES = *2 CANETTES OFFERTES
100$ DE GRILLADES ACHETÉES = *4 CANETTES OFFERTES
3023 boul. Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0
*Bières, sans alcool et limonades Shawbridge
Aucune autre promotion ne peut être jumelée. Des conditions peuvent s'appliquer.

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Prévost !

Yvon Blondin yvonblondin@journaldescitoyens.ca

Séance ordinaire du conseil de Ville du lundi 12 mai 2025

Bienvenue à tous. Enfin, le soleil du printemps redonne à une majorité le goût des activités extérieures.

Monsieur le maire a mentionné à quelques reprises des échéances de travaux pour les années 2026 et 2027, ce qui a amené votre chroniqueur à demander à monsieur Germain s'il briguera les suffrages au poste de maire en novembre de cette année. Avec un de ses plus beaux sourires, il a répondu à monsieur Blondin que le *scoop* est réservé à une personne que vous connaissez bien. À la fin de la séance, un des membres de son équipe a affirmé qu'il serait également sur les rangs lors de l'élection cet automne.

Le maire est revenu pour une seconde fois sur le dossier de notre brigade d'incendie : 100 000 $ seront investis à l'intérieur de la caserne pour le bien-être de nos pompiers — un dortoir, des douches et des séchoirs pour les habits d'incendie seront aménagés. Le temps d'intervention sera réduit par quatre, et les services de garde ainsi que de premiers répondants seront assurés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à l'année.

Un citoyen, Nicolas Toupin, qui sera candidat à la mairie en novembre, a demandé au maire Germain si, à la suite de l'entente tripartite que nous avons avec Saint-Hippolyte et Saint-Jérôme, il serait possible d'ajouter une clause garantissant que jamais la caserne de Prévost ne puisse être déménagée dans une autre ville. La réponse de monsieur Germain fut qu'une telle clause n'est pas nécessaire, puisque des lois provinciales obligent la Ville à offrir une couverture minimale.

En raison des travaux nécessaires à la construction de la nouvelle bibliothèque et du boulevard du 4-Mai, les sens de circulation seront modifiés dans les secteurs du Vieux-Shawbridge et du Vieux-Prévost. Afin de faciliter la circulation des poids lourds entre les mois de mai et novembre, certaines rues deviendront à sens uniques.

Selon le maire Germain, beaucoup d'eau potable est gaspillée à Prévost. À titre d'exemple, 47 % des pommeaux de douche sont aquajivores, ce qui équivaut à 1 267 000 litres par semaine, de plus 20 % des toilettes ne seraient pas à débit réduit, ce qui représente 300 000 litres par semaine. Vous trouvez ça beaucoup ? N'oubliez pas que nous sommes près de 15 000 résidents. La Ville propose que nous changions notre pommeau de douche et nos toilettes s'ils ne répondent pas aux normes d'économie, et offre une remise de 50 %, jusqu'à concurrence de 50 $ du coût d'achat pour un pommeau de douche et 90 % jusqu'à 175 $ pour une toilette avec un débit de 4 litres, si vous faites affaire avec un marchand de Prévost pour son remplacement. Cette mesure entrera en vigueur après l'assemblée ordinaire du 9 juin.

La Ville désirait faire l'achat d'un bâtiment modulaire pour l'usage du personnel des travaux publics sur la rue Doucet. Un budget de 250 000 $ avait été établi, mais la plus basse soumission s'est élevée à 359 300 $. Le projet a donc été mis sur la glace.

Le remplacement d'un ponceau sur la rue Louis-Morin sera effectué cet été, au coût de 142 490 $.

L'aménagement d'une cage de frappeur au terrain de baseball de la Rivière-du-Nord sera réalisé au coût de 20 490 $. Ce projet comprend des filets, de l'éclairage et l'abattage de certains arbres.

Monsieur Claude Baudet a demandé pourquoi la piste du parc linéaire n'est pas asphaltée. Le maire a répondu que les ponceaux qui se trouvent sur le tracé sont pratiquement tous en fin de vie, et qu'avant d'asphalter, il faut trouver les fonds pour effectuer les travaux.

Monsieur Marc-André Beauséjour, du Domaine des Clos, a demandé — à la suite des bris d'équipements au parc du Clos-Fourtet, causés par des vandales — si des toilettes de chantier et un abreuvoir pourraient y être installés. Le maire a plutôt répondu que les équipements endommagés seront réparés et que des caméras de surveillance seront installées, malgré le désagrément potentiel d'être observé par une caméra.

Plusieurs personnes se sont plaintes que la circulation dans le Domaine des Clos est excessive, et demandent que la Ville prenne les mesures nécessaires.

Monsieur Patrick Laurin déplore que le carrefour giratoire situé dans le même secteur soit très mal utilisé par plusieurs automobilistes qui ne comprennent pas bien son fonctionnement. Il espère que la Ville ajoutera une signalisation appropriée et fera un effort de sensibilisation. Rappelons que les carrefours giratoires ont été mis au point dans des pays où l'on pratique la priorité à gauche, et que cette pratique est bien connue de ceux qui ont déjà voyagé en Europe.

Un projet de construction sur le site de l'ancien Centre culturel est revenu au feuilleton : des logements à prix abordables y seraient construits. Monsieur Claude Rodier suit le dossier de près et souhaite, avec d'autres résidents, s'y impliquer.

PHYSIOTHÉRAPIE - OSTÉOPATHIE
PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Thérapie manuelle – Analyse de la course à pied
Réadaptation post-opératoire
Rééducation vestibulaire – Pédiatrie
Puncture physiothérapique avec aiguilles sèches (PPAS)

Jasmine **Perreault** physiothérapeute
Caroline **Perreault** physiothérapeute
Catherine **Paquin** physiothérapeute
Laurence **Gauvin Couture** physiothérapeute
Kim **Aspirot** ostéopathe
Émilie **Bérubé** ostéopathe
Nina **Uytterhaeghe** ostéopathe
Johanne **Roy** infirmière

CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS
2994, boul. du Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0
450.224.2322 www.physiodesmonts.com

À la mairie de Prévost

Un 3e mandat pour Paul Germain

Paul Germain, maire de Prévost depuis 2017, annonce officiellement qu'il briguera un troisième mandat à la tête de la Ville. Fort d'un bilan marqué par des avancées majeures pour la communauté, monsieur Germain souhaite poursuivre son engagement avec rigueur et continuité, afin de concrétiser de nouveaux projets structurants pour les citoyens.

Paul Germain, maire de Prévost

« J'ai toujours le désir profond de servir mes concitoyens, et cette motivation est demeurée intacte. Après huit années à la tête de la Ville, je sais que je peux encore être utile. Il reste des choses importantes à accomplir, et je me sens plus prêt que jamais à les mener à terme », affirme Paul Germain.

Notaire de formation et citoyen de Prévost depuis 60 ans, monsieur Germain incarne une gouvernance fondée sur l'écoute, la méthode et la connaissance fine des dossiers. « Ce rôle, je l'assume avec sérieux. Je ne suis pas ici pour faire de la figuration. Je ne cours pas les cocktails ni les tournois de golf. Ce n'est pas ce que les gens attendent de moi. On m'a élu pour mener des projets à terme — et c'est ce que j'ai fait avec mon équipe », ajoute-t-il.

Son bilan inclut des réalisations concrètes qui ont marqué un tournant dans l'histoire de la ville :

- Le déblocage du dossier de l'école secondaire publique, maintenant en construction après 25 ans d'attente.
- L'implantation d'une clinique médicale permanente.
- La création de 80 nouvelles places en garderie.
- La sécurisation de la 117 près de l'école Val-des-Monts, après trois décennies de démarches.
- Le déploiement du service régional de Taxibus, utilisé par plus de 70 000 citoyens chaque année.
- Une politique de participation publique exemplaire, qui redonne une voix réelle aux citoyens.
- Le tout premier règlement canadien sur les éco-contributions, pour réduire les déchets à la source.
- Un règlement de décarbonation des bâtiments, une première au Québec, visant l'abandon du gaz naturel.
- La revitalisation du Vieux-Shawbridge, moteur de dynamisme pour le cœur villageois.
- Et des investissements intelligents dans les infrastructures récréatives, réalisés sans hausse de taxes.

« Ce prochain mandat s'impose naturellement, poursuit Paul Germain. Il représente une continuité logique, mais surtout une nouvelle occasion d'aller plus loin, ensemble, pour réaliser des avancées durables pour Prévost. »

Avec cette candidature, Paul Germain souhaite offrir aux citoyens une stabilité dans l'action, une vision à long terme et une gestion municipale centrée sur les résultats. « J'ai fait de cette fonction un métier à part entière. Et après deux mandats, je peux dire que je connais profondément les mécanismes de notre organisation. Aujourd'hui, je n'ai jamais été aussi bon que maintenant », conclut-il.

Les revenus et les dépenses du gouvernement des États-Unis

Voyage dans une autre galaxie de dollars

Henri Beauregard henbeaur@journaldescitoyens

Une compagnie d'assurances avec une armée. En quoi ce dicton décrit-il bien le gouvernement étatsunien? De façon surprenante, on observe qu'environ 70% des dépenses du gouvernement fédéral aux États-Unis concernent la sécurité sociale, les soins de santé et la défense.

Un ordre de grandeur hors normes

Comparer les États-Unis et le Canada, c'est nécessairement mesurer deux réalités de tailles fort différentes. Relativement au Canada, la population étatsunienne est quatorze fois plus nombreuse, la production mesurée par le *produit intérieur brut* (PIB) onze fois plus importante et le PIB par habitant aux États-Unis est 40 % plus élevé.

S'intéresser aux revenus et dépenses du gouvernement américain, évidemment estimés en termes de dollars américains, c'est jongler avec des chiffres colossaux, particulièrement par rapport à ceux que l'on connaît dans notre environnement canadien et québécois. Entre les univers canadien et étatsunien, on ne voyage pas d'une planète à une autre, mais bien vers une nouvelle galaxie.

Dès lors, il faut se familiariser avec la signification de *mille milliards de dollars*, ou un billion de dollars. Le tableau 1 présente certaines équivalences en ce sens. À titre d'exemple, avec une telle somme d'argent, nous pourrions acheter *vingt millions* de camionnettes Ford F150. Stationnées en ligne, elles pourraient faire environ 2,7 fois le tour de la terre au niveau de l'Équateur.

L'année fiscale 2024

Globalement, le gouvernement fédéral des États-Unis a dépensé durant l'année fiscale 2024[1] près de 6,75 billions de dollars alors que ses revenus ont été de 4,92 billions de dollars. En conséquence, le déficit d'opération atteint 1,83 billion[2] de dollars et équivaut à 6,4 % du produit intérieur brut (PIB) des États-Unis. À titre de comparaison, le déficit budgétaire du gouvernement fédéral canadien de l'an dernier se situe à 1,3 % du PIB du pays, soit environ cinq fois moins.

La majeure partie des **revenus** du gouvernement fédéral étatsunien provient de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations sociales, respectivement 4 140 et 1 710 milliards de dollars, soit environ 84 % du total des revenus. L'impôt des entreprises est de 530 milliards de dollars (11 % du total). Les différents autres revenus, dont les tarifs douaniers, se chiffrent à 250 milliards de dollars (voir le graphique 1).

La répartition des **dépenses** du gouvernement est présentée au graphique 2. Comme nous l'avons mentionné en introduction, ce sont les dépenses sociales qui occupent le haut du pavé. La sécurité sociale (21,6 %), les soins médicaux dont Medicaid[3] (13,5 %), le programme Medicare[4] (12,9 %), la sécurité du revenu (9,9 %) totalisent près de 60 % des dépenses totales qui se chiffrent à 3 917 milliards de dollars. En y ajoutant la Défense nationale, 874 milliards de dollars, l'ensemble de ces postes représentent environ 70 % des dépenses totales (4,8 billions de dollars).

En forte progression depuis quelques années, les paiements en intérêt sur la dette du gouvernement fédéral ont augmenté de 14 % en 2024 comparativement à 2023 : 882 milliards de dollars. Nous y reviendrons.

Enfin, toutes les autres dépenses, telles que l'éducation, le support aux vétérans, le transport, l'aide internationale, la recherche médicale, etc., soit environ 15 % des dépenses totales, totalisent environ 1 000 milliards de dollars.

La conjugaison implacable des déficits et de la dette

Depuis la deuxième année du mandat du président Bush en 2002, le gouvernement américain enregistre chaque année un déficit d'opération : les dépenses ont dépassé les revenus (voir le graphique 3). Ces déficits sont financés par endettement. Première puissance économique mondiale, les États-Unis profitent de cette position privilégiée pour facilement emprunter, les bons du *Trésor américain* ayant toujours été considérés comme l'actif refuge ultime, une valeur sûre, du moins jusqu'à présent.

En conséquence, la dette cumulée du gouvernement ne cesse d'augmenter. D'un peu plus de 5 000 milliards de dollars en 2001, elle atteint 14 000 milliards en 2010, 28 000 milliards en 2020 et enfin, 35 000 milliards l'an dernier (voir le graphique 4).

L'impasse politique du déficit budgétaire étatsunien

On peut combler un déficit en augmentant les revenus, en diminuant les dépenses ou en combinant les deux mesures.

Sur le plan des revenus, les parlementaires américains, par conviction politique ou idéologique, ont favorisé des baisses de l'impôt des particuliers, baisses très favorables aux plus nantis. Ainsi, en dépit de la croissance économique entre 2015 et 2024, les revenus du gouvernement américain ont été relativement stables alors qu'ils auraient dû, sans l'effet des baisses d'impôt, minimalement croître au même rythme.

Dans la même veine idéologique, Trump veut aussi prolonger, voire bonifier les baisses d'impôt de 2017, qui prendront fin le 31 décembre prochain. Si on les maintient entièrement, on prévoit pour l'année 2026 une baisse des revenus de l'ordre de 232 milliards de dollars. Une reconduction complète, sur une base de 10 ans, est estimée à 4 300 milliards de dollars.

Trump parle beaucoup, c'est le moins que l'on puisse dire, de tarifs douaniers. Il affirme même qu'ils permettront de financer les baisses d'impôts, en oubliant qu'en dernière instance que ce sont les consommateurs étatsuniens qui finissent par payer lesdits tarifs – qui sont en fait des taxes déguisées. Les tarifs douaniers ont rapporté 80 milliards de dollars en 2024. Des analystes soutiennent que les récentes mesures de hausses de tarifs *pourraient* quadrupler les recettes[5] du gouvernement. Mais le degré d'incertitude est élevé et on peut douter que ces mesures comblent de façon substantielle le déficit du gouvernement américain.

– suite page 8

Quelques équivalences numériques

En chiffres	En français	En anglais
1 000	Un millier	One thousand
000 000	Un million	One million
1 000 000 000	Un milliard	One billion
1 000 000 000 000	Un billion (ou mille milliards)	One trillion

Voyage dans une autre galaxie de dollars – suite de la page 7

Les actions du gouvernement actuel ne sont donc pas orientées vers une hausse crédible des revenus. Examinons l'autre variable du budget, les dépenses.

La population étasunienne est aussi vieillissante, moins que chez nous toutefois, ce qui pousse à la hausse les dépenses en santé et sécurité sociale, si l'objectif est de maintenir les mêmes programmes.

Jusqu'avant la pandémie, l'inflation a été relativement faible ainsi que les taux d'intérêt. Or, la dette s'accroît maintenant rapidement, et ce, avec des taux d'intérêt plus élevés. Dès lors, le service de la dette – les intérêts payés - est de plus en plus élevé. Il représentait 8 % des dépenses fédérales en 2019, 13 % en 2024. Le Bureau de responsabilité gouvernemental (*U.S. Government Accountability Office*) estime que, si rien ne change, il atteindra 27 % en 2054. Rappelons qu'en 2024, cette dépense est déjà supérieure à celle de la Défense nationale et au programme Medicare.

On fait grand bruit des actions du milliardaire Elon Musk, à la tête du *Department of Government Effiency* (DOGE). Il estimait pouvoir épargner près de 130 milliards de dollars au trésor public en éliminant le gaspillage et les fraudes. Mais à peine 30 % de ces épargnes ont été détaillées et plusieurs observateurs pensent que les économies réelles sont plutôt de l'ordre de 10 milliards. Et même si on réussissait à épargner les 130 milliards de dollars, cela ne représenterait que 7 % du déficit.

Certaines annonces sont de plus trompeuses. Par exemple, la mise à pied de 10 000 employés au Département de la santé. Certes, un chiffre élevé, spectaculaire. Mais le nombre d'employés civils du gouvernement fédéral, en excluant le service de la Poste américaine, est de 2,3 millions de personnes. La rémunération globale des employés civils du gouvernement fédéral totalisait 271 milliards de dollars en 2022, soit un maigre 4,3 % des dépenses totales. Tous les congédier réduirait le déficit de seulement 14 %!

Graphique 1

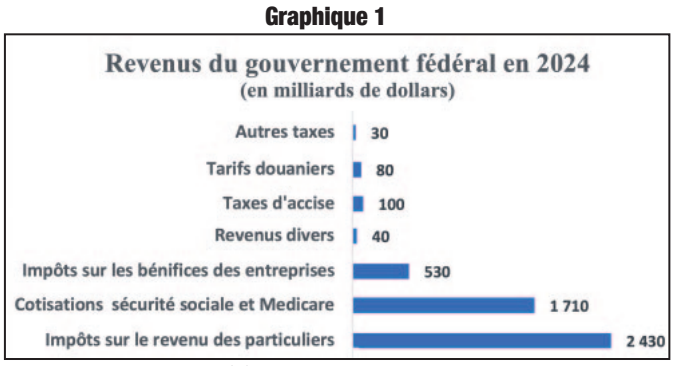

Source : US Department of the Treasury

De cet exemple des coupures de poste en santé, on peut tirer une leçon qui s'applique à plusieurs autres mesures mises de l'avant par le DOGE : son impact financier est très faible, mais les dommages sociaux, très grands. Il en va de même pour les coupures de l'aide internationale, du département de l'éducation dont les programmes viennent en appui aux élèves les plus en difficultés d'apprentissage, etc. Sans parler de celles dans les domaines scientifiques et en environnement.

Certaines coupures sont aussi contre-productives. Diminuer les effectifs, tel que promis, à l'*Internal Revenue Service* (IRS), l'équivalent aux États-Unis de notre ministère du Revenu, va diminuer les entrées d'argent du gouvernement : moins de contrôles fiscaux conduit inévitablement à une diminution des revenus.

Musk et ses sbires ne cherchent d'ailleurs pas à rendre l'IRS plus efficace. Pourtant, le *Trésor américain* a identifié un domaine où les possibilités de revenu pour le gouvernement sont énormes, ce qu'il désigne par l'expression d'*écart fiscal* (*Tax gap*). Il s'agit du montant des impôts à payer par les contribuables moins celui effectivement payé. Écart que l'on peut diviser en deux parts entre ceux qui ne font pas leurs rapports d'impôt et ceux qui sous-estiment leurs revenus. En 2022, le *Trésor américain* estime que l'écart fiscal est de l'ordre de 600 milliards de dollars, soit près de la moitié du déficit de cette année-là.

Globalement, on constate un blocage au niveau politique. Dans les présentes conditions, l'équilibre entre les recettes et les dépenses du gouvernement fédéral étatsunien est hors d'atteinte.

Graphique 2

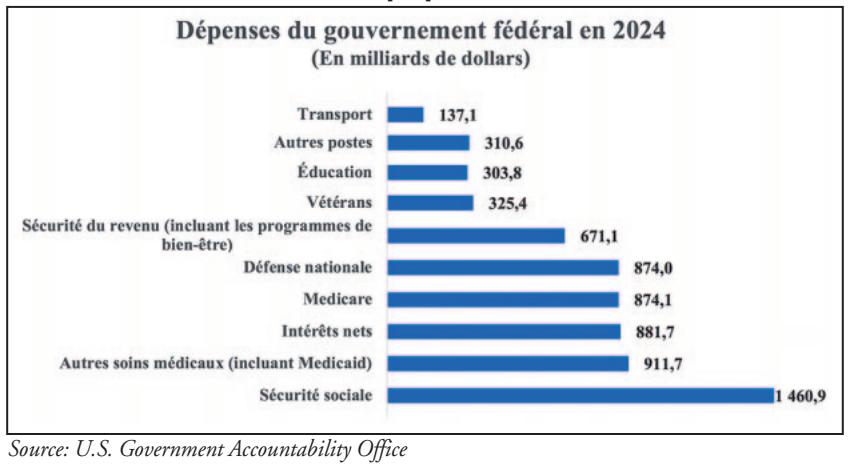

Source: U.S. Government Accountability Office

Graphique 3

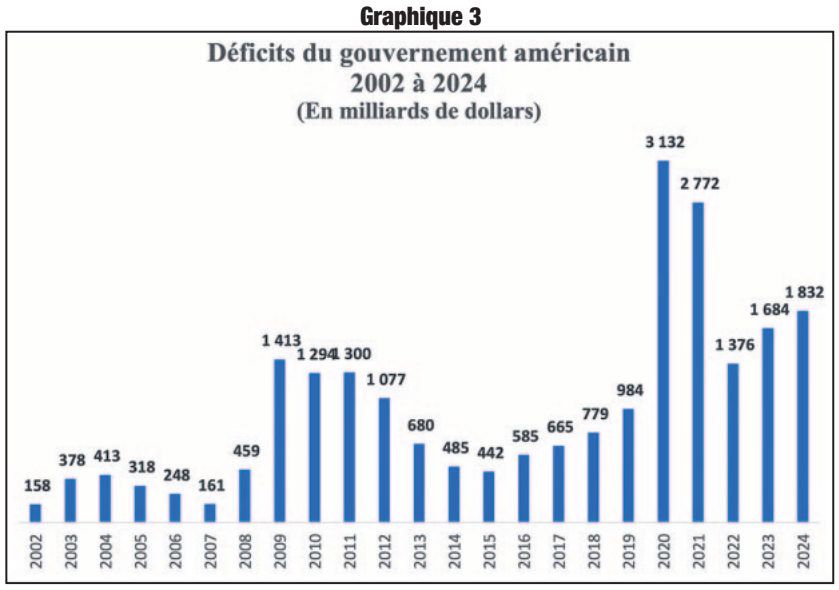

Source : US Department of the Treasury

Graphique 4

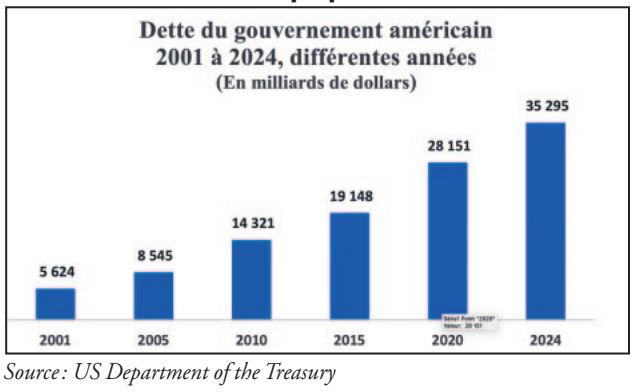

Source : US Department of the Treasury

1. Soit du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024.
2. C'est-à-dire mille huit cents trente milliards de dollars : 1 830 000 000 000 $
3. Programme fédéral et national (au niveau des États) couvrant les frais médicaux des personnes aux revenus et ressources limités, connu aussi sous le nom de Obamacare.
4. Assurance maladie réservée aux personnes âgées et aux invalides qui couvrent les frais d'hospitalisation et autres prestations de soins.
5. Généreux, Francis (28 mars 2025). Finances publiques américaines : entre les souhaits du président Trump et la réalité, Mouvement Desjardins, Études économiques

Lettre ouverte

Culture sacrifiée : 36 % de la population, 10 % du financement

La culture joue un rôle fondamental dans la construction de notre identité, le renforcement de nos communautés et le dynamisme économique de nos régions. Pourtant, un constat accablant s'impose : les régions de la Montérégie, des Laurentides, de Lanaudière et de Laval sont largement sous-financées en matière culturelle.

Une étude récente de Daigle-Saire, commanditée par Culture Montérégie et publiée en 2024, met en lumière une iniquité persistante. Ces quatre régions, qui rassemblent 36 % de la population québécoise, ne reçoivent que 10 % des dépenses en culture du gouvernement du Québec. C'est un écart qui se creuse depuis plus d'une dizaine d'années. En 2021-2022, ces régions recevaient en moyenne 51 $ par habitant, contre 70 $ pour des régions intermédiaires comme l'Estrie, la Mauricie ou l'Outaouais. Le manque à gagner représente 418 millions de dollars sur les six dernières années seulement.

Concrètement, cela signifie moins d'espaces de diffusion, moins de soutien aux artistes, aux organismes, aux bibliothèques publiques, en plus d'une offre culturelle appauvrie pour les 3,24 millions de citoyens et citoyennes des régions de la Montérégie, des Laurentides, de Lanaudière et de Laval. Alors que ces régions connaissent une croissance démographique fulgurante et s'autonomisent sur le plan économique, le financement de la culture, lui, n'a pas suivi, figé dans une logique d'investissement dépassée.

Comment justifier que certains Québécois et Québécoises aient accès à une culture foisonnante, portée par des investissements publics conséquents, tandis que d'autres doivent composer avec des ressources limitées, des occasions restreintes et un accès inégal aux arts et à la culture ?

Nous, les Conseils régionaux de la culture de Laval, des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie, unissons nos voix pour réclamer une véritable équité culturelle. Nous demandons quatre mesures concrètes pour y parvenir :

1. Rehausser les dépenses directes du ministère de la Culture et des Communications dans nos régions, afin qu'elles bénéficient du même soutien que d'autres territoires comparables;
2. Créer un fonds dédié au rattrapage financier, pour corriger les décennies de sous-financement et offrir à nos populations une culture de proximité forte et diversifiée;
3. Allouer des crédits spécifiques dans les programmes de soutien existants, afin de dynamiser l'écosystème culturel et d'offrir des conditions équitables aux artistes et aux organismes;
4. Mettre en place des incitatifs pour encourager l'investissement privé et les commandites culturelles, notamment de la part des sociétés d'État, qui actuellement investissent très peu dans nos régions (seulement 4 % en 2023).

Le temps des demi-mesures est révolu. Le développement culturel du Québec ne peut pas se faire à deux vitesses. L'accès à la culture ne devrait pas dépendre du code postal.

Nous appelons le gouvernement à agir dès maintenant pour corriger cette injustice et faire en sorte que la culture soit véritablement partout.

Note : Cette lettre reprend le contenu d'un mémoire déposé par les quatre organismes dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025. Alexandre Gélinas, président et Mélanie Gosselin, directrice générale Culture Laurentides - Claude de Grandpré, président et Mathieu Lagacé, directeur général Culture Lanaudière - Christine Huard, présidente et Rachel Sansregret, directrice générale Culture Laval - Karine Landerman, présidente et Nancy Bélanger, directrice générale Culture Montérégie

Congrès AMECQ 2025

Des rencontres et des échanges

Michel Fortier

Le congrès de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) se tenait les 2, 3 et 4 mai dernier à Saint-Georges, en Beauce. Lors de cette fin de semaine, les journaux communautaires du Québec ont une occasion de se retrouver et d'échanger leurs bons coups, leurs découvertes et leurs initiatives dans leur région.

Cette année, il regroupait 34 journaux communautaires du Québec qui y venaient afin de suivre différents ateliers et formations sur des sujets variés comme la gouvernance d'un OBNL, l'écriture simplifiée, comment faires des capsules Web, les différents modèles d'affaires et une conférence sur l'intelligence artificielle qui est maintenant utilisé dans les médias écrits.

Durant la soirée du 3 mai s'est tenu un banquet et la traditionnelle remise de prix qui couvraient 12 catégories de prix. Afin de sélectionner les finalistes, ce sont 11 membres du jury et qui avaient eu préalablement la tâche de les choisir.

Cette soirée était animée par le président de l'AMECQ, Joël Deschênes et Julie Tardif, administratrice.

Notre *Journal* a été finalistes dans quatre catégories, soit: dans *Nouvelle,* avec l'article de Nicolas Michaud, *La chaise des générations*; pour *Le prix de la relève,* avec l'article de Lilou Cliche, *La musique, un autre langage, un autre univers*; pour *Reportage,* avec l'article de Nicolas Michaud, *Un projet d'habitation à Piedmont en pleine zone inondable*; et dans *Photographie de presse,* avec la photo de Léa Charbonneau, *Des toupies humaines*.

Photo : Michel Fortier

Carole Bouchard du Journal des citoyens, *Pierre Lalumière du* Trident de Wotton, *Diane Vermette de* La Gazette de la Mauricie *et Joël Deschênes, président de l'AMECQ*

Le prix Raymond-Gagnon

L'AMECQ décerne un prix annuel qui reconnaît l'implication d'un bénévole qui s'est particulièrement illustré au sein du journal au cours de la dernière année.

Deux mentions d'honneur ont été décernées, soit: à Carole Bouchard du *Journal des citoyens* ainsi qu'à Diane Vermette de *La Gazette de la Mauricie*. Le prix a été remis à Pierre Lalumière du *Trident de Wotton*.

Comme graphiste pour le *Journal* depuis 24 ans, sa contribution comme journaliste durant la dernière année a été considérable. Est-ce ça la définition d'un journal communautaire : être polyvalent et développer aussi une fibre journalistique? Carole Bouchard y a mis beaucoup de plaisir et de rigueur à la fois, ces articles révèlent sa sensibilité et son sens de l'humour.

Paroisse St-François-Xavier - Célébrons - Festoyons - Partageons

Oyez! Oyez! Oyez! Pique-nique du 100e anniversaire de notre paroisse

Claire Boivin-Boisvert

Le dimanche 15 juin! - Hé! me direz-vous, mais, c'est la fête des Pères! En effet, alors raison de plus pour venir profiter de l'occasion afin de mettre en valeur nos papas d'hier et ceux d'aujourd'hui.

Qu'on se le dise, ce rassemblement sera l'occasion de venir retrouver, un peu comme au concert-anniversaire du 6 avril dernier, notre parenté, nos amis et même ceux et celles qui, depuis un bon bout de temps, s'étaient perdus de vue. Enfin rassemblées, ces personnes pourront échanger et placoter à leur goût dans une ambiance de fête, de convivialité et de simplicité. Il nous fera grand plaisir aussi d'accueillir les gens de différentes nationalités qui ont choisi notre communauté pour venir y vivre. Bienvenue à tous.

Une messe de circonstance sera célébrée exceptionnellement à 10 h. au lieu de 9 h. en notre église au 994 rue Principale, Prévost. Quelques invités de marque nous combleront de leur présence pour se réjouir avec nous.

À 11 h. après la messe, animation, jeux extérieurs, jeux de société, jeux gonflables, un peu de tout quoi, aideront à amuser grands et petits à l'extérieur devant l'église, le tout complété par de nombreux prix de présence, de tirage ou autres. Vous pouvez apporter vos jeux de société si vous le désirez.

Le Trio Brasil formé de messieurs Raoul Cyr, Bernard Ouellette et Michel Dubeau nous transporteront dans une atmosphère brésilienne avec leur musique de bossa-nova, dans une ambiance de joie et de gaieté.

Vers midi, hot-dogs et breuvages seront offerts gratuitement. Vous pourrez également apporter votre repas. Le tout servi sous des chapiteaux.

En complément au pique-nique, nous suggérons quelques plats multiculturalistes, genre potlock.

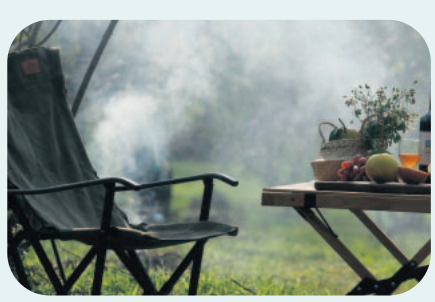

Alors vous êtes invités à y participer en apportant un plat de votre gastronomie afin de nous faire découvrir les différences. Égale-ment si vous voulez raviver nos souvenirs et nos papilles par un dessert d'antan, de votre grand-mère ou autres, nous en serions ravis. Récompenses assurées.

Les personnes intéressées à collaborer en apportant un plat sont invitées à communiquer ces informations avant le 1er juin au 450-224-2740 à l'attention de madame Joanne Alarie.

Nous sommes à la recherche du nom de l'artiste qui a réalisé les vitraux de l'église en 1947, en connaissez-vous le nom? S'il vous plaît, veuillez nous en informer au 450-224-2740.

Soyez des nôtres en grand nombre, c'est un rendez-vous pour souligner cette année importante de festivités et de rencontres familiales et amicales exceptionnelles.

Important : S.V.P., Apportez vos chaises de parterre pour votre confort – Merci!

On vous attend! Bienvenue!

Avis de décès - Hélène Martin, 1942-2025

Notre ami Rodolphe perd son épouse

Michel Fortier

Hélène Martin, l'épouse de Rodolphe Girard, est décédée le 28 mars 2025 des suites d'un rude combat contre le cancer. Elle est décédée à l'âge de 82 ans. Rappelons que Rodolphe était un collaborateur apprécié du *Journal* qui a quitté la région il y a quelques années.

Rodolphe a couvert les rencontres du Conseil de Ville de Sainte-Anne-des-Lacs ainsi que celles de Piedmont. Il couvrait ausssi les actualités et produisait des chroniques de voyage. Alors qu'il était parti à Chambly, il continuait de nous envoyés des textes. En 2016, le président du *Journal* a tenu à remercier Rodolphe ainsi: «Finalement, je voudrais remercier Rodolphe Girard, un collaborateur depuis plusieurs années et membre de notre conseil d'administration qui nous quitte après une collaboration de plusieurs années. Malheureusement Rodolphe déménage à l'extérieur de la région et ne pourra renouveler sa collaboration aux Échos du conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs. Sa collaboration fut très appréciée.»

On disat d'Hélène Martin qu'elle était une femme discrète qui aimait les arts et était artiste peintre à ses heures; elle avait pour thème des paysages extérieurs d'hiver. C'est une raison parmi d'autres que l'on voudra se souvenir d'elle.

Photo courtoisie

Hélène Martin, l'épouse de Rodolphe Girard

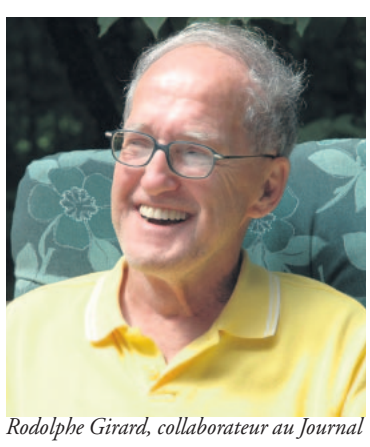

Photo : Michel Fortier

Rodolphe Girard, collaborateur au Journal

L'épouse de Rodolphe, Hélène Martin était la fille de feu madame Yvette Ménard et de feu monsieur Ludger Martin. Elle laisse dans le deuil sa fille Elisabeth (Stéphane Tremblay). La famille tient à remercier tout particulièrement le personnel soignant de l'unité des soins palliatifs de la Résidence Saint-Jean-sur-Richelieu pour leur dévouement.

La famille a accueilli les parents et les amis en présence des cendres, le samedi 26 avril 2025, à l'Alliance Funéraire du Royaume, à Chicoutimi Los témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du Cancer (*www.cancer.ca/fr*) et/ou à la Fondation Santé Haut-Richelieu Rouville (*www.fondationsante.com*)

Daniel Machabée danielmachabee@journaldescitoyens.ca

Le 80e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne

« Depuis minuit, les armes se sont tues sur tous les fronts… Sur l'ordre du grand-amiral, la Wehrmacht a cessé un combat devenu inutile. Ainsi se termine une lutte titanesque de près de six ans… Fidèle à son serment, le soldat allemand a accompli, pour son pays, des exploits impérissables. Le peuple l'a soutenu jusqu'au bout, de toutes ses forces et au prix des plus lourds sacrifices. L'Histoire rendra hommage à cette union, jusqu'ici sans précédent, du front et de l'arrière […] Aussi peut-il, en déposant les armes, conserver une légitime fierté en cette heure, la plus grave de notre histoire, avant de se remettre à travailler, avec courage et confiance, pour que l'Allemagne vive éternellement. Aujourd'hui encore, je juge ces paroles justes[1]. »

"Le drapeau soviétique flottant sur les toits du Reichstag, 2 Mai 1945", photo de Evgueni Kaldeï

Il y a des événements qui changent la face du monde. La capitulation du Haut-commandement allemand le 8 mai 1945 met un terme à la Seconde Guerre mondiale en Europe. Quelques mois plus tôt, à la conférence de Yalta, les Alliés s'entendent sur les nouvelles frontières de l'Europe et des sphères d'influence. C'est le triomphe des deux superpuissances qui vont entraîner le monde dans la Guerre froide : les États-Unis et l'Union des républiques soviétiques.

Les conditions de la reddition allemande et des forces de l'Axe (Allemagne, Italie et Japon) ont été déterminées lors de la conférence de Casablanca du 14 au 24 janvier 1943, où les Alliés exigèrent la reddition sans condition des forces de l'Axe. Avec l'avancée soviétique vers l'Ouest après l'échec allemand de Stalingrad et le Débarquement de Normandie par les Alliés en juin 1944 puis en Sicile et en Provence, les jours du Troisième Reich sont comptés. Prises en étau, les forces allemandes reculent partout et bientôt le territoire national allemand est lui-même envahi. Les villes allemandes sont bombardées sans ménagement et sans relâche. Les infrastructures civiles et militaires sont détruites. La population fuit devant l'avancée des Soviétiques, ces sous-hommes qui n'ont qu'une obsession : se venger des atrocités commises par les SS sur leur territoire. Ils ne feront pas de quartier. Dans son bunker sous la Chancellerie du Reich à Berlin, Adolf Hitler s'est entouré de ses fidèles. Il rumine sous les ruines de Berlin en accusant les Juifs, l'incompétence de ses généraux et donne des ordres pour détruire les chemins de fer, les routes, les aqueducs, les centrales électriques parce que, dit-il, les Allemands ne méritent pas de survivre à cette défaite.

La Bataille de Berlin

Adolf Hitler, après s'être marié avec Eva Braun, se suicide dans son bunker[2] le 30 avril 1945. Le lendemain, 1er mai, c'est au tour du successeur désigné de Hitler, Joseph Goebbels, le ministre de la Propagande, de se suicider, après que sa femme, Magda, eut assassiner leurs six enfants dans leur sommeil, car ils ne pouvaient plus vivre dans un monde sans Adolf Hitler.

C'est alors l'amiral Karl Dönitz qui est promu chef d'un Troisième Reich à l'agonie. Le 2 mai, la bataille de Berlin, entamée le 16 avril par l'Armée rouge, se termine par la reddition des dernières forces allemandes. Les Soviétiques sont maîtres de Berlin et le drapeau à la faucille et au marteau est hissé sur le Reichstag. Cette bataille fut une des plus meurtrières en vie humaine de la guerre. À défaut de soldats, les derniers combattants de la Volkssturm, cette milice du peuple ne compte que des vieillards et des adolescents fanatisés par les Jeunesses hitlériennes. À mesure de l'avancée soviétique, les combattants sont fauchés dans la fleur de l'âge, mais pas nécessairement par les balles ennemies. Devant leur hésitation, leur manque d'expérience, leur désespoir, certains doutent et désertent. Ils sont alors fusillés sommairement par les SS et la Feldgendarmerie, la police militaire. La 9e armée du général Busse, forte de 25 000 hommes, traverse l'Elbe pour se rendre aux Américains. La reddition de Berlin est signée le 2 mai à 4 h du matin.

La population civile de Berlin, estimée alors à deux millions d'habitants, vit alors un véritable calvaire. Prise entre deux feux, elle doit se réfugier dans le métro, dans les abris souterrains, les caves et les bunkers. L'électricité est coupée, ainsi que le gaz. Une partie du métro est inondée sur ordre du Führer afin qu'il soit inutilisable pour les Soviétiques. Il ne fait pas très chaud en ce début de mai, comme pour accentuer le malheur de la population. Pourtant, la population berlinoise n'est pas au bout de ses peines. Les soldats soviétiques, pour se venger des massacres perpétrés par la SS, s'en prennent aux femmes berlinoises. Des études ont démontré que près de 20 % des femmes de Berlin ont été violées lors de la bataille de Berlin. Ces femmes, comme si tout le malheur du monde leur était imputé, seront plus tard surnommées *Les femmes des ruines*, car ce sont elles qui déblayeront les ruines de Berlin. La ville de Berlin est détruite à 33 % et le centre-ville à 70 %. La bataille de Berlin a coûté la vie à 22 000 civils et les pertes humaines estimées à 458 058, toute armée confondue.

Le gouvernement de Flensbourg

Après la mort d'Hitler, les pouvoirs du Reich sont dans les mains de l'amiral Dönitz, dont le quartier général se trouve à Flensbourg, près de la frontière avec le Danemark. Le régime nazi continue de fonctionner malgré la mort de son Führer et malgré la défaite imminente. Les défaitistes sont toujours fusillés, des décorations sont également données sur les ruines d'un empire agonisant. Le nouveau gouvernement provisoire ne dispose cependant pas d'une structure cohérente, étant donné le délabrement des infrastructures et des moyens de communication. Le 2 mai 1945, Dönitz ordonne de continuer le combat à l'Est et négocie avec les Occidentaux. Afin que les troupes allemandes ne tombent pas dans les mains des Soviétiques, Dönitz ordonne aux sous-marins de rejoindre des ports contrôlés par les Britanniques. Le 3 mai, le salut hitlérien est interdit dans la Wehrmacht et les cadres du Führer sont retirés des bâtiments publics encore fonctionnels. La même journée, les gardes du camp de concentration de Mathausen abandonnent le camp. Le 4 mai, Dönitz révoque l'ordre de Hitler concernant la destruction des infrastructures allemandes et interdit toute action de la Werwolf. Cette organisation, composée de corps-franc de volontaires nazis et entraînés par les Waffen-SS, fut créée en même temps que la Volkssturm en septembre 1944 pour mener des combats subversifs en arrière des lignes de front. En symbiose avec la politique dite de la *terre brûlée* ordonnée par Hitler en mars 1945, la Werwolf avait pour objectifs de couper les lignes de ravitaillement et de retraite, d'attaquer les hôpitaux, conduire des raids de nuit, exterminer les défaitistes et détruire les infrastructures militaires, civiles et industrielles. Malgré l'ordre de reddition, cette Werwolf fut très active pendant la Bataille de Berlin et continua les combats avec les Soviétiques jusqu'à l'automne 1945, se terrant dans des caves et des usines désaffectées. Elle fut très présente lors des combats rapprochés avec les blindés soviétiques, disputant pas à pas les gravats des rues, pendant les défaitistes et les déserteurs aux réverbères qui se tenaient encore debout comme de lugubres potences désarticulées.

Le général allemand Jodl signant l'acte de reddition mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe, le 7 mai 1945

La reddition de l'Allemagne

Le 4 mai 1945, le général Hans-Georg von Friedeburg signe la reddition aux Alliées des armées du Danemark, de Hollande et de l'Allemagne du Nord-Ouest. Le lendemain, ce général escorte le général Alfred Jodl à Reims pour rencontrer l'état-major des Alliés, alors que Himmler et Rosenberg sont démis de leurs fonctions. Ils seront arrêtés par les Alliés en tentant de fuir. Himmler, le chef des SS et l'architecte de la Solution finale, est reconnu malgré son déguisement et croquera une pilule de cyanure pour ne pas témoigner et être jugé par l'Histoire.

Le 7 mai, une première capitulation est signée à Reims à 2 h du matin qui rentrera en vigueur le 8 mai. Dans la soirée du 8 mai, à 22 h 30, une seconde capitulation est signée à Berlin avec les Soviétiques. Alors que Jodl signait la capitulation à Reims en tant que représentant du gouvernement provisoire allemand, le commandant en chef des armées alliés, Dwight Eisenhower lui dit ces seules paroles : « Vous serez tenu personnellement et entièrement responsable de la façon dont seront observées les conditions de la capitulation. »

Josef Staline était furieux que la capitulation ne se passe pas en présence d'un représentant du Haut-commandement soviétique. C'est pour cette raison que la capitulation de Reims fut considérée comme une capitulation préliminaire et qu'une seconde fut signée le lendemain à Berlin.

La capitulation de l'Allemagne met fin au plus grand conflit destructeur en Europe, mais ne termine pas la guerre. Celle-ci se poursuivra jusqu'en septembre 1945 dans le Pacifique. Dans une Europe pratiquement en ruines, un nouveau monde va émerger, celui de la bipolarisation entre les idéologies communiste et capitalistes, entre deux colosses prêts à s'affronter partout sur le théâtre des conflits autour du monde pour imposer leur hégémonie à des populations pas toujours consentantes.

1. Amiral Karl Dönitz, chef du gouvernement provisoire allemand en 1945, dans ses Mémoires.

2. Le film La Chute *raconte en détail les derniers moments d'Hitler. Il a le mérite de proposer la version de témoins oculaires comme la secrétaire particulière d'Hitler.*

vivez

P ost

MAI 2025

Fleurs, idées et projets bourgeonnent aux quatre coins de notre communauté

le grand rendez-vous environnemental

Le 17 mai
à l'école
Val-des-Monts

Le 31 mai
Séance d'information
Nouvelle bibliothèque

Prévost
ici pour inspirer

EN ROUTE VERS L'ÉCOLE SECONDAIRE

Une fête pour célébrer l'engagement prévostois

Le dimanche 4 mai dernier, la communauté prévostoise s'est réunie en grand nombre à l'école primaire Val-des-Monts pour célébrer une mobilisation citoyenne historique. Près de six ans après la grande marche pour réclamer une école secondaire à Prévost, la Ville a tenu à souligner l'engagement de ses citoyens lors d'une fête communautaire haute en couleur. Nous avons pu compter sur la présence de plusieurs représentants du comité « Pour une école secondaire à Prévost », ainsi que sur celle du maire de la Ville de Prévost, M. Paul Germain; Mme Sonia Bélanger, députée de Prévost, Ministre responsable des Aînés et Ministre responsable de la région des Laurentides; Mme Marguerite Blais, ancienne ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et ancienne députée de la circonscription de Prévost; et M. René Brisson, directeur général du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord.

Sous un soleil radieux, petits et grands ont profité des jeux gonflables, d'un jeu de golf miniature et de hot-dogs vendus au profit de la Maison des jeunes de Prévost.

Moment fort de la journée : l'inauguration du nom officiel de la nouvelle rue qui mènera à la future école secondaire, dont l'ouverture est prévue pour l'automne 2028 et qui sera nommée « avenue du 4-Mai » en l'honneur de cette mobilisation historique. Ce geste symbolique rend hommage à la persévérance et à la détermination de toute une communauté.

Merci aux Prévostoises et Prévostois pour leur engagement indéfectible !

VITESSE ROUTIÈRE

Ralentis pour moi !

À ce jour, plus de 30 pancartes « Ralentis pour moi » ont été remises à des citoyens par le Service de la sécurité communautaire de la Ville de Prévost.

Il est encore temps de vous procurer une pancarte! Vous êtes invités à passer à la réception du Service des loisirs (2880, boul. du Curé-Labelle) pour récupérer une pancarte que vous pouvez placer près de la rue sur votre terrain.

ÉCOLE SECONDAIRE

Cession du terrain

Le 17 avril 2025, la Ville de Prévost a signé la cession officielle du terrain destiné à accueillir la future école secondaire sur son territoire. Cette entente marque une étape déterminante dans la concrétisation de ce projet, en collaboration avec le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN). Par cette cession, la Ville réitère son engagement envers la réussite éducative de ses jeunes citoyens et sa volonté de soutenir activement le développement d'infrastructures structurantes pour la communauté. Nous remercions le CSSRDN et l'ensemble des partenaires impliqués pour leur collaboration dans l'avancement de ce projet porteur pour l'avenir de Prévost.

Lundi 19 mai

Bonne Journée nationale des patriotes!

Fermeture des bureaux municipaux et de la bibliothèque

MDJ LE LOCAL DE PREVOST

CAMPAGNE DE SOCIOFINANCEMENT POUR LA MAISON DES JEUNES DE PRÉVOST

Objectif dépassé, le maire se fera tatouer!

Le 1er avril dernier, M. Paul Germain, maire de la Ville de Prévost, simulait qu'il se faisait tatouer aux couleurs de la Ville de Prévost. Bien que l'intention initiale fût d'en faire un sympathique poisson d'avril, après le grand enthousiasme généré par l'initiative, il a ensuite lancé un défi à tous : si un montant de 2000$ pouvait être amassé au profit de la Maison des jeunes de Prévost, il s'engageait à se faire faire un vrai tatouage symbolisant son attachement à Prévost.

Une collecte de fonds a été mise sur pied pour soutenir La Maison des Jeunes Le Local de Prévost, un lieu essentiel qui accueille les jeunes Prévostoises et Prévostois âgés de 12 à 17 ans. La Ville souhaitait ainsi soutenir le travail extraordinaire de la Maison des Jeunes et l'implication de son équipe dans la communauté.

La levée de fonds fut un grand succès et nous sommes heureux d'annoncer que l'objectif a été atteint et même dépassé! Nous remercions chaleureusement tous les donateurs pour leur grande générosité et nous avons prolongé la période pour faire des dons : il est encore temps de contribuer! La totalité des dons amassés seront remis à la Maison des Jeunes de Prévost et M. Germain se prépare donc à respecter ses engagements en se faisant faire un véritable tatouage. Restez à l'affût, le résultat sera bientôt diffusé!

Pour contribuer:

vivez Prévost

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF | MRC RIVIÈRE DU NORD

TRANSPORT ADAPTÉ COLLECTIF

TAC, j'embaque!

Les services de TAC Rivière-du-Nord (Transport adapté et collectif de la MRC Rivière-du-Nord) sont gratuits pour les étudiants et les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à Prévost.

Marche à suivre

Réservez jusqu'à 1h à l'avance de votre départ 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Les services de TAC Rivière-du-Nord sont uniquement accessibles sur réservation. Afin de réserver votre trajet, vous devez vous abonner au service.

Deux types de réservations sont offerts. La réservation de trajets collectifs réguliers et le transport adapté. Le fonctionnement varie selon le type de service pour une solution sur mesure.

Veuillez prendre note que le transport d'étudiants pour les écoles secondaires et primaires durant les heures scolaires n'est pas offert par le TAC.

Pour plus d'informations:

M. Paul Germain et John Tittel de l'entreprise Les Sentiers.

ENTREPRISE GAGNANTE DU PRIX PRESTANCE PRÉVOST 2025

Félicitations à Les Sentiers

Le 26 avril dernier avait lieu le Gala Zénith de la Chambre de commerce et d'industrie Rivière-du-Nord (CCIRDN), un événement annuel de reconnaissance des entreprises et organismes membres de la CCIRDN. À cette occasion, le prix Prestance Prévost a été décerné à une entreprise ou un organisme honorant son apport significatif à sa collectivité au cours des deux dernières années. Cette année, l'entreprise lauréate est Les Sentiers, un lieu de recueillement commémoratif, un cimetière naturel et un service funéraire unique en son genre à Prévost. Certaines organisations vont bien au-delà de leur mission première. Grâce à son implication sociale remarquable, l'entreprise Les sentiers offre un soutien indéfectible aux citoyens et aux organismes locaux.

Par sa générosité constante et son engagement, M. Tittel est un pilier de la collectivité prévostoise, notamment grâce à des commandites, des prêts de salle et un réseau de soutien pour les personnes vulnérables. Son engagement dépasse largement les frontières de Prévost, témoignant d'un profond sens du partage et de la solidarité.

Félicitations également aux autres nominés de la catégorie, qui ont impressionné le jury : la Microbrasserie Charcuteries Shawbridge, La Halte Boréale, Les Moulins La Fayette et La Clinique au Centre d'Elle. Bravo encore au lauréat et aux nominés de 2025 et félicitations à Shawbridge pour le Prix Zénith Investissement!

PROTECTION ET QUALITÉ DE L'EAU

Un engagement essentiel pour revitaliser la rivière du Nord

Lors d'une cérémonie officielle tenue le 15 avril 2025, 28 villes et municipalités ont signé une déclaration d'engagement pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord. Cette initiative marque un tournant significatif pour l'avenir de la rivière du Nord dans la région des Laurentides.

Cette déclaration, initiée par le maire de Prévost M. Paul Germain et fruit d'une démarche de concertation avec Abrinord et les municipalités riveraines, engage les signataires à poser des gestes concrets et coordonnés afin de restaurer la qualité de l'eau de la rivière du Nord avec des objectifs clairs : assurer un accès à une eau de qualité pour les générations actuelles et futures ainsi que de favoriser le maintien de la qualité des milieux aquatiques permettant de rendre plusieurs services écosystémiques aux communautés.

« C'est un moment historique. On ne parle pas ici d'un vœu pieux, mais d'un véritable plan d'action collectif. Nous voulons rendre la rivière du Nord à nos citoyens, la rendre propice à la baignade à moyen terme et la remettre dans un état dont nous pourrons tous être fiers », a déclaré le maire Germain, maître d'œuvre de cette initiative.

Un effort collectif régional

La ratification de cette déclaration a été rendue possible grâce à la collaboration étroite entre les élus municipaux, les organismes de bassin versant et les experts du milieu. Abrinord, organisme de concertation reconnu, a joué un rôle clé dans le rassemblement des municipalités autour de cette cause commune. De son côté, la Fondation Rivières a fourni des données essentielles à la compréhension des sources de pollution et aux stratégies à mettre en place pour y remédier.

Un projet porteur d'avenir

La déclaration prévoit plusieurs engagements concrets, notamment :

- la réduction des surverses d'eaux usées dans les cours d'eau;
- l'amélioration de la gestion des eaux pluviales;
- la restauration des berges et des milieux humides;
- et une sensibilisation accrue des citoyennes et citoyens à la protection de l'eau.

Pour M. Paul Germain, il s'agit d'un acte de responsabilité intergénérationnelle : « Nous sommes nombreux à avoir grandi en longeant cette rivière, en la regardant passer. Il est temps que nos enfants puissent à leur tour en profiter et s'y attacher. Cet engagement, c'est pour eux. »

Juin mois de l'eau

Le mois de l'eau

En 2017, le gouvernement du Québec a proclamé le mois de juin « Mois de l'eau » pour sensibiliser et éduquer la population sur l'importance de l'eau et les enjeux qui y sont liés.
Le Regroupement des organismes de bassins versants (ROBVQ), les Organismes de bassins versants (OBV) du Québec et les Tables de concertation régionales (TCR) soutiennent cette initiative. Tout au long du mois de juin, ces acteurs de l'eau mettent en avant diverses activités pour faire connaître les enjeux liés à l'eau et promouvoir les bonnes pratiques de gestion de cette précieuse ressource.
Bon mois de l'eau et surveillez les initiatives qui seront mises en place par la Ville de Prévost au cours de prochaines semaines.

Chantiers à venir
dans le secteur du Vieux-Shawbridge

PLAN DE CIRCULATION

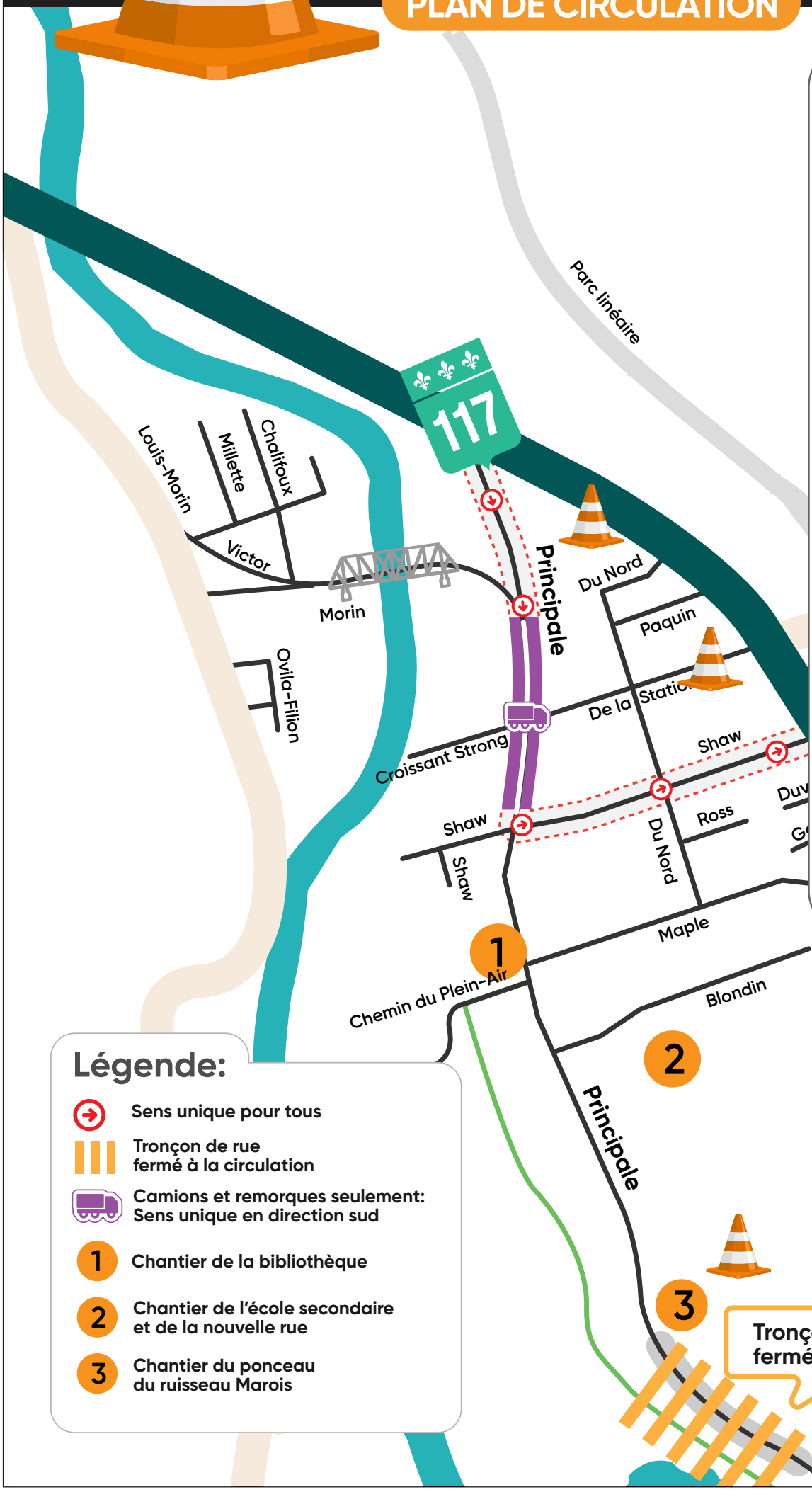

Certains chantiers seront lancés dès cet été dans le secteur, notamment la réfection du ponceau du ruisseau Marois, la nouvelle école secondaire et la nouvelle avenue du 4-Mai. Afin d'assurer la sécurité et la fluidité de la circulation dans le secteur pendant cette période, des plans de circulation ont été élaborés à la suite d'études évaluant les meilleures options de circulation en fonction des travaux en cours. Les résidents du secteur ont également été rencontrés lors d'une séance d'information le 29 avril dernier et certains organismes ont été rencontrés en personne afin d'expliquer les plans de circulation qui seront déployés.

Du 20 au 23 mai (sous réserve de la météo), le pont Shaw sera fermé à la circulation afin de permettre des travaux de pavage de la membrane.

De juin à novembre, la rue Principale sera fermée à la circulation au niveau du ruisseau Marois afin de permettre la réfection du ponceau, des travaux qui devaient être complétés en 2024 et qui ont été repoussés à cette année en raison d'exigences du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. En raison de cette fermeture, la circulation des camions des autres chantiers au nord de celui-ci doit être encadrée. Deux portions de rues deviendront donc à sens unique pendant cette période.

Nous invitons tous les citoyens à consulter le site web et la page Facebook de la Ville et à s'inscrire aux alertes citoyennes afin d'être tenus au courant des plans de circulation et avis relatifs aux travaux.

ville.prevost.qc.ca/info-travaux

vivez Prévost

le grand rendez-vous environnemental

17 mai, 9 h à 14 h

École Val-des-Monts

(872, rue de l'École)

Plusieurs organismes locaux présents sur place!

- **Jeunes arbres offerts gratuitement**
- **Pousses et semences d'asclépiades offertes gratuitement**
- **Analyses d'eau à prix réduit***
- **Service de déchiquetage de documents gratuit****
- **Kiosque de vente de plantes à prix modique au bénéfice de la Société d'horticulture et d'écologie de Prévost (SHEP).**
- **Animation par Insectambulant et jeux gonflables**

Camion de cuisine de rue

Cafés spécialisés, collations et dîner ($)

Jeux gonflables

* Des bouteilles d'échantillonnage sont disponibles à nos comptoirs.

** À hauteur de deux boîtes standard par citoyen.

Prévost

Distribution de compost et de paillis

Vous voulez enrichir le sol de votre potager ou embellir vos plates-bandes ? Du compost et du paillis sont offerts gratuitement aux résidents de Prévost.

Compost

Le compost, de grade A, provient du centre Mironor où sont envoyées nos matières organiques collectées via les bacs bruns. Il est disponible en libre-service à côté de l'écocentre, sur la rue Doucet, **le samedi 24 mai et du mercredi 28 au samedi 31 mai inclusivement, de 9 h à 16 h**. Le volume maximal est limité à une demi-verge à la fois (l'équivalent d'une demi-remorque domestique de 4 par 8 pieds), jusqu'à un maximum d'une verge par propriété.

Paillis

Le paillis, issu de la collecte de branches, est disponible tout l'été, de mai à septembre, en formule libre-service au bout du chemin du Plein-Air, dans le stationnement de droite. Limite d'une verge à la fois, sans limite de quantité totale. Pensez à apporter votre pelle et vos contenants, puisqu'il n'y a aucun outil sur place.

Pour plus d'informations :

vivezPrévost

Déchiquetage de branches

Vous ne savez que faire avec vos branches ? La Ville offre, de mai à novembre, un service de déchiquetage effectué par les employés municipaux.

La tarification est de 25 $ plus taxes pour le premier 15 minutes de déchiquetage auquel s'ajoute 45 $ plus taxes pour 15 minutes additionnelles, pour un maximum de 30 minutes par opération. Vous recevrez la facture par la poste une fois les travaux effectués. Chaque propriété a droit à ce service deux fois par année. Le délai maximal est de 30 jours entre l'inscription et le ramassage.

L'inscription en ligne sera disponible dès le 22 mai.

ville.prevost.qc.ca/branches

SAMEDI 7 JUIN

Journée grand ménage

Le samedi 7 juin, de 8 h à 16 h, profitez de la Journée grand ménage pour vous débarrasser de rebuts spéciaux tels que les matériaux de construction, les tapis, les toiles de piscine, les branches, les bûches, les feuilles, le métal, l'asphalte, le béton, la terre et le gravier. Rendez-vous au bout du chemin du Plein-Air, dans le stationnement nord du terrain de baseball et des terrains de soccer. Certaines conditions s'appliquent :

- Le service est réservé exclusivement aux citoyens de Prévost. Vous devrez présenter une preuve de résidence avec photo.
- Des frais s'appliquent. Le paiement se fait sur place et en argent comptant uniquement.
- Chaque citoyen est responsable du déchargement de ses résidus aux endroits indiqués pour chaque type de matière.

Pour connaitre la tarification :

ville.prevost.qc.ca/grandmenage

SAMEDI 28 JUIN

Activité d'initiation à la pêche pour les jeunes prévostois de 6 à 17 ans

Le samedi 28 juin prochain, sur le site du Parc régional à Prévost, cinquante jeunes pourront bénéficier gratuitement de 2 h 30 d'initiation à la pêche, équipement fourni, et recevoir un permis de pêche en herbe valide jusqu'à leurs 18 ans. L'activité est offerte par la Ville de Prévost en collaboration avec le Parc régional de la Rivière-du-Nord.

Les inscriptions ouvriront bientôt et se trouveront ici : **parcrivieredunord.ca**

Programme de subvention végétalisation des rives

Votre propriété est riveraine d'un lac, d'un ruisseau, d'une rivière ? Profitez de cette opportunité de vous procurer des herbacées, arbres et arbustes adaptés à la végétalisation des berges. Subventionnées par la Ville jusqu'à hauteur de 30 %, ces plantes contribueront à préserver la qualité de l'eau tout en vous permettant de vous conformer à la réglementation en vigueur. La date limite pour déposer une demande est le 31 mai.

Les plants vous seront ensuite livrés à domicile les 7 et 8 juin.

Pour plus d'informations et pour le formulaire de commande :

ville.prevost.qc.ca/programmes-subvention

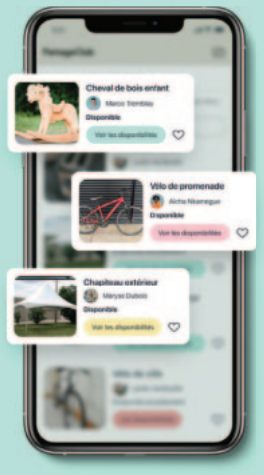

Partage Club

Emprunter plutôt qu'acheter !

Vous avez besoin d'un objet, mais vous ne comptez pas l'utiliser régulièrement ? Alors, pourquoi ne pas l'emprunter plutôt que de l'acheter? La Ville de Prévost est fière d'offrir à ses citoyens un abonnement annuel gratuit pour 250 abonnés. Vous avez besoin de chaises pliantes, de chapiteaux, de tables, de glacières, d'une remorque ou même d'une tondeuse électrique ? La Ville offre la possibilité d'emprunter tous ces objets !

Créez votre compte et ajoutez le code d'activation «ECOCHOIX»

Prévost

ville.prevost.qc.ca/partageclub

Des potagers et une serre hydroponique à l'école Val-des-Monts dès cet automne !

Grâce au budget participatif du Comité consultatif en développement durable et en environnement (CCDDE), l'école Val-des-Monts pourra concrétiser un projet inspirant : l'aménagement de potagers éducatifs et d'une serre hydroponique sur son terrain.

Ce projet, prévu pour la rentrée scolaire 2025, est le fruit d'une véritable cocréation communautaire. Des parents engagés, l'équipe école, des élèves curieux, la Ville de Prévost et le jardinier Patrick Logan (des Entreprises Patrick Logan) ont uni leurs efforts pour concevoir un espace de culture adapté aux besoins des jeunes.

Au-delà de l'apprentissage du jardinage, ces aménagements offriront un lieu vivant pour développer des compétences concrètes, renforcer le lien avec la nature et favoriser l'autonomie alimentaire.

Un bel exemple de collaboration locale pour semer, ensemble, un avenir durable !

Les dessins ci-dessus ont été réalisés par Théo Contant, Emma Trottier, Maélie Barbe, Florence Leduc, Raphaël Gagnon et Isabella Bélanger.

vivez Prévost

DU 18 AU 25 MAI

Semaine nationale des travaux publics

Du 18 au 25 mai 2025, profitez de la semaine nationale des travaux publics pour manifester votre reconnaissance !

Les infrastructures publiques sont constamment sollicitées et les employé(e)s des travaux publics s'assurent de les maintenir efficacement et avec toute la rigueur requise afin que le réseau demeure sécuritaire. Que ce soit pour du déneigement, un bris d'aqueduc ou une réparation de ponceau, l'équipe des travaux publics de Prévost œuvre sans relâche et est toujours prête à intervenir avec détermination et efficacité sur le territoire.

Dans le cadre de la semaine nationale des travaux publics, nous vous invitons à dire « Merci » à nos travailleurs des travaux publics que vous pourrez croiser dans vos quartiers puisque la reconnaissance ne coûte rien, mais elle apporte énormément !

PISCINES RÉSIDENTIELLES

Vous avez jusqu'au 30 septembre 2025 pour vous conformer !

Pour limiter l'accès des jeunes enfants, des règles s'appliquent à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres).

Les propriétaires de piscines résidentielles installées avant le 1er novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs aménagements conformes à la nouvelle règlementation adoptée par le gouvernement provincial.

Pour plus d'informations et pour vérifier la conformité de vos installations, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme : urbanisme@ville.prevost.qc.ca.

Pour plus d'information sur la règlementation :

ville.prevost.qc.ca/formulaires

Hommage aux bénévoles

Le jeudi 1er mai dernier avait lieu l'hommage aux bénévoles prévostois, une soirée annuelle organisée par la Ville de Prévost à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole afin de remercier les personnes et les organisations pour les efforts qu'ils déploient dans notre communauté. Seize organismes ont été honorés lors de cette soirée :

- Association des résidents du lac Renaud
- Club de bridge
- Club de pétanque
- Club de lecture
- Club de scrabble
- Club Optimiste de Prévost
- Comité régional pour la protection des falaises
- Club Soleil de Prévost
- Coopérative Le Hameau de Prévost
- Diffusions Amal'Gamme
- Héritage Plein Air du Nord
- Journal des citoyens
- Maison d'entraide de Prévost
- Maison des jeunes Le local de Prévost
- Paroisse Saint-François-Xavier
- Société d'Horticulture et d'Écologie de Prévost

Un énorme merci à tous !
Retrouvez toutes les photos de la soirée à :

ville.prevost.qc.ca/hommage

Dans un Croque-livres près de chez-vous !

Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches
(2945, boul. du Curé-Labelle)

Centre récréatif du Lac-Écho
(1410, rue des Mésanges)

Gare Prévost (1272, rue de la Traverse)

Parc des Morilles (rue des Morilles)

Parc du Clos-Fourtet
(rue du Clos-Fourtet)

Parc Lesage (rue Lesage)

Parc Val-des-Monts
(1208, rue Principale)

La Boîte à livres :
Espace vert Louis-Morin (rue Morin)

Deux nouveaux emplacements :

Garderie l'Abri-Doux
(748, rue de la Station)

Clinique Podiatrique de Prévost
(2731, boul. du Curé-Labelle)

RAPPEL IMPORTANT

Visite de prévention incendie résidentielle

Dans les prochaines semaines (mai), vos pompiers seront sur notre territoire et plus spécifiquement au district 5 et 6 pour effectuer des visites de prévention dans les résidences afin de vérifier les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, tel que requis par le schéma de couverture de risques en incendie de la MRC. Objectifs approximatifs : 1 500 portes.

Les visites de prévention effectuées par les pompiers municipaux concernent essentiellement les bâtiments résidentiels et multi logements.

Les pompiers visiteront une partie des bâtiments dans les prochaines semaines. Ceux-ci seront en uniforme et clairement identifiés à votre service de la sécurité incendie ainsi que leur véhicule.

Notez que la loi autorise les pompiers mandatés par la Ville à prendre des photos des bâtiments lorsqu'un risque ou une anomalie sont identifiés lors des visites. N'hésitez pas à contacter le 450 224-8888, poste 6282 si vous avez des questions.

La sécurité et le bien-être des citoyens sont une préoccupation majeure à la Ville de Prévost. Dans cette perspective, la Ville désire vous rappeler que, selon le règlement 562 relatif à la sécurité incendie, il est strictement interdit d'allumer des feux, que ce soit pour détruire des branches, des broussailles, des débris de construction, de l'herbe sèche ou toute autre matière combustible.

Pour compléter le formulaire de l'auto-inspection des avertisseurs :

FOYER EXTÉRIEUR ET FEU D'AMBIANCE

Les 14 conseils que vous brûlez de savoir

Foyer extérieur

Un foyer extérieur est autorisé, sans qu'un permis ne soit nécessaire, à la condition qu'ils respectent, en tout temps, les normes de sécurité suivantes :

- Les flammes ne doivent pas dépasser un (1) mètre de haut;
- La propagation du feu doit être évitée au moyen de matières incombustibles tels que la pierre, le béton ou tout autre matériau reconnu comme étant ignifuge;
- Le diamètre du feu ne doit pas excéder un (1) mètre;
- L'installation doit être située à trois (3) mètres des lignes de propriété et à cinq (5) mètres de tout bâtiment;
- La fumée émise ne doit pas importuner les voisins;
- Seul le bois peut être utilisé comme combustible pour ce type de feu;
- Une personne doit, en tout temps, être en charge du feu et avoir sur les lieux, l'équipement ou les appareils nécessaires pour empêcher que le feu ne s'étende;
- La personne en charge doit, avant de quitter les lieux, s'assurer que le feu est complètement éteint et qu'il n'y a aucun risque de propagation;
- Le propriétaire de l'immeuble sur lequel un tel site est aménagé, doit en aviser le service des incendies de la Ville.

Feux d'ambiance

Un feu d'ambiance est une installation qui laisse sous-entendre que des gens sont à proximité du feu et profitent de l'ambiance du moment créée par ce dernier. Un feu d'ambiance est également autorisé dans un foyer extérieur pourvu que ledit foyer respecte les normes de sécurité suivantes :

- L'installation doit être située à trois (3) mètres des lignes de propriété et à cinq (5) mètres de tout bâtiment;
- L'installation doit être construite en pierre, en brique, en blocs de béton ou préfabriquée et avoir une cheminée munie d'un pare étincelles;
- La construction ne doit pas excéder deux mètres et trente centimètres (2,3 m) de haut;
- Nous privilégions le type de foyer extérieur muni d'une cheminée d'environ 450 millimètres pour créer un mouvement de convection vers le haut de la fumée;
- Le feu d'ambiance doit également respecter toutes les règles de sécurité propres au foyer extérieur par rapport à la fumée, le type de combustible, la présence sur les lieux, l'obligation de l'éteindre en quittant les lieux et celle d'aviser le service des incendies.

Le plaisir de faire un feu de foyer à l'extérieur ne doit pas nuire au bien-être de votre entourage. Utilisez une bonne qualité de bois. Vérifiez la direction et l'intensité du vent. Lorsque le vent se lève, il vaut mieux ne pas faire de feu.

BON À SAVOIR...

La tenue d'un feu d'ambiance ou foyer extérieur, dans une cour privée résidentielle, peut être suspendue lorsque l'activité fait l'objet d'une plainte et que la fumée émanant de ce feu constitue une nuisance pour le voisinage, selon l'employé de la Ville désigné et ce, **même si l'installation est réglementaire**.

Quiconque contrevient à la réglementation en vigueur est passible d'une amende de 300$ à 500$ pour une première infraction (règlement 562).

Pour plus d'informations :

quoi faire en mai et en juin ?

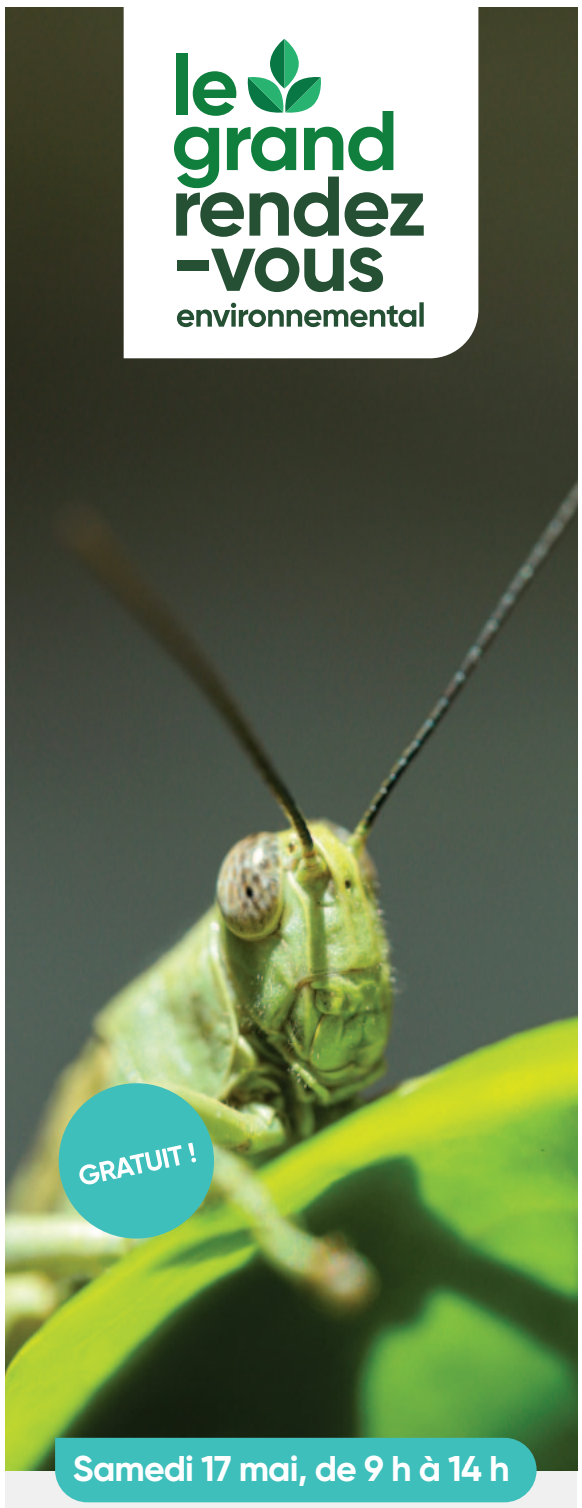

Samedi 17 mai, de 9 h à 14 h

Spectacle jeunesse Insectambulant

École Val-Des-Monts
(872, rue de l'école)

Insectambulant vous invite à découvrir sa fascinante collection d'insectes, comprenant à la fois des spécimens épinglés et plusieurs insectes vivants. Venez rencontrer de près ces petites merveilles de la nature… et peut-être même leur serrer la pince !

Samedi 24 mai, 10 h
Mercredi 28 mai, 10 h 30

Heure du conte 3 à 5 ans

Les enfants sont invités à découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

Lieu : À la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches (2945, boulevard du Curé-Labelle)

Places limitées | Inscription requise

Mardi 10 juin, à 10 h30

Atelier d'éveil à la lecture

Initiez vos tout-petits de 0 à 2 ans à la découverte des livres et de la lecture.

Au programme : lecture d'albums sur plusieurs thématiques, comptines, jeux, activités et suggestions de lecture.

Lieu : À la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches (2945, boulevard du Curé-Labelle)

Places limitées | Inscription requise

Dimanche 25 mai, 9 h

Ti-Mousse dans la brousse

Venez vivre l'expérience Ti-Mousse dans Brousse, une initiative qui vise la pratique d'activités de plein air et l'accès à la nature pour les jeunes familles. S'adressant aux familles ayant au moins un enfant âgé entre 3 et 8 ans, l'activité permet d'informer, d'inspirer et de motiver les plus jeunes à profiter des bienfaits de la nature de façon sécuritaire. Des thèmes différents seront abordés lors de chaque sortie. Assurez-vous d'apporter de bonnes chaussures et une bouteille d'eau. La prochaine activité aura lieu le 25 mai.

Thème : Les saisons

Lieu : à la MOC, départ de la Gare de Prévost (1272, rue de la Traverse)

Places limitées | Inscription requise

Mercredi 25 juin, 9 h

Clubs de lecture estivaux

Cet été, la bibliothèque invite les enfants de 3 à 12 ans à participer aux clubs de lecture. Il y aura des activités, des concours, des tirages ainsi qu'une sélection de livres en lien avec le thème de l'été.

Les 100 premières personnes inscrites recevront une trousse du lecteur en cadeau !

Lieu : À la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches (2945, boulevard du Curé-Labelle)

Places limitées | Inscription requise

Pour vous inscrire :
ville.prevost.qc.ca/inscription

vivez Prévost

babillard

Samedi 24 mai, à 19 h 30

Diffusions Amal'Gamme

Concert-bénéfice Christopher Hall et le quatuor comique

Belle musique et rires aux éclats! Le clarinettiste et humoriste Christopher Hall, en compagnie d'un quatuor à cordes, feront un concert-bénéfice irrésistible... Mozart, Brahms et Weber sont au programme. C'est promis, vous en aurez plein les oreilles!

Les Diffusions Amal'Gamme vous disent merci de votre généreux soutien.

Coût : 65 $

Lieu : Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale)

Samedi 31 mai, à 19 h 30

Carnaval Carl Mayotte Fusion Quintet

Le virtuose de la basse Carl Mayotte nous revient avec son quintette ! En 2022, son troisième album, Escale, a été couronné au gala de l'ADISQ du Félix pour l'album jazz de l'année. Mayotte vient nous présenter son nouvel opus, Carnaval... Le jazz fusion à son meilleur!

Coût : 35 $ / Abonné : 30 $

Gratuit pour les moins de douze ans, réservation nécessaire.

Lieu : Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale)

diffusionsamalgamme.com

30 avril 2025, à 19 h 15

Société d'horticulture et d'écologie de Prévost

Conférence : Des haies fleuries et différentes par la conférencière Hélène Baril

Date : Le 28 mai 2025, à 19 h 15
Lieu : Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale)

Il n'y a pas que les conifères qui peuvent créer l'intimité autour d'une résidence. Tous les arbustes, ou presque, peuvent devenir des haies fleuries et libres. Osez le changement et dynamisez votre jardin avec des haies plus vivantes et colorées.

Coût : Membres – Gratuit ! | Non-Membres – 5 $
Informations : shepqc.ca

LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

Samedi 7 juin, de 10 h à 15 h à la Halte Boréale (2875, boul. du Curé-Labelle)

Venez participer au Marché des petits entrepreneurs de La Halte Boréale, à Prévost. Vous pourrez y découvrir 40 petits entrepreneurs qui vous y attendent avec enthousiasme !

En cas de pluie, l'événement sera déplacé à l'école Val-des-Monts.

Information : lahalteboreale.ca

PREMIÈRE FIN DE SEMAINE : 17-18 MAI

Ventes de garage permise sur les propriétés privées

Pour consulter la liste des ventes de garage inscrites :

Marché de Prévost

Du 31 mai au à la mi-octobre, un nouveau Marché se tiendra sur la rue de la Traverse les samedis, de 9 h à 15 h.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour assurer l'aide au montage du site de 7 h à 9 h et au démontage du site de 15 h 30 à 17 h.

Intéressés à donner un coup de pouce à cette initiative citoyenne ?

Contactez Cynthia Desruisseaux à cdesruisseaux@ville.prevost.qc.ca

LES COURSES DE LA COULÉE

4e édition

Samedi 7 juin 2025

au profit du **Club du Parc de la Coulée**

Vous êtes cordialement invités à la quatrième édition des Courses de la Coulée, un évènement familial de course en sentier qui aura lieu le samedi 7 juin prochain !

Venez vous amuser et poser un geste concret qui aidera à la pérennité du magnifique Parc de la Coulée puisque tous les profits de l'évènement seront remis au Club du Parc de la Coulée.

Les distances de 1,5 km et 3 km sont de retour pour les enfants ainsi que les classiques 5, 10 et 15 km pour tous.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire,
visitez evenementstopchrono.com/les-courses-de-la-coulee

Prochaines séances du conseil municipal

Lundi 9 juin, à 19 h
Lundi 7 juillet, à 19 h
Lundi 18 août, à 19 h

Les séances du conseil municipal sont publiques et se déroulent à la Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale, Prévost).

Webdiffusion

Les séances du conseil sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville de Prévost. Il est possible d'accéder aux vidéos antérieures des séances sur la page Facebook ou sur YouTube.

Pour joindre les membres du conseil municipal :

ville.prevost.qc.ca/elus

Points de service :

Hôtel de ville
(Administration,
taxation et affaires juridiques)
2870, boul. Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0
450 224-8888, poste 0
servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Services aux citoyens
(Requêtes, plaintes, etc.)
2772, boul. Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0
450 224-8888, poste 0
servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site Internet : ville.prevost.qc.ca

Prévost

Suivez-nous !

vivez Prévost

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Piedmont !

Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Séance ordinaire du 5 mai 2025

Le maire annonce une rencontre courte. Il indique que le niveau de l'eau de la rivière, qui fait l'objet d'une surveillance serrée, ne donne pas lieu de s'inquiéter.

Le 24 mai aura lieu la journée annuelle de l'environnement au parc Gilbert-Aubin, en matinée. Plusieurs activités liées à l'environnement auront lieu, dont une distribution de compost. L'activité *un enfant, un arbre* aura également lieu à ce moment – Rappelons qu'un arbre est planté pour chaque enfant né sur le territoire pendant l'année.

Une activité en hommage aux bénévoles a eu lieu le 3 mai dernier. Le maire a souligné la participation précieuse de trois bénévoles en particulier, soit Pierre Laurendeau, Francine Rainville et Michel Lacasse, qui sont très impliqués dans le comité pour les aînés, mais également dans une foule d'autres activités.

Nouveau plan d'urbanisme

Une séance spéciale aura lieu prochainement pour le dépôt du nouveau plan d'urbanisme. La date, n'étant pas encore connue, sera publiée sur le site web. Cette séance aura comme objet le plan et les règlements d'urbanisme, sur lesquels l'administration planche depuis environ deux ans. On doit y donner un avis de motion et déposer plusieurs règlements. Dans la foulée, une consultation publique devra avoir lieu et cette dernière sera annoncée prochainement.

Appui à Saint-Sauveur pour la gestion des aqueducs privés

La Ville de Saint-Sauveur a été sommée par le ministère de l'Environnement de prendre en charge cinq installations privées fournissant de l'eau potable et appartenant à une entreprise qui a cessé ses opérations sans préavis.

Considérant qu'aucun financement n'a été offert à la Ville pour prendre en charge ces nouvelles responsabilités, le Conseil, en appui à Saint-Sauveur, dénonce le fardeau que cela impose, ainsi que la création d'un grave précédent pour les autres Municipalités qui pourraient être appelées à prendre la charge d'installations désuètes laissées par des entreprises qui fournissent de l'eau potable sur leur territoire.

À Piedmont, le maire explique qu'il n'y a qu'un seul réseau privé de ce type et que les démarches sont déjà bien avancées pour y voir. Ce réseau est installé à proximité du puits Labrador, qui sera prochainement mis en opération. Une servitude à cet effet a été entérinée devant notaire déjà. Piedmont n'aura pas à vivre le type de problème qui accable Saint-Sauveur.

Opposition au changement de nom du Pavillon Marie-Rose de l'école de Saint-Sauveur

Le pavillon Marie-Rose étant bien enraciné dans la communauté, le changement de son nom annoncé par le Centre de Services Scolaires des Laurentides (CSSL) fait l'objet d'une forte indignation. Ni la population ni le Conseil municipal n'ont été informés de ce projet qui affecte un symbole identitaire de la région. Le Conseil a donc résolu de s'opposer fermement à ce changement de nom, qui aurait été motivé par la fusion avec l'école alternative. Il demande également au CSSL de renoncer immédiatement à cette initiative et de respecter l'histoire, la mémoire collective et la volonté de la population locale.

La Municipalité de Saint-Sauveur s'oppose également au changement de nom.

Ressources humaines

On annonce que le nouveau directeur des travaux publics, qui devait commencer son mandat à la fin du mois d'avril, s'est désisté. Les recherches de candidats se poursuivent.

Le directeur des finances prendra sa retraite et quittera le 1er août. Le conseiller financier actuel est pressenti pour le poste.

Contrats

Un montant d'environ 130 000 $ taxes incluses sera dédié à l'achat de deux VUS électriques pour les opérations des travaux publics.

Achat d'un camion 12 roues : à la suite de l'appel d'offres, un camion sera acheté au montant de 389 419,26 $, taxes incluses.

Garage municipal

À cause des problèmes de structure décelés dans la section administrative du garage municipal, un appel d'offres sera lancé afin de concevoir et de superviser la démolition et la décontamination de la partie viciée. Les réparations sont impossibles et la décontamination du sol est impérative. Un nouveau bâtiment devra donc être construit.

Questions des citoyens

L'entrepreneur ayant acheté le terrain d'un ancien bar sur la rue de la Gare et qui s'est vu refuser son projet tel que présenté parle d'une catastrophe. Le moratoire quant aux nouveaux branchements à l'égout vient également s'ajouter aux problèmes vécus. Il demande si les débits prévus au contrat étaient basés sur une utilisation réelle et mesurée. Le maire répond que non, que les signataires se sont historiquement basés sur une utilisation théorique en considérant le nombre de logements branchés au système. Il précise que les données réelles seront connues vers l'automne prochain vu l'installation de débitmètres à l'automne 2024.

Le propriétaire du terrain demande également s'il est prévu, au plan d'urbanisme, de se doter d'un processus clair pour permettre aux promoteurs de présenter leurs projets au Conseil de manière préliminaire et d'avoir une acceptation préliminaire avant d'engager des coûts de planification qui peuvent être très importants. Le maire répond que cette idée pourra être soumise dans le cadre de la consultation qui aura lieu prochainement. Il précise aussi que l'administration verra à s'informer des pratiques des autres Municipalités à ce niveau.

Un citoyen qui a vu ses installations septiques rendre subitement l'âme demande à être branché à l'égout étant donné qu'il serait le seul du secteur à ne pas être branché. Le maire explique le moratoire actuellement en cours, mais précise qu'il va vérifier pour voir ce qui peut être fait.

Un citoyen discute d'un projet d'asphaltage sur une section du chemin des Frênes et demande si le tout est prévu prochainement. Le maire indique qu'il n'y a rien là-dessus pour cette année, mais que des discussions auront lieu avec l'urbanisme. Le citoyen mentionne que le chemin est en mauvais état. Les vélos sur le chemin Avila seraient également particulièrement désavantagés, le maire mentionne qu'il demandera ce qui peut être fait.

Foire de l'environnement

Municipalité de Piedmont

Un **rallye-nature**, un kiosque de découvertes et une randonnée guidée d'interprétation seront animés par le groupe GUEPE. C'est une occasion d'en apprendre davantage sur la nature sur le thème entre marais, rivière et forêt, sur les phénomènes naturels printaniers et sur les espèces exotiques envahissantes.

Vente de garage

Une vente de garage sera organisée lors de l'évènement. Prévoyez apporter votre argent comptant. L'inscription est nécessaire pour réserver une place. Faites vite, les places sont limitées. Vous avez jusqu'au mardi 20 mai à 16 h 30 pour vous inscrire!

Distribution

Distribution de plantes potagères, d'un plant de fraisiers, d'un plant de framboisiers, des jeunes arbres, du compost et du paillis pour les citoyens de Piedmont.

À noter que le paillis et le compost seront distribués uniquement en vrac, pensez à apporter vos sacs ou vos sceaux.

Kiosques

Un kiosque animé par Boyer et Fils offre des analyses d'eau à prix réduit. Vous devrez remettre les échantillons lors de la Foire, les bouteilles d'échantillonnage peuvent être récupérées dès le 1er mai à l'hôtel de ville et directement chez Boyer et Fils au 724, rue Principale.

Il y aura également une **collecte** de plusieurs objets recyclables tels que les appareils électroniques, les néons et les ampoules, les batteries et les bouchons de liège.

Un service de **déchiquetage** de documents confidentiels sera également offert pour nos citoyens. Un maximum de 3 boites par propriété sera accepté.

Samedi 24 mai
de **8 h à 12 h**
Parc Gilbert-Aubin
(685, boul. des Laurentides)

Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, contactez-nous au **ssimard@piedmont.ca** ou au **450-227-1888 poste 225**.

Quel avenir pour le *Journal des citoyens* ?

Rencontre citoyenne
Venez faire entendre votre voix !

Citoyens de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs, on a besoin de vous !

Le *Journal des citoyens*, après près de 25 ans d'existence entre dans une nouvelle étape. Et vous pouvez contribuer à imaginer sa suite!

Samedi 17 mai 2025, à 10 h, à la salle Saint-François-Xavier, Prévost

Au programme

- Réflexion sur la pérennité du journal
- Discussion sur la relève et l'avenir de l'organisation
- Prises de parole citoyennes et échanges ouverts

Avec la participation

- Les maires de Piedmont, Prévost et Sainte-Anne-des-Lacs
- Carole Trempe et Laurent Besner à l'animation

Vous avez lu, soutenu, ou apprécié le *Journal*? Venez partager vos idées!

Un journal indépendant et enraciné, c'est l'affaire de tous.

La Journée de l'arbre

Un événement qui a profité à tous

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Le samedi 10 mai se déroulait la Journée de l'arbre, au parc Henri-Piette de Sainte-Anne-des-Lacs. Malgré un début de matinée maussade, les Annelacois étaient au rendez-vous avec leur sac, leur seau ou leur boîte pour y déposer quelques pousses d'arbre, des fines herbes et, pour ceux qui le désiraient, du compost.

Photo : Jessica Perron, agente de communication de la Municipalité

Sonia Bélanger, députée de Prévost, ministre responsable des Aînés, ministre déléguée à la Santé et ministre responsable de la région des Laurentides, s'est entretenue avec quelques membres d'ABVLACS. Celle-ci s'est dite très impressionnée par l'implication des résidents bénévoles de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Le Mois de l'arbre et des forêts au Québec
Les célébrations du Mois de l'arbre et des forêts au Québec se déroulent au cours du mois de mai. Il peut y avoir confusion avec la Journée nationale de l'arbre qui se tient en septembre : ne pas s'y méprendre.

Durant le mois de mai, des festivités publiques se déroulent, ici et là, dans diverses municipalités. Depuis nombre d'années, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts remet aux organismes et aux municipalités, qui en font la demande, près de 70 000 pousses d'arbres qui sont distribuées, par la suite, aux citoyens.

En ce qui concerne la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, le service de l'Environnement a distribué environ 900 pousses d'arbres ainsi que des fines herbes. La distribution fut orchestrée par Mathieu Langlois, directeur de ce service et Damien Daudet, son adjoint.

Photo : Jessica Perron, agente de communication de la Municipalité

Les initiateurs du Rucher Collectif ont fait bonne figure lors de la Journée de l'arbre. Ils ont présenté leur ruche virtuelle qui a soulevé nombre de questions

Les conseillers municipaux sont venus prêter main-forte aux employés du service de l'Environnement puisque les citoyens sont venus chercher en grand nombre leurs pousses d'arbre.

Les conseillers municipaux Helen Morrison, John Dalzell, Louis Dupuis se sont activés, au cours de la matinée, choisissant les plus beaux spécimens pour les citoyens qui se présentaient dans le but de participer, eux, aussi, à la conservation de la « Nature à l'état pur ». Catherine Hamé, mairesse de la Municipalité, est venue se joindre à eux, discutant avec l'un ou l'autre de ses citoyens.

Une collaboration fort intéressante pour les organismes
Cet événement a profité à tous, particulièrement aux organismes dont les missions sont de préserver la nature et sa biodiversité. Certains organismes de la région se sont joints avec joie au service de l'Environnement de Sainte-Anne-des-Lacs, accédant ainsi à une plateforme inhabituelle, mais combien entrepreneuriale!

D'ailleurs, Sonia Bélanger, députée de Prévost, ministre responsable des Aînés, ministre déléguée à la Santé et ministre responsable de la région des Laurentides, s'est entretenue avec les différents responsables de ces organismes. Cette dernière les a encouragés à poursuivre leur mission respective.

- L'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) – D'année en année, les citoyens sont de plus en plus nombreux à s'informer sur les actions posées par les bénévoles d'ABVLACS dans le cadre de leur mission : « veiller à la préservation et à l'amélioration de la qualité de l'eau des bassins versants de notre territoire dans une perspective de développement durable ».

Sous le chapiteau du son kiosque, les membres du CA de cette agence ainsi que le conseiller municipal, Sylvain Harvey, représentant du Conseil municipal depuis plus d'une quinzaine d'années à la table de cette association, ont accueillis les résidents désireux de connaître davantage cette association.

Des idées fort originales ont ressorti de ces échanges sur les sujets suivants : la préservation des bassins versants dont la responsabilité incombe à tous; le recrutement de membres et de bénévoles; l'importance du lavage des embarcations et des accessoires nautiques; les plantes aquatiques exotiques et envahissantes, dont le myriophylle à épis, une plante qui menace tous les cours d'eau des bassins versants.

L'information du jour concernait la conférence d'ABVLACS qui est toujours très recherchée. Cette année, elle concernera « Les écocorridors écologiques, protecteurs de nos écosystèmes ».

La conférencière Josianne Dion, spécialisée en conservation volontaire et responsable des projets d'aires protégées sur les terres privées et Mathieu Langlois, directeur du service de l'Environnement de la municipalité nous entretiendrons sur l'importance des écocorridors et la protection de nos écosystèmes. De surcroît, Mathieu Langlois fera le lien entre ce projet et les exigences municipales.

Grâce aux semences pour sol humide ainsi qu'aux petits arbustes pour bords de rives, remis aux résidents lors de leur passage au kiosque d'ABVLACS, nous pourrons observer, cet été, de magnifiques plantes, ici et là, sur les parterres et de petits arbustes qui revitalisent les rives.

- La Société d'horticulture et d'écologie de Prévost (SHEP) – Cette société a fait la distribution d'asclépiades, plantes qui attirent les monarques. Force est de constater que les changements climatiques se font sentir partout, notamment, sur tout le territoire de migration des monarques.

Ainsi, les spécialistes de la SHEP qui étaient sur place, ont présenté un portrait quelque peu inquiétant. Il devient donc impérieux, selon eux, de participer à inverser cette problématique en plantant des asclépiades. Or, cette action, dans sa pure simplicité, soutiendra la réduction, qui se veut importante, des populations d'asclépiades, essentielles à la reproduction des monarques. Alors, aux armes citoyens et encouragez les activités de restauration prônées par la Société d'horticulture et d'écologie de Prévost.

- Le Rucher Collectif – Ce projet d'apiculture urbaine communautaire afin de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux (Facebook du Rucher collectif). Certains membres du Rucher collectif étaient présents à cette Journée de l'arbre afin d'informer tout citoyen intéressé à la préservation de la biodiversité. Les enfants ont pu repartir avec un dessin qui leur permettra d'apprendre tout en s'amusant.

La vocation tardive de Jean-Marie Gérard

Marie-Andrée Clermont et Suzanne Labrecque
amies de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs

Jean-Marie Gérard est né en Belgique d'une mère musicienne et peintre, d'un père professeur de français et dessinateur occasionnel. Sa passion pour la randonnée en montagne l'a amené à en faire beaucoup, en autonomie complète, dans les Alpes et les Pyrénées. Mais il se disait: « Un jour, quand je serai vieux, je dessinerai… »

Psychologue de formation qui a fait carrière dans le monde scolaire, il est au Québec depuis 1972, à Sainte-Anne-des-Lacs depuis 1999, et à la retraite depuis 1997. Mais c'est seulement depuis trois ans qu'il s'est mis au dessin. Voici comment lui-même décrit sa démarche dans le cadre de l'exposition intitulée ***Regards et compagnie*** que l'on peut admirer à la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs jusqu'à la fin juillet.

J'ai commencé à dessiner récemment.

Après une année passée à faire des portraits au crayon noir, je me suis « attaqué » au dessin de portraits en couleur, à apprivoiser la couleur au crayon.

Par la suite, j'ai pris plaisir à découvrir et dessiner des fleurs et des paysages.

Actuellement, en cette troisième année d'activité et d'apprentissage autodidacte, je me diversifie, tentant d'inclure un peu de symbolique et d'imaginaire dans mes dessins.

À suivre…

Selon lui, il n'est jamais trop tard pour s'attaquer à de nouvelles passions. Il dessine par plaisir, et seulement des trucs qui lui parlent. Il souhaite que ses œuvres touchent les gens. Il dessine à partir de photos. Il aime les difficultés techniques que représente le dessin d'un visage. Il se donne pour défi d'aller chercher l'expression dans la frimousse des enfants et des bébés. Il commence par les yeux, qui doivent être réussis au poil près.

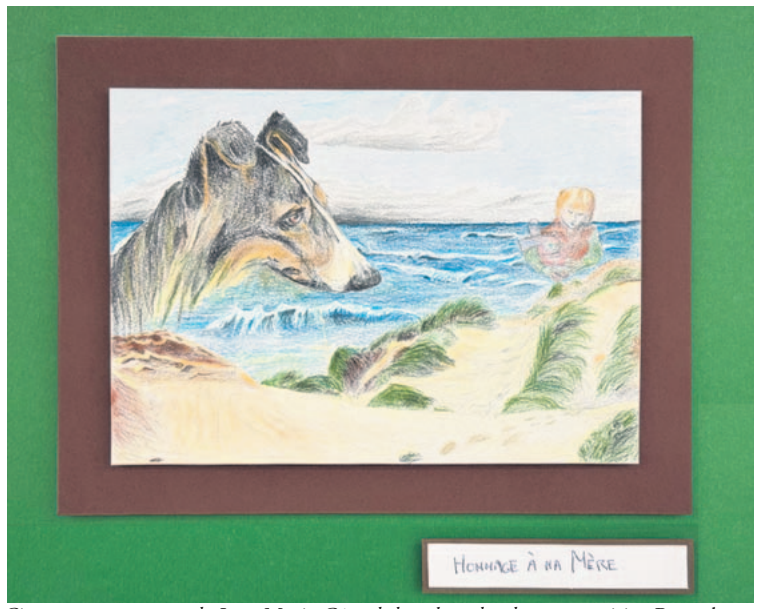

Ci contre : une œuvre de Jean-Marie Gérard dans le cadre de son exposition Regards et compagnie, *à la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs jusqu'à la fin juillet*

Faire du portrait, c'est relationnel, affirme-t-il. Il ne dessine donc que les gens qu'il connaît. Il cherche à établir un lien intime entre lui et son modèle, à rejoindre son âme plus que son visage. Il est heureux quand un dessin est réussi. Il est complètement autodidacte, peu conventionnel, ayant choisi de découvrir par lui-même les secrets de son art. Il veut démontrer qu'on peut dessiner juste avec des crayons. Et il a beau aimer les peintres surréalistes comme Dali et Magritte, il ne fréquente ni les musées ni les galeries.

Ce sont Véronique, adjointe à la culture et responsable de la bibliothèque, et Geneviève, commis aux prêts, qui l'ont convaincu d'y présenter ses œuvres. Geneviève a réalisé l'encadrement de ses dessins pour cette toute première exposition. Une exposition où Jean-Marie Gérard n'a aucune intention de vendre quoi que ce soit – il expose pour montrer son âme et faire connaître ses dessins et pour la seule satisfaction d'apporter quelque chose à son milieu. Vous reconnaîtrez d'ailleurs Véronique et Geneviève dans les portraits affichés aux murs au-dessus des étagères de livres.

Nous pouvons admirer les portraits de Jean-Marie Gérard jusqu'à la fin juillet. Il y a des messages dans les titres qu'il donne à ses œuvres. À nous de les découvrir!

Un message de Catherine Hamé, mairesse

Cher Annelacoises et Annelacois,

Il est important pour moi de prendre un moment pour vous remercier sincèrement pour ces quatre belles années à vous servir comme mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs.

En 2021, vous avez fait le pari audacieux d'élire l'une des plus jeunes mairesses du Québec — une mère de famille — pour veiller au bon fonctionnement de notre municipalité et porter une vision axée sur le bien-être collectif, le respect et la valorisation de la contribution de chacun.

L'adversité a souvent été au rendez-vous. Et bien qu'il aurait été plus simple de composer avec un peu moins de turbulences, je reconnais à ces défis le mérite de m'avoir enseigné les grandes vertus de la gouvernance : la justice, l'intégrité, le courage et la prudence.

Avec le conseil municipal et notre équipe de gestionnaires, nous avons fait avancer des dossiers essentiels pour notre communauté. Nous nous sommes battus pour améliorer la qualité de vie de tous les citoyens : accès à l'eau pour la baignade, redressement des finances publiques, réorganisation de la structure administrative, et mise en conformité environnementale. Nous avons aussi lancé le plus important projet d'infrastructure routière de l'histoire de la municipalité.

D'ici la fin du mandat, nous travaillerons sans relâche pour boucler les projets en cours et remettre entre les mains du prochain conseil une municipalité plus forte, plus résiliente et plus prospère.

Mon rôle de mairesse m'a également permis de siéger au conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut, où j'ai eu l'occasion de défendre des enjeux régionaux étroitement liés aux réalités des Annelacois. J'y ai porté les valeurs de notre communauté, en orientant mes prises de position selon les principes de solidarité et de protection de l'environnement qui forment le cœur de notre identité municipale.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que je vous annonce que je ne solliciterai pas de second mandat comme mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs.

Toutefois mon engagement envers vous ne s'arrête pas là. J'aimerais continuer à vous servir et porter les valeurs de notre communauté à un autre niveau, en tant que préfète de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Je vous remercie, du fond du cœur, pour votre confiance, et j'espère avoir l'honneur de continuer à défendre, avec détermination et bienveillance, les dossiers qui nous tiennent à cœur.

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Anne-des-Lacs

Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Séance ordinaire du 12 mai 2025

À l'ouverture de la dernière séance, le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a approuvé la liste des factures payées et celle des factures à payer au 30 avril 2025 : respectivement 444 128,91 $ et 232 716,85 $.

Ressources humaines – Sur la recommandation de la directrice générale, plusieurs embauches ont été entérinées. Patrice Gagnon rejoint la bibliothèque à titre de commis aux prêts, à temps partiel. Émilie Leblanc, Antoine Forest et Christophe Bélisle intègrent le Service des loisirs pour la saison estivale en tant que préposés aux équipements, et préposés à la location d'embarcations. Joé Arcand assurera l'intérim à la coordination du Service des travaux publics tandis qu'Antoine Gilbeault-Houde prend la direction du Service de l'urbanisme. Pour le projet de numérisation des archives municipales, la candidature de Liudmyla Viau a été retenue pour accomplir ce travail de moine comme salariée temporaire.

Contrats et subvention – Les élus annelacois ont autorisé l'achat d'une licence et d'un abonnement de trois ans chez Edilex pour 12 960,79 $ (taxes incluses) dans le but d'optimiser la rédaction des documents d'appel d'offres. L'acquisition de cinq ordinateurs portables, pour une somme maximale de 10 000 $, a également été acceptée afin de moderniser le parc informatique municipal. Une subvention de 200 $ a été accordée à la Table des aînés de la MRC des Pays-d'en-Haut pour leur activité se tenant le vendredi 16 mai 2025.

Travaux publics et voirie – Le chemin des Pâquerettes, dont la fondation date de 2011, pourrait être asphalté plus tôt que prévu. En ce sens, une réunion publique et un sondage seront organisés concernant la réalisation de ses travaux, après qu'une demande officielle d'asphaltage a été formulée par 80 % des résidents du secteur.

Urbanisme – Le conseil municipal a octroyé un mandat à Vincent Langevin, urbaniste de la firme Paré Plus, pour agir à titre de consultant et d'autorité compétente en urbanisme. Montaha Sbeiti, inspectrice municipale, voit ses pouvoirs confirmés pour assurer le respect de la réglementation sur le territoire de SADL. En ce qui a trait au projet de lotissement sur le chemin des Chevaux, les propriétaires devront céder à la Municipalité 6 333,30 m^2 de terrain et verser une contribution financière, représentant ensemble 10 % de la valeur du lot cadastral concerné, pour fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels. Le projet résidentiel a reçu l'aval du comité consultatif d'urbanisme.

Environnement – S'appuyant sur les bons mots de son directeur, le Service de l'environnement bénéficiera de l'apport de Pénélope Gagnon-Tétrault, embauchée à titre d'agente saisonnière pour l'été. Le conseil municipal a aussi accepté d'offrir, grâce au fonds environnemental, une première adhésion annuelle gratuite à l'application Partage Club pour 100 de ses résidents, favorisant le partage d'objets et la réduction du consumérisme. La firme Artelia a obtenu un mandat de 29 350 $ pour concevoir et superviser l'implantation d'un bassin de sédimentation sur le chemin Sainte-Anne-des-Lacs, une réponse à la problématique d'érosion et de sédimentation dans le secteur.

Appui régional – Les conseillers municipaux ont exprimé leur soutien à la Ville de Saint-Sauveur dans son opposition au changement de nom du pavillon Marie-Rose de l'école de Saint-Sauveur, soulignant l'importance de préserver ce symbole identitaire pour la communauté. Cette décision, unilatéralement prise par le Centre de services scolaire des Laurentides sans la moindre concertation, a été fortement critiquée par les élus sauverois et la société civile locale.

La semaine de l'action bénévole

Deux citoyennes de Sainte-Anne-des-Lacs honorées

Lise Pinard

Le 2 mai dernier, la semaine de l'Action bénévole a été soulignée de façon marquante à Sainte-Anne-des-Lacs. Sonia Bélanger, ministre responsable des aînés et ministre déléguée à la Santé ainsi que Ministre responsable de la région des Laurentides, a remis des diplômes honorifiques de l'Assemblée nationale à deux Annelacoises, Monique Laroche Monette, ancienne mairesse et Jacinthe Laliberté, présidente de l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS).

La cérémonie s'est déroulée, en après-midi, au Centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs devant les membres des familles et de nombreux amis. Étaient aussi présents la mairesse Catherine Hamé et les conseillers municipaux John Dalzell et Sylvain Harvey, ce dernier à titre de représentant du Conseil municipal au Conseil d'administration de l'ABVLACS.

Ces médailles honorifiques ont été remises à mesdames Monique Monette Laroche et Jacinthe Laliberté pour leur dévouement bénévole dans leur communauté. L'atmosphère de la salle communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs s'est transformée en une joyeuse réunion qui a marqué le travail remarquable de ces deux citoyennes envers leur communauté.

Tombée dans la potion magique du bénévolat

Dès sa tendre enfance, Monique Laroche prenait plaisir à participer à toutes les activités familiales et communautaires. De jeune adulte à femme accomplie, elle recherche, particulièrement, le contact avec les gens. C'est avec le bénévolat qu'elle se réalise et qu'elle répond à son besoin d'aider la communauté. Pour elle, c'est une école de la vie.

L'importance de la lecture chez l'enfant et plus particulièrement chez ses enfants, l'amène avec d'autres mères de la municipalité à « monter avec les moyens du bord », comme elle se plaît à le dire, une bibliothèque dans le sous-sol de l'église de l'époque qui est devenue par la suite le Centre communautaire. Provoquer les occasions de lire et développer ce besoin chez l'enfant a toujours été pour elle une mission essentielle et passionnée.

Plus tard, Monique dirige des projets tels Nord-Scène à Blainville, qui encourage les jeunes vers l'art de la scène et qui est couronné par un gala annuel; le club Optimiste de Sainte-Anne-des-Lacs où la guignolée, la distribution des cadeaux par le père Noël et la soirée vins et fromages sont les activités qu'elles portent à bout de bras. Toutes ces activités ont un impact majeur sur la communauté puisque les bénéfices récoltés servent à acheter des livres aux enfants, à donner des bourses à de jeunes sportifs et à soutenir le Garde-manger des Pays-d'en-Haut, pour ne nommer que ceux-ci.

Jacinthe Laliberté, présidente de l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs et Monique Laroche Monette, ancienne mairesse

Nommée conseillère municipale, elle se prépare au poste de mairesse de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs. Tout en acceptant ce défi, elle poursuit son bénévolat, car, elle ne peut dire « Non ».

Même si elle a délaissé la politique municipale en 2016, elle demeure bien au fait des besoins de sa communauté et s'active, toujours à la réalisation de projets qui améliorent la qualité de vie des Annelacois. Son leitmotiv : « À chaque problème, il y a un *plan B* ».

Ce certificat honorifique remis par la ministre Bélanger afin d'honorer une femme bien de chez nous qui a mis tout son cœur aux différents projets qu'elle a entrepris.

Une vie dédiée au bénévolat

Établie depuis vingt ans à Sainte-Anne-des-Lacs, Jacinthe Laliberté s'est intégrée à la vie de sa communauté. Dès son arrivée, la préservation de la nature, notamment la protection des lacs, l'amena à joindre les rangs d'ABVLACS, agence implantée depuis 2007 et qui s'était distinguée dans la lutte contre la prolifération des cyanobactéries.

Toutefois, l'intérêt de madame Laliberté pour le bénévolat a débuté bien avant cet engagement. Sa carrière reliée au monde de l'éducation en tant qu'enseignante et directrice d'école primaire, elle s'est investie auprès des enfants ayant une déficience intellectuelle et, par la suite, auprès des adultes en milieu de travail. En 2025, elle soutient, de façon plus personnelle, des personnes dans le besoin, bouleversée par leur grande vulnérabilité.

Ses multiples articles publiés dans le *Journal des citoyens* comme journaliste bénévole attestent de sa persévérance et font foi de la mission qu'elle s'était fixée de mettre de l'avant la vie de Sainte-Anne-des-Lacs, une municipalité dont elle a toujours clamé la beauté et les réalisations de ses citoyens.

En 2024 elle est revenue soutenir les membres du Conseil d'ABVLACS, mais cette fois-ci à titre de présidente, un mandat qu'elle considère important parce qu'il touche l'environnement et la qualité de l'eau de nos lacs. Avec les membres du Conseil d'administration d'ABVLACS et de la quarantaine de bénévoles, ils contribuent à la protection de tous les plans d'eau des bassins versants répartis sur le territoire de Sainte-Anne-des-Lacs.

Mot de la mairesse

Chères Annelacoises,
Chers Annelacois,

Alors que l'aménagement du territoire prend une place grandissante dans nos réflexions collectives à la suite des nouvelles orientations du gouvernement provincial, un mot-clé émerge pour Sainte-Anne-des-Lacs : compacité.

Il ne s'agit pas ici de densification, soit d'accueillir davantage de population, mais plutôt de réfléchir à un aménagement plus resserré, centré sur le noyau villageois, qui respecte pleinement notre environnement naturel.

Cette approche vise à préserver notre identité : pas question ici de tours à condos, mais plutôt de préserver ce qui fait notre ADN, en permettant à notre communauté de rester ici, ensemble, au gré des changements qui se produisent inévitablement au cours d'une vie. Harmoniser les besoins en habitation avec la protection des corridors fauniques, c'est assurer la pérennité d'un milieu de vie en cohérence avec nos valeurs.

Réfléchir aujourd'hui à cette compacité territoriale, c'est choisir un développement cohérent, durable et enraciné dans notre milieu de vie.

Catherine Hamé,
Mairesse

MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Anne-des-Lacs

Passez à l'hôtel de ville pour récupérer votre pancarte !

Contribuez à rendre nos chemins plus sécuritaires en vous procurant gratuitement l'une des trois pancartes 24 x 18 po et un piquet, offerts à l'hôtel de ville (773, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs).

À installer sur votre terrain, ces pancartes vous permettent de participer à la campagne tout en rappelant, avec un brin d'humour, que la vigilance doit toujours primer sur la route.

Travaux en cours : la sécurité avant tout !

Les travaux de colmatage des nids de poule se poursuivent, et l'équipe du Service des travaux publics sillonne les quatre coins du territoire. Nous tenons à rappeler l'importance d'adapter sa vitesse et de respecter les signaleurs. L'équipe travaille fort pour rendre les chemins plus sécuritaires.

Votre collaboration et coopération est essentielle pour le bon déroulement des opérations.

L'équipe vous remercie !

Inscription aux alertes citoyennes
citoyen.sadl.qc.ca

450 224-2675

sadl.qc.ca

REGARD Beauregard

Parlons d'argent à Sainte-Anne-des-Lacs

Henri Beauregard

Les dernières séances du conseil municipal à Sainte-Anne-des-Lacs nous éclairent eu égard à certains enjeux financiers de la municipalité.

Les ententes salariales

Une entente est intervenue pour la signature d'une convention collective entre la Municipalité et les cols blancs et les cols bleus qui s'échelonnera entre le premier janvier 2025 et le 31 décembre 2029. Cette convention fixe les paramètres des hausses salariales pour les cinq prochaines années. En 2025, la hausse est de 6,5 %, de 3 % en 2026 et de 2,5 % pour les trois dernières années, de 2027 à 2029. L'entente prévoit aussi une indexation des salaires si l'inflation dépasse 3 % jusqu'à un maximum de 4 %. Par ailleurs, la rémunération des cadres est majorée de 3,5 % en 2025. Les augmentations salariales ont déjà été incorporées dans le budget de 2025 et n'entraîneront pas de hausses de taxes supplémentaires.

Somme toute, si les effectifs demeurent stables, on peut estimer que la croissance des charges salariales sera d'environ 4 %, voire légèrement inférieurs, si l'inflation demeure en deçà de 4 %. Or, la rémunération de l'ensemble des employés représente environ 30 % des dépenses de la Municipalité. Entre 2019 et 2023, nous avions estimé[1] qu'elle avait augmenté au rythme annuel de 12,8 % alors que celui du taux de taxes a été de 8,1 %. Si la tendance se maintient, la hausse annuelle des taxes serait inférieure à 3 %.

La réfection des chemins Fournel et Filion

Au printemps 2025 s'est amorcée la troisième phase de la réfection des chemins Fournel et Filion. L'ensemble des travaux, sur une distance de 5 kilomètres, dispose d'un budget de 9 millions de dollars. Le Programme d'aide à la voirie municipale (PAVL) subventionne à hauteur de 82 % ce projet. La première phase, en 2023, d'une distance de 600 mètres, a coûté 1,6 M $; la deuxième, l'an dernier, se chiffre à 6,1 M$ pour une étendue de 3,5 kilomètres.

En conséquence, la troisième phase dispose d'un budget de 1,3 M $ pour les 900 derniers mètres à compléter. S'y ajoute une couche de finition d'enrobé bitumineux sur les deux chemins. La directrice générale, madame Anne-Claire Robert, estime que les contraintes budgétaires seront respectées, pour ce qui s'avère être le plus grand chantier de réfection de voirie dans notre municipalité.

Le projet hôtel de ville/espace bibliothèque

Pour l'instant, au moment d'écrire ces lignes, le coût total de construction du projet Hôtel de ville/espace bibliothèque n'est pas encore connu. Nous savons que la partie « hôtel de ville » demeure admissible à une subvention gouvernementale[2] tandis que celle pour la bibliothèque n'a pas été attribuée par le ministère de la Culture qui, néanmoins, a invité la Municipalité à faire une deuxième demande pour le présent exercice financier du gouvernement du Québec.

Nous vous présentons différents scénarios de coûts, de financement et d'impact sur le compte de taxes de ce projet. Et, ainsi, appréhender différents avenirs possibles.

Nous retenons trois scénarios de coûts (A, B et C – ligne 1 du tableau), avec une provision de 20 % pour imprévus (ligne 2) et des coûts de démolition pour l'hôtel de ville actuel de 300 000 $ (ligne 3). Le coût total du scénario A, le plus faible des trois retenus, est de 4,5 M $, néanmoins supérieur à ce qui avait été déjà été estimé de façon préliminaire; les scénarios B et C, plus élevés en termes de coût, se chiffrent respectivement à 5,1 M $ et 5,7 M $ (ligne 4).

Par ailleurs, pour chacun des scénarios, nous examinons l'impact de trois niveaux de subvention pour l'ensemble du projet : 50 %, 33 % et 25 %. Voir les lignes 5 à 7.

Ensuite, en fonction des différents scénarios de coûts et de subventions, nous estimons les charges pour les citoyens tels que présentés aux lignes 8 à 10. Par conséquent, neuf possibilités se dégagent [(3 lignes : 8, 9 et 10) x (3 colonnes : A, B et C)].

De plus, à partir de ces neuf possibilités, nous en retenons trois, qui couvrent toute l'étendue des possibilités, du plus faible coût au coût le plus élevé. Une première, dont le coût total est le plus faible et le taux de subvention le plus élevé : une charge pour les citoyens de 2 250 000 $; à l'autre extrême, avec un coût de construction le plus élevé et le moins de subventions, la charge est 4 275 000 $; la troisième possibilité est intermédiaire entre les deux premières, avec une charge de 3 410 700 $, tel que présenté à la ligne 11 du tableau.

En fonction de ces trois dernières possibilités, nous abordons le montant à financer, soit le coût total du projet, moins les subventions.

Premièrement, le financement peut se faire entièrement par des hausses de taxes. Dans ce cas, pour une résidence d'une valeur foncière de 500 000 $, les hausses annuelles de taxes sont respectivement de 45 $, de 67 $ et de 85 $ (ligne 12). Sur une base mensuelle, elles sont d'environ 4 $, 6 $ et 7 $ (ligne 13).

Deuxièmement, nous avons examiné l'impact d'un financement *partiel* du projet par des hausses de taxes. D'abord, en utilisant les surplus d'opérations des années antérieures, pour un montant de 500 000 $ (ligne 14) et ensuite en enchâssant une partie du financement dans les opérations courantes[3] (1 M $). À partir de ces hypothèses, les montants à financer par emprunt sont automatiquement réduits (ligne 16). Dès lors, les hausses de taxes annuelles prévisibles sont aussi diminuées : respectivement 15 $, 38 $ et 55 $ (ligne 17).

Nous avons délibérément choisi des coûts de construction élevés et des possibilités de subvention faibles. Malgré cela, les impacts financiers sur les citoyens et citoyennes sont relativement faibles. Les optimistes retiendront une hausse prévisible de taxes annuelles de 15 $ et les pessimistes, de 85 $!

Le coût estimé du projet

Nous savons que le bureau d'architectes engagé par la Municipalité a remis un rapport sur l'ensemble de la construction projet hôtel de ville/espace bibliothèque. Ce rapport comporte certainement une estimation des coûts de construction. Il va de soi que nous aurons une plus juste évaluation du coût du projet une fois que le processus d'appel d'offres sera complété.

Le Conseil devrait-il dévoiler les estimés de coûts fournis dans les plans et devis ?

Certains pensent que oui, au nom de la transparence et du droit à l'information des citoyens de la municipalité et que cela améliore le processus d'appels d'offres en fournissant des balises budgétaires aux entrepreneurs.

Au contraire, d'autres estiment que garder les évaluations confidentielles permet de maintenir l'intégrité du processus d'appel d'offres, de connaître les vraies propositions du marché et de favoriser une saine concurrence entre les différents fournisseurs.

Au Conseil de trancher la question avec l'aide de la MRC des Pays-d'en-Haut qui pilotera l'appel d'offres.

Une fois l'appel d'offres complété, de façon transparente, le Conseil devra alors présenter le coût réel du projet, son financement et son impact fiscal.

1. Beauregard, Henri (17 octobre 2024). *Cinq années mouvementées de finances municipales*, *Journal des citoyens*. *www.jdc.quebec/lejournal/2024/10/PDF/JDC-202410%2017.pdf*

2. Par le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM).

3. Les charges annuelles d'un emprunt de 1 million de dollars, à un taux d'intérêt de 4,5 %, représentent une dépense d'environ 76 000 $ pendant 20 ans qui peut être introduite dans le cadre des opérations budgétaires régulières de la Municipalité.

Tableau 1– Différents scénarios des coûts de construction du projet Hôtel de ville/Espace bibliothèque

			A	B	C
1	Coûts estimés (taxes applicables après remboursement)		3 500 000 $	4 000 000 $	4 500 000 $
2	Contingence (provision pour imprévus) de 20 %		700 000 $	800 000 $	900 000 $
3	Démolition Hôtel de ville actuel		300 000 $	300 000 $	300 000 $
4	**Coût total pour l'ensemble du projet**		**4 500 000 $**	**5 100 000 $**	**5 700 000 $**
	Possibilités de subvention			**Subventions**	
5		50 %	2 250 000 $	2 550 000 $	2 850 000 $
6	**Subvention en % du coût total**	33 %	1 498 500 $	1 698 300 $	1 898 100 $
7		25 %	1 125 000 $	1 275 000 $	1 425 000 $
	Charges aux citoyens			**Cout total moins subventions**	
8		50 %	2 250 000 $	2 550 000 $	2 850 000 $
9	**avec une subvention à**	33 %	3 001 500 $	3 401 700 $	3 801 900 $
10		25 %	3 375 000 $	3 825 000 $	4 275 000 $
11	**Financement à 100 % par une hausse des taxes**		2 250 000 $	3 401 700 $	4 275 000 $
				Augmentation annuelle des taxes	
12	**Résidence de 500 000 $**		**44,55 $**	**67,36 $**	**84,65 $**
13	Charges mensuelles		3,71 $	5,61 $	7,05 $
	Autres hypothèses de financement des charges				
	Montants à financer		2 250 000 $	3 401 700 $	4 275 000 $
14	À partir du surplus des années 2024 et 2025		500 000 $	500 000 $	500 000 $
15	À partir des dépenses courantes		1 000 000 $	1 000 000 $	1 000 000 $
16	**Solde à financer par hausse des taxes**		**750 000 $**	**1 901 700 $**	**2 775 000 $**
17	**Augmentation annuelle des taxes/résidence de 500 k$**		**14 85 $**	**37 66 $**	**54 95 $**

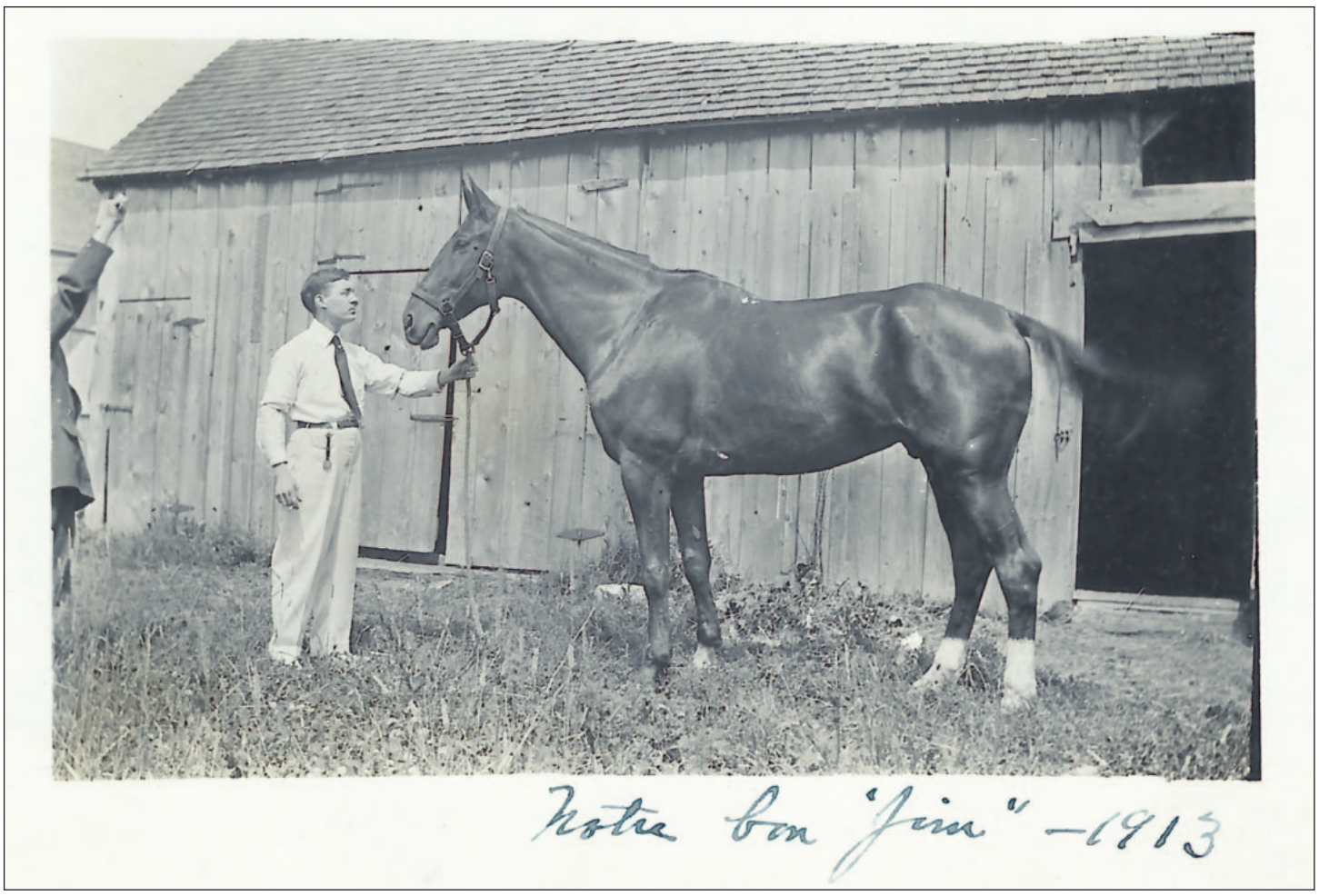

Carte postale : collection personnelle de l'auteur

Carte postale du siècle dernier

Piedmont, 1913

Benoit Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca.

Le cheval de la famille nous est présenté par son propriétaire comme *Notre bon «Jim»*. Reconnaissez-vous le propriétaire du cheval? Si oui, communiquez avec moi.

Pour le plaisir... du Palais

Avec Odette Morin
odemorin@journaldescitoyens.ca • www.journaldescitoyens.ca

Les légumes primeurs arrivent!

Lentement mais surement, ils arrivent. Après un hiver trop long, nous pouvons enfin nous régaler d'asperges, de radis, d'oignons verts (échalotes), de laitue, de rhubarbe, etc. Aujourd'hui, je vous offre un résumé de leur contenu nutritionnel agrémenté de recettes simples qui vous chatouilleront les papilles.

L'asperge — Plante majestueuse, pousse nutritive, c'est le «turion» de l'asperge qui nous apporte autant de plaisir au printemps. L'asperge verte est plus nutritive que la blanche, cette dernière étant presque totalement dépourvue de vitamine C. En plus de contenir une bonne dose de vitamines C, l'asperge (verte ou pourpre) contient les vitamines A et B dont l'acide folique et très peu de sodium. Elle est diurétique grâce à l'asparagine et elle contient beaucoup de fibres douces qui régularisent le transit intestinal sans le précipiter.

Cuisson : lavez bien les asperges, pliez le bas de la tige (3 à 6 cm) et celle-ci devrait casser net (tranchés en fines rondelles, les bouts peuvent aller dans une soupe). Nul besoin de peler l'asperge verte, cuite à point, elle craquera sous la dent. Épongée et légèrement badigeonnée d'huile, elle peut être mise telle quelle sur le barbecue ou grillée au four. On peut la cuire à la vapeur très brièvement (1 minute ou moins) et la plonger dans l'eau glacée pour en arrêter la cuisson. L'asperge est, aussi, facile à cuire dans une poêle à frire (couvrir avec une tôle à pizza) dans 1cm d'eau sur un feu maximum pendant 1 minute.

N.B. L'asperge cuit très rapidement et si on ne la consomme pas immédiatement après sa cuisson on doit la plonger dans l'eau glacée pour l'empêcher de devenir molle.

Asperges vinaigrette

Cuisez les asperges selon la méthode de votre choix, plongez-les dans l'eau glacée et épongez-les. Mettez-les dans un plat de service et arrosez-les de la vinaigrette de votre choix ou de celle-ci :

- Huile d'olive, 2 cuil. à soupe (30ml)
- Vinaigre de riz (ou autre), 2 cuil. à soupe
- Moutarde de Dijon ou de Meaux, 1 cuil. à thé (5ml)
- Sirop d'érable, 1 cuil. à thé
- Huile de sésame, quelques gouttes
- Estragon ou cerfeuil frais, 1 cuil. à soupe (15ml) haché menu
- Sel et poivre, au goût

Mélangez tous les ingrédients et versez sur les asperges. Vous pourriez saupoudrer celles-ci de graines de sésame. La recette donne assez de vinaigrette pour une douzaine d'asperges.

L'oignon vert — Il s'agit d'un oignon immature, entre le semis et le début de la formation du bulbe. Au Québec on l'appelle «échalote» à ne pas confondre avec l'échalote française ou échalote grise, un petit bulbe à pelure rousse ou jaune. Toute la famille de l'oignon offre de nombreux bienfaits du point de vue nutritionnel. Leurs composés sulfurés recèlent des antioxydants, dont des flavonoïdes aux propriétés anticancéreuses, d'autres sont tonifiantes pour le système cardio-vasculaire. Cuit brièvement ou cru, l'oignon vert est un délice très populaire partout dans le monde en particulier en Asie où il est consommé quotidiennement. Les oignons verts en juliennes qu'on laisse tremper quelques minutes dans l'eau glacée, sont moins piquants et sont délicieux sur le riz avec de la sauce soya japonaise (Kikkoman).

Tartinade de labneh aux oignons verts et aux herbes

Le labneh n'est rien de plus que du yogourt égoutté dans une mousseline, comme le yogourt grec d'ailleurs, mais il est égoutté plus longtemps. Il a l'aspect d'un fromage blanc et il provient des cuisines libanaise et moyenne orientales. Prenez un linge de cuisine propre que vous aurez bien rincé et tordu, étalez-le dans un bol et mettez-y du yogourt nature. La quantité de yogourt réduira au moins de moitié après l'avoir égoutté. Ramenez les coins du linge de façon à former un baluchon et nouez-le avec de la ficelle. Suspendez le baluchon à une poignée de porte d'armoire et laissez le bol en dessous pour recueillir l'eau. À peine 2 heures suffisent pour obtenir la texture onctueuse du yogourt grec (comme pour la sauce tzadziki), pour le lebneh, c'est plutôt de 3 à 4 heures. Il peut remplacer le fromage à la crème dans plusieurs recettes, mais en beaucoup moins gras. Pour les canapés en tous genres, saumon fumé, concombre, olives, etc., le labneh aux oignons verts n'a pas son pareil.

- Labneh moyennement ferme, 1 tasse (250ml)
- Oignons verts, 2 cuil. à soupe haché menu
- Ail, 1 gousse hachée menu
- Herbes fraiches, 1 cuil. à soupe au choix : aneth, persil, cerfeuil, estragon, coriandre, basilic.
- Poivre du moulin ou flocons de piment, au goût
- Sel au goût
- Quelques gouttes d'huile au choix, sésame, olive, noix.

Mélangez tous les ingrédients et laissez macérer au frigo au moins 2 heures.

La laitue — De nos jours, les variétés de laitue ne se comptent plus, romaine pourprée, frisée rose, feuille de chêne bronzée, tendre Boston, etc. La laitue évoque la fraîcheur et la légèreté en passant par le moelleux et le croquant. Cette star de la salade renferme des nutriments essentiels et sans être bourrée d'antioxydants elle contient des caroténoïdes (précurseurs de la vitamine A) dont l'absorption (dans l'intestin) est maximisée grâce à l'huile de nos vinaigrettes. Elle contient aussi les vitamines A, B9 (acide folique) et K, elle est riche en fer surtout les variétés au feuillage foncé. La laitue recèle de 15 à 35% de fibres solubles qui ont pour effet de diminuer le taux de cholestérol sanguin.

Recettes — La laitue défraîchie peut être ajoutée à un potage ou, comme le faisait ma belle-sœur italienne, on la fait revenir dans l'huile d'olive avec de l'ail. Au Liban on utilise la feuille de laitue comme contenant pour manger le taboulé, on peut la farcir et la rouler (ou la plier) avec notre mélange préféré, ex. : salade de concombre au yogourt et à la menthe (ou à l'aneth), salade de carottes râpées et de dés de tomate à l'estragon, salade de fruits de mer à la mayonnaise et aux poivrons marinés, salade de mozzarelle fraîche (ou bocconcini) aux pignons et au basilic, etc.

Les radis — Cette jolie racine piquante de la grande famille du chou, les brassicacées (crucifères). Il contient des composés soufrés aux effets inhibiteurs sur certains cancers. Le radis est une source de vitamines C, B3, B6, B9 et un peu de vitamine A, il est une excellente source de fibres. Le radis est une source de potassium, de calcium, de magnésium et de fer. Le radis noir, un gros radis est réputé pour ses effets positifs sur le foie et la vésicule biliaire. Pelé et râpé, il est excellent cru en salade, cuit, il va partout où va le rutabaga. Le radis daïkon aussi nommé «Lo Bok», est très prisé en Asie où il est reconnu pour ses propriétés digestives. Au Japon on le sert souvent en salade, taillé en fines juliennes rincées à l'eau glacée, il est assaisonné de vinaigre de riz légèrement sucré.

Recettes — Saviez-vous que les fanes (feuilles) de radis sont comestibles lorsqu'elles sont fraîches? On peut en faire un excellent potage du genre «potage Parmentier» : oignons hachés, dés de pommes de terre, eau ou bouillon, cuire le tout et ajouter les fanes juste avant la fin de la cuisson. Ne reste plus qu'à passer le tout au mélangeur et à assaisonner. Les radis et les fromages blancs font très bon ménage. En hors-d'œuvre ou en salade dans une feuille de laitue. Des mini-juliennes de radis décorent très joliment vos plats estivaux.

La rhubarbe — C'est d'abord comme plante médicinale que l'humain consommait la rhubarbe. Les anciens avaient compris tous les bienfaits que recèle ce légume que l'on traite surtout comme un fruit. La rhubarbe est une excellente source de fibres alimentaires qui seraient particulièrement efficaces pour diminuer le cholestérol sanguin en favorisant son élimination. Elle est aussi une source de calcium, de manganèse, de vitamine C et K. La feuille de la rhubarbe est toxique, elle contient une grande quantité d'oxalate (acide oxalique).

Recettes — C'est surtout en compote ou dans une tarte avec des fraises que l'on apprête la rhubarbe en Amérique du Nord. En Inde, on utilise la rhubarbe pour faire un cari de lentilles et de patates douces avec oignons, ail, gingembre et miel. Comme fruit, sa grande amertume fait que l'on doit lui ajouter une grande quantité de sucre, par contre il paraît que si l'on fait préalablement tremper les cubes de rhubarbe dans de l'eau salée, on diminue de beaucoup la quantité de sucre à y ajouter.

Bon appétit!

MOTS CROISÉS

Odette Morin

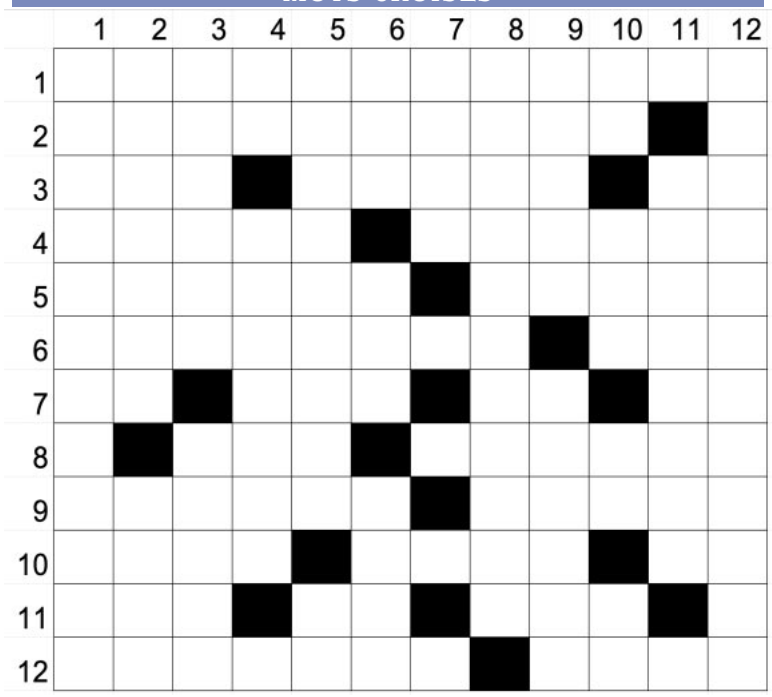

Solution page 36

par Odette Morin, mai 2025

Horizontal

1- Forficule.
2- Transmissible par contagion.
3- Pièce de charrue - Mal à l'aise - Du verbe être.
4- Regarde de haut - Bien mouillé.
5- Intonation expressive - Lac de Laponie.
6- Tiennent du lion - Dans la poche d'un tokyoïte.
7- Il est imbattable - Vieille armée - Équerre - Directeur général.
8- Se bidonne - Discours ennuyeux.
9- Singer - Ravagea.
10- Finit dans la Seine - Prénom - Étain.
11- Crie, en parlant du cerf - Possessif - Fin de liste.
12- Combustible- Langue celtique.

Vertical

1- Tarte niçoise.
2- Formulés - Transformés.
3- Tarabiscoté - Gloussements.
4- Mesure de volume - A des fleurs jaunes.
5- S'intéresse au patrimoine génétique - Manganèse.
6- Crié à la corrida - Pour faire sauter - S'oppose à l'évolution.
7- Moitié d'un roi.
8- Pour ceux qui aiment toucher du bois.
9- Partie d'un tube - Rote.
10- Article - Numéro d'assurance sociale - Chrome.
11- Nous gardent au chaud.
12- Elle transmet des connaissances.

À la recherche du mot PERDU

Solution page 36

Par Odette Morin

Placez, dans la grille, la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

1 – Mâle de la poule.
2 – Organisme génétiquement modifié.
3 – Autre nom du melon d'eau.
4 – Mets italien à base de riz.
5 – Habitant du Grand Nord, il mange du phoque.
6 – À chair jaune, c'est le rutabaga.

Mot (ou nom) recherché : Champignon blanc puis noir.

1	2	3	4	5	6

1 – Son clou sert en cuisine.
2 – Le pays du cari.
3 – Sur la table, sous les couverts.
4 – Petit fruit velu.
5 – On lui mange les cuisses.
6 – À ne pas mettre tous dans le même panier.

Mot (ou nom) recherché : Arbre à feuillage en éventail échancré.

1	2	3	4	5	6

Diffusions Amal Gamme

www.diffusionsamalgamme.com

Avec Raoul Cyr

Fin de saison enlevante

Déjà presqu'au terme d'une autre saison qui, une fois de plus, a été marquée par la variété de l'offre musicale, en fait j'estime que nous avons couvert l'entièreté du spectre délimité par notre mandat de diffuseur classique, jazz et musique du monde. Les deux derniers concerts de la saison confirment une fois de plus l'éclectisme de notre programmation.

Photo courtoisie

Christopher Hall

Comme chaque année, Diffusions Amal'Gamme (DAG) vous propose un événement-bénéfice dans le but avoué de faire… des bénéfices… qui n'en sont pas, puisque nous sommes un OBNL et que tous les sous sont réinvestis dans les activités de DAG. Au moment d'écrire ces lignes, le concert de Christopher Hall ne semble pas vouloir remplir ses promesses en termes d'assistance et c'est dommage, car cet artiste sait combiner à merveille la virtuosité et l'humour dans un concept qui a fait ses preuves depuis longtemps.

Clarinettiste de formation classique (université Mc Gill et NorthWestern de Chicago), mais très à l'aise dans l'univers du jazz, Christopher Hall a mené parallèlement et simultanément une carrière de musicien, d'animateur et d'humoriste sur les ondes de Radio-Canada en participant notamment aux émissions *La Fin Du Monde est à 7 h – Et Dieu Créa Laflaque – Ouvert le Samedi* et plusieurs autres. Il a aussi présenté son spectacle en tournée avec l'Orchestre Métropolitain un peu partout au Canada et c'est secondé par son quatuor à cordes qu'il a joué en Allemagne et en Autriche. C'est donc avec beaucoup d'humour et de dérision, sans jamais sacrifier la virtuosité d'exécution qu'il nous fera passer une excellente soirée le 24 mai prochain. Si vous n'êtes pas disponibles, faites une pierre deux coups en offrant des billets qui seront à coup sûr appréciés par les récipiendaires et l'équipe de Diffusions Amal'Gamme.

Le samedi 30 mai, le rideau tombera sur une fin de saison survoltée grâce à la présence de Carl Mayotte et son quintet de Jazz Fusion, cette ancienne révélation Radio-Canada (2020-2021) nous présentera son nouvel opus *CARNAVAL*, comme on dit dans le milieu : ça déménage pas à peu près ! Vous serez assurément impressionnés par l'énergie des solos de basse, de guitare, de saxophone de piano et de batterie.

Photo courtoisie

Carl Mayotte et son quintet de Jazz Fusion

Manon Chalifoux – sommelière et conseillère en vins manon@journaldescitoyens.ca

Pour voir une dégustation : chronique de NousTV : les produits du Québec avec Manon Chalifoux (aussi sur YouTube)

Le monde merveilleux du vin

Soleil et vin de Toscane

Un prélude à l'été, un adieu à l'hiver, un jour les bourgeons endormis et le lendemain les feuilles sont sorties, un cycle infini qui m'émerveille toujours autant. Le printemps toujours aussi charmant ! Voici donc deux vins provenant d'une de mes régions viticoles préférées.

Au centre de l'Italie, au cœur de la Toscane, le vignoble Frescobaldi fait partie du paysage viticole depuis plus de 700 ans. Fort de cet héritage, Frescobaldi est propriétaire de 9 propriétés toscanes, dont le Castello Pomino. Les vignobles sont situés en altitude (jusqu'à 700 mètres), permettant ainsi aux différents cépages d'exprimer toute leur richesse aromatique tout en conservant la fraîcheur. De ce terroir exceptionnel est issu le Pomino bianco. Élaboré avec du chardonnay majoritairement et complété avec du pinot blanc, cet assemblage fait une macération en cuves inox et une petite partie en fût de chêne. Le résultat est superbe ! Une couleur jaune paille, limpide et brillante, des arômes de fruits blancs avec de légères notes d'agrumes. En bouche, le vin est sec, vif et la rondeur s'exprime mieux si le vin est servi à 10-12 degrés. Le Pomino Bianco 2023 sera le parfait compagnon de vos invités sur la terrasse, mais surtout un parfait accord avec le crabe des neiges et le homard ! **Pomino bianco 2023, Toscane DOP à 22,10 $**

Toujours de la Toscane, le vignoble Caparzo fait office de nouveau-né, mais les techniques modernes de vinification sont utilisées dans le respect des traditions de la magnifique région des Brunello. La gamme des produits offerts par ce domaine est d'excellent rapport qualité-prix. Voici le Rosso di Montalcino 2023, élaboré avec du sangiovese provenant des jeunes vignes de ce terroir d'exception. Les raisins sont vendangés à la main, la fermentation se fait en cuve inox puis un vieillissement de 12 mois en fûts de chêne de Slovénie qui apportera de la rondeur, mais pas de lourdeur. Après un affinement de quelques mois en bouteilles, le Rosso est prêt à vous séduire. La couleur rubis franc est limpide et la brillance est éclatante. Les arômes de fruits rouges bien mûrs, sur fond floral, nous invitent à poursuivre la découverte. En bouche, l'équilibre entre l'acidité bien présente et les tanins de fruits est parfait. La longueur en bouche est vraiment bien. On pourrait laisser le vin au cellier pour quelques années encore, mais vous pouvez déjà le savourer avec des cuisses de canard confites ! **Rosso di Montalcino 2023 de Caparzo, DOC à 22,90 $ (713354).**

Divertissements gratuits

En ces temps où l'on voit le coût de l'épicerie augmenter, le PIB du pays diminuer, et l'incertitude économique planer au-dessus de nous, nous avons fouillé les sites gratuits à la recherche de pépites à vous présenter.

Voici donc une série de capsules historiques, mais bien dans l'air du temps, une série à sketches québécoise, et un film coup de cœur.

Damoiselle

Série, 2022, capsules, comédie, humour, histoire, France, 2 saisons de 16 capsules entre 4 et 7 minutes, *Tou.TV* et *TV5 Unis*; capsules tutos; réalisation : Queenie Tassell, Ambre Larrazet. Interprète : Ambre Larrazet; capsules histoires : réalisation, scénarisation et explications : Julien Magalhaes.

Synopsis – Et si les youtubeuses beauté avaient toujours existé ? En Égypte antique, au Moyen Âge, en Gaule occupée, ou à Paris en 1899, ces « Damoiselles » partagent leurs tutos beauté qui démaquillent l'Histoire ! Un aperçu grinçant de la condition de la femme au fil des siècles. Une capsule explicative par Julien Magalhaes spécialiste de l'histoire, et Manon Bril, historienne-vidéaste, vient compléter le tuto. L'occasion pour les deux experts d'évoquer les diktats de la beauté à travers les époques.

Ciné-fille – Imaginons l'idée quelque peu incongrue que *YouTube* existerait depuis des siècles. Et donc les influenceuses aussi. Tout comme les tutos beauté. À chaque épisode, une femme incarnée par la comédienne Ambre Larrazet (qui co-écrit la série) donne ses conseils beauté. Cette entorse à l'histoire est ce qui permet d'aborder les aspects beauté de la vie des femmes de différentes époques de manière moderne, dynamique, originale, et toujours intéressante !

Au détour des conseils beauté, on en apprend davantage sur la condition féminine des époques précédentes. Et il y a beaucoup à apprendre ! Ambre Larrazet est excellente, et arrive à nous faire croire à un personnage différent à chaque fois, autant par les costumes, mais surtout par son attitude, son phrasé et son accent, différent pour chaque personnage.

Damoiselle se compose ainsi de capsules mode et beauté d'environ 6 minutes, au ton décomplexé, parfois grivois. Chaque tuto est suivi d'un épisode de décryptage assuré par l'historien Julien Magalhaes et Manon Bril, historienne et vidéaste, qui apportent des précisions bienvenues sur des aspects parfois méconnus de la vie féminine, le tout avec humour.

L'objectif n'est pas de railler les influenceuses beauté, mais de montrer à quel point les interrogations autour du corps de la femme et la façon dont ce même corps est observé sont une question récurrente à travers les siècles.

Le format permet d'être plus accessible pour notre cerveau maintenant formaté pour sauter d'un sujet à l'autre ! C'est suffisamment pointu pour satisfaire les férus d'histoire, mais aussi accessible pour un enfant de 7 ans qui aime *Astérix et Obélix*. **9 sur 10**

Ciné-gars – Belle petite trouvaille ! La comédienne (juste et drôle) nous présente un personnage féminin d'une époque donnée, ainsi que les tendances modes appropriées, habillée de costumes du temps, le tout avec humour. Par la suite, un historien décortique les éléments historiques, ce qui ajoute au plaisir de l'écoute.

Le tout dans un magnifique format de 7 minutes ou moins. **8,5 sur 10**

Kamikazes !

Série, 2025, comédie, humour, Québec, une saison de 10 épisodes de 22 minutes, *Télé-Québec*; réalisation : Pascal Barriault; distribution : Éric Bernier, Irdens Exantus, Catherine Brunet, Kathleen Fortin, Rachel Graton, Steve Laplante, Simon Lacroix.

Synopsis – *Kamikazes !* est une émission à sketches humoristique où

on s'amuse avec les travers de la société moderne, question d'essayer d'en rire plutôt que d'en pleurer. Tantôt absurde, parfois engagée ou même cynique, la série se moque de notre stupidité collective et met le doigt sur tous ces petits moments où l'humanité a franchi un point de non-retour... Entre la folie du meilleur égoportrait et l'obsession du bitcoin, cette émission à sketches met le doigt sur nos excès avec humour.

Ciné-fille – *Kamikaze !* s'emploie à rire de nos travers, parce que l'humour est souvent la meilleure des thérapies, surtout en ces temps plutôt obscurs et incertains, alors que les attentes et les interactions sociales se voient redéfinies par les réseaux sociaux et la technologie.

D'ailleurs, ces deux éléments, les interactions sociales et les réseaux sociaux, sont la base de plusieurs sketches. Un des plus drôles, personnellement, est celui de l'influenceuse qui fait volontairement des fautes pour se faire reprendre sur les réseaux, et ainsi créer de la fréquentation sur ses médias sociaux.

Les auteurs n'ont pas oublié de faire résonner la bêtise humaine qui imprègne notre époque, sorte de fil conducteur entre les sketches. Nos contradictions, aussi, tout comme nos excès, notre aveuglement volontaire, notre déni, sont mis en lumière. Théories du complot, divorces, rencontres amoureuses, coaching, féminisme, misogynie, rien (ou presque) n'échappe à *Kamikaze !*.

Le tout porté par une solide distribution d'actrices et d'acteurs talentueux et versatiles.

Pour *Télé-Québec*, il s'agit d'une autre série à sketches après *Les Appendices*, et *Like-moi !*. Et elle mérite bien sa place, avec son côté incisif, cynique, mordant, et parfois déjanté. Comme pour toute émission à sketches, ceux-ci ne sont pas tous égaux, mais l'ensemble en vaut le visionnement. **8 sur 10**

Ciné-gars – Excellente série à sketches ! On tire sur tous les aspects du monde moderne : bande-annonce, réseaux sociaux, technologie, toujours avec un côté déjanté.

Les sketches ne sont pas toujours égaux, mais dans chaque épisode se trouve un petit bijou ! L'humour et le cynisme sont bien présents, mais sans le côté malaisant qui vient parfois dans certaines séries à sketches.

Bref, j'ai bien aimé, et chaque semaine j'attendais le nouvel épisode avec enthousiasme. **8 sur 10**

Le goût des merveilles

Film, 2015, comédie romantique, France, 141 minutes, *Télé-Québec*; réalisation : Eric Besnard; distribution : Virginie Efira, Benjamin Lavernhe.

Synopsis – Au cœur de la Drôme provençale, Louise élève seule ses deux enfants et tente de préserver l'exploitation familiale. Un soir, elle manque d'écraser un inconnu au comportement singulier. Cet homme se révèle vite différent de la plupart des gens. Sa capacité d'émerveillement pourrait bien changer la vie de Louise et de sa famille.

Ciné-fille et ciné-gars – Nous vous avons déjà suggéré ce film il y a quelques années. *Le goût des merveilles* avait été un coup de cœur pour nous deux. Quel ne fut pas notre plaisir lorsque nous l'avons retrouvé dans la liste des films gratuits sur *Télé-Québec* !

Malgré le fait que le site comporte plusieurs films intéressants, dont *Un amour impossible*, avec encore une fois Virginie Effira, et *Mise à mort d'un cerf sacré*, avec Colin Farrell, et réalisé par Yorgos Lanthimos, qui nous a déjà offert *Le homard* (*The Lobster*), avec le même acteur, nous avions envie malgré tout de vous suggérer à nouveau *Le goût des merveilles*.

C'est un film touchant, qui nous permet de remarquer les petites choses, qui semblent banales. L'histoire est belle. Les acteurs sont excellents et bien choisis. La photographie est superbe. Les images sont vraies et réconfortantes. La réalisation est parfaite, dynamique, mais elle prend parfois le temps de ralentir pour nous permettre de nous imprégner d'une scène ou d'une atmosphère.

Un film qui célèbre la différence, et qui ose nous montrer du bonheur ! **9 sur 10 pour nous deux !**

NDLR : Nos deux cinéphiles Lyne Gariépy et Joanis Sylvain, sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.

Lyne Gariepy et Joanis Sylvain
lynegariepy@journaldescitoyens.ca

L'attachement

Film 2024, drame, France-Belgique, 102 minutes; réalisation : Carine Tardieu; interprètes : Valeria Bruni Tedeschi, Pio Marmaï, Vimala Pons, César Botti.

Synopsis – Prise de court après avoir perdu ses eaux, Cécile demande à sa voisine de palier, Sandra, de s'occuper de son fils Elliot le temps que son conjoint Alex et elle se rendent à l'hôpital pour donner naissance à la petite Lucille. Toutefois, des complications lors de l'accouchement causent le décès prématuré de la mère. Désormais veuf, Alex se retrouve du jour au lendemain seul avec un bébé et un jeune garçon à sa charge. Après avoir tissé des liens avec eux, Sandra, quinquagénaire célibataire et sans enfants, fait soudainement partie de la famille. Librement inspiré du roman L'intimité d'Alice Ferney, paru en 2020 chez Actes Sud.

Ciné-fille – Le film L'attachement porte bien son titre à plusieurs égards. Tout d'abord, il y a l'attachement du petit Elliot envers Sandra, qu'il semble choisir autant que le destin l'a choisie pour lui. Peut-être parce que Sandra, libraire féministe, ose répondre à ses (nombreuses !) questions, avec honnêteté. Et cet attachement est beau, et surtout touchant, tout comme le jeu du jeune César Botti qui interprète Elliot avec beaucoup de justesse et de vérité.

Aussi, l'attachement du père, perdu, alors que Sandra devient un peu, malgré elle, un point de repère. Pio Marmaï est excellent, émouvant, et les scènes dans lesquelles il pleure, sans parole ou presque, sont très éloquentes. Son jeu est tout en retenue, comme celui de la superbe Valéria Bruni-Tedeschi. Ces deux interprètes, qui, habituellement ont un jeu très expansif comme acteurs, jouent des personnages davantage intériorisés, mais appréciant la vie chacun de manière différente.

Finalement, il y a l'attachement que le spectateur développe envers le film et ses personnages. Malgré le drame qu'ils vivent, ce sont des êtres ordinaires, attachants, mais surtout, vrais. On s'imagine les pensées et inquiétudes du petit Elliot, la détresse du père, l'hésitation de la voisine. Les dialogues sont justes et touchants, interprétés par une solide distribution. L'histoire se déroule de façon naturelle devant nos yeux (parfois à travers quelques larmes), sans longueur, mais sans clichés mélodramatiques non plus. Ce qui nous reste après le visionnement de *L'attachement* est davantage un sentiment d'espoir, la fin nous laissant anticiper le meilleur pour les personnages principaux. C'est un film doux, simple, bienveillant et surtout, attachant. **8 sur 10**

Ciné-gars – Sans surprise, le titre du film définit la trame de l'histoire. En vieillissant, on réalise que les relations ne sont pas toujours une question de lien du sang ou d'amour amoureux, mais qu'il peut y avoir un lien d'attachement envers une personne, qui devient un peu notre famille. Et cela, le film *L'attachement* nous le démontre très bien, à travers la relation entre Elliot et Sandra, et par la suite, avec toute la famille.

Les personnages ont des caractères et des personnalités uniques et spéciales, différentes, ce que j'ai trouvé intéressant.

Une belle fin qui nous laisse imaginer la suite, selon notre propre imagination et nos aspirations. Un film touchant, surtout le petit Elliot au début. **8 sur 10**

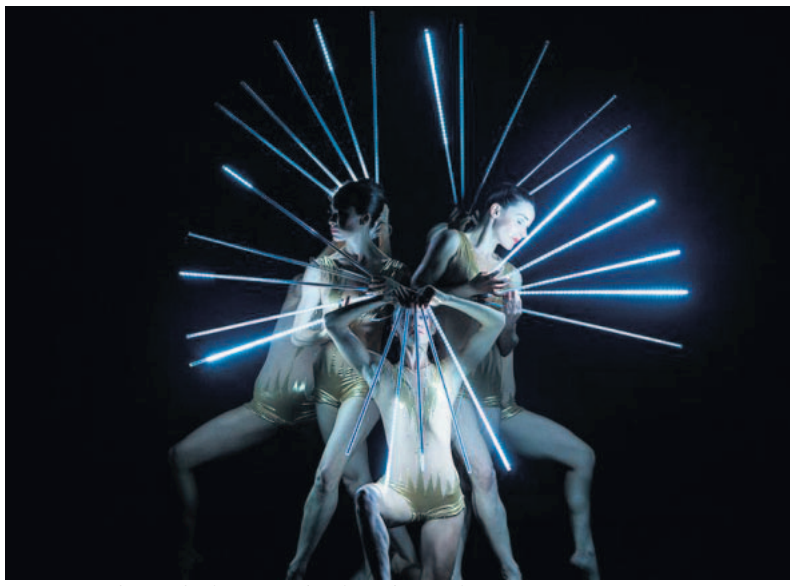

MOMIX - Photo : Charle Azzopardi, Alexandria Zack

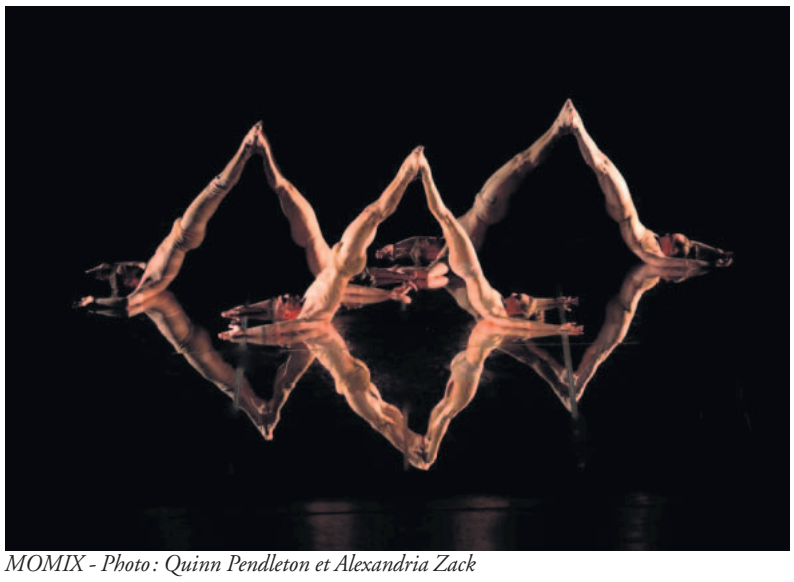

MOMIX - Photo : Quinn Pendleton et Alexandria Zack

Takehiro Ueyama Heroes, par Vikki-Sloviter et Megan-ODonnell

La compagnie américaine BALLET X Philadelphia's Contemporary Ballet Company

FASS 2025 — 34e édition

Bâtie pour faire respirer l'âme!

Carole Trempe

La 34e Édition du Festival des Arts de Saint-Sauveur se déroulera du 23 juillet au 3 août 2025. Ce festival fait battre le cœur des Laurentides et il promet d'être une source d'inspiration et de beauté. La programmation est bâtie pour faire respirer l'âme! Cet été, l'art ne part pas en vacances… il s'invite à Saint-Sauveur!

À chaque printemps, nous sommes impatients de connaître ce que nous réserve le FASS pour agrémenter nos belles journées et soirées d'été. Cette année encore le festival revient illuminer notre région avec une programmation foisonnante, vibrante et essentielle. Depuis sa création, ce rendez-vous festivalier ne cesse de repousser les frontières entre les disciplines, les générations et les sensibilités pour nous offrir des moments de grâce où l'art s'incarne et se vit pleinement.

Porté avec cœur et conviction par deux êtres lumineux, Guillaume Côté et Étienne Lavigne, danseurs de formation et créateurs de lien par vocation, le festival s'inscrit dans la mission de démocratiser l'accès à la danse et aux arts vivants.

Dans ce monde qui a soif de sens, le FASS répond par l'émotion brute, la poésie incarnée et le souffle qui nourrit l'âme à chaque minute. L'art est un bien commun, un élan collectif, la fête du vivant.

Nous serons assurément gâtés par l'éventail d'activités artistiques de très haut niveau. Que se passera-t-il sous le Grand chapiteau?

Le FASS débute avec trois pièces présentées par une compagnie américaine **BALLET X Philadelphia's Contemporary Ballet Company**. Douze danseurs parmi les meilleurs aux États-Unis comptent sur la richesse de plus de 80 chorégraphes et ont inscrit à leur feuille de route plus de 150 tournées mondiales. Seule troupe de ce genre où la danse contemporaine compose avec une touche de danse classique. Les critiques sont unanimes à reconnaître la créativité et la musicalité de ces artistes. On dit d'eux qu'ils incarnent l'art en mouvement.

La Soirée des Étoiles, ce grand classique qui nous émeut et nous éblouit est de retour avec un programme rempli de surprises dont une prestation de flamenco par David Corea. Cette soirée mettra en évidence l'immense talent de danseurs d'ici et d'ailleurs. Emma Portner conjointe d'Elliot Page sera sur la scène avec un danseur afro-américain Baba Tunjic. Du feu dans les yeux et des étoiles dans les oreilles!

Le Grand chapiteau abritera l'**Orchestre Métropolitain** dirigé par son chef superstar **Yannick Nézet-Séguin** pour nous concocter un élixir de magnifiques pièces musicales dont l'*Oiseau de feu* de Igor Stravinsky. Un rendez-vous incontournable! De la poésie dans chaque note, des frissons garantis.

Une compagnie taïwanaise nous conviera à un voyage au cœur des traditions ancestrales des peuples indigènes de Taïwan **Bulareyaung Dance Company** mettra en scène un pont entre le passé et le présent et entre la terre et le ciel grâce à une douzaine de danseurs qui plongeront la tradition autochtone dans la modernité. L'ambiance sera au voyage à l'intérieur de soi. Une création audacieuse qui ouvrira à l'émotion.

MOMIX une compagnie de danse contemporaine qui existe depuis une quarantaine d'années et qui se produit sur les cinq continents nous présentera des œuvres amalgamant mime, accessoires, danse, gymnastique, acrobaties et cinéma dans un cadre théâtral. Il s'agira de la 3e visite de cette compagnie au FASS.

Travis Knights la légende du *tap dance*. Ce fabuleux danseur à claquettes, chorégraphe originaire de Montréal nous en mettra plein la vue alors qu'il sera accompagné par quatre musiciens sur scène pour nous éblouir par sa performance. Ce danseur charismatique a été formé par l'extraordinaire Ethel Bruneau.

Les jolies choses présentée par la **Compagnie Catherine Gaudet**, une réflexion, la quête d'un espace sous les corps des cinq danseurs d'où naissent les désirs malgré le poids des contraintes. Cette compagnie fait des tournées à travers le monde, elle s'arrêtera à Saint-Sauveur pour offrir un chef-d'œuvre québécois. L'émerveillement et la beauté accessible à tous.

Pour conclure les spectacles sous le *Grand chapiteau*, rien de moins qu'une première mondiale ***Joie de vivre*** une création signée **Jo Stromgen** connu pour son univers créatif et sa capacité à lier humour, poésie et profondeur. **Ballets Jazz de Montréal** compagnie de danse contemporaine nous invite à une réflexion sur la condition humaine.

Bien sûr **Les Sentiers** de Saint-Sauveur et de Sainte-Adèle permettront à l'art et la nature de s'épouser dans une déclaration d'amour à la beauté et au vivant. Le public aura le choix d'une programmation proposée par neuf compagnies de danse dont la plupart sont québécoises! Dans un souci d'inclusion, **DANSE 21 +** se produira pour explorer les arts de la scène où chaque danseur atteint de la trisomie 21 s'exprimera par la danse et le mouvement, le tout étant basé sur la danse créative et le théâtre musical.

Le ***Dance Battle*** sera incarné par 16 danseurs. Les films de danse a la belle étoile offriront deux représentations thématiques. ***Les vendredis en musique*** sont de retour. ***Les samedis dansants*** et leur atelier rythmique nous attendent pour *jigger*!

Bref, une programmation aussi éclectique qu'électrique! Laissez-vous emporter par la vague artistique 2025. Ne ratez pas votre place au cœur de la magie!

L'Orchestre Métropolitain dirigé par son chef superstar Yannick Nézet-Séguin – Photo courtoisie

avec Carole Trempe carole.trempe@journaldescitoyens.ca

Thorwald Jorgensen

Un voyage singulier dans l'éther

Samedi 26 avril 2025, à la salle de spectacle Saint-François-Xavier de Prévost, dans la Série *Grands Classiques*, Diffusions Amal'gamme produisait Thorwald Jorgensen avec le thérémine classique, accompagné par le fabuleux pianiste Jean Desmarais. Nous allions être conviés à sortir des sentiers battus !

Le sympathique et chaleureux Thorwald Jorgensen est un musicien possédant une formation classique en percussion. Un jour, il y a une quinzaine d'années, il a entendu le thérémine sur *YouTube* et ce fut le coup de foudre.

Mais de quoi parle-t-on au juste?
Le thérémine a été inventé en 1920 par Léon Theremin, un physicien russe. Ce chercheur travaillait sur une expérience scientifique autour des champs magnétiques, en l'occurrence un détecteur de mouvement pour l'armée soviétique. Il a découvert «accidentellement» qu'en approchant les mains d'une antenne, il pouvait contrôler le son. Sa découverte fut transformée en un instrument de musique à part entière sous la recommandation de Lénine qui a utilisé cette découverte comme vitrine à ce que la science soviétique pouvait faire.

Mais comment ça marche?
La thérémine est le seul instrument de musique que l'on ne touche pas.

Il est composé de deux antennes. Une antenne verticale qui contrôle la hauteur du son, la note. Une boucle horizontale qui contrôle le volume. En approchant la main de l'antenne verticale, on modifie le champ électromagnétique. Cela fait monter ou descendre la hauteur du son. La main au-dessus de la boucle contrôle l'intensité du son, du plus fort au plus doux.

C'est un instrument qui se joue dans l'air
Thorwald Jorgensen est un maître du thérémine. Il joue avec grâce. Son approche est teintée par sa formation de musicien classique. Il sculpte le silence et fait vibrer l'air avec douceur. Son jeu est parfaitement maîtrisé. Posé et précis. Il nous démontre à quel point cet instrument peut devenir expressif et profond.

Mais qu'est-ce qu'on entend?
Une voix pure, désincarnée, sans souffle. Une voix qui flotte hors du temps et du corps. Le mystère du thérémine réside en l'absence de respiration, pas de vibrato naturel, sauf celui que la main décide. Tout est suspendu, éthéré.

Ce qui nous sort de notre zone de confort habituel est le manque de pulsation viscérale qu'on sent chez le chanteur vivant. Et ce vide rend le thérémine hypnotique; presque fantomatique. C'est une expérience très intéressante et enrichissante pour l'auditoire.

Photo : Raoul Cyr

Thorwald Jorgensen avec le thérémine classique, accompagné par le pianiste Jean Desmarais

Cet instrument suscite la curiosité, l'admiration, l'étrangeté, la contemplation, mais à mon avis il ne transperce pas toujours l'âme comme peut le faire la voix humaine ou une corde de violoncelle frémissante.

Il touche l'esprit, même peut-être l'imaginaire. Il reste à distance de cœur comme une étoile qu'on admire dans le ciel, sublime, mais inaccessible. Une beauté cosmique.

Thorwald Jorgensen nous a proposé un voyage singulier dans l'éther par l'étrange beauté d'une voix sans souffle.

Luths de classe, avec Sylvain Bergeron

Une invitation au salon du roi

Dans la série *Les Grands classiques*, Diffusions Amal'gamme présentait *Luths de classe* le samedi 10 mai 2025, à la salle de spectacle Saint-François-Xavier de Prévost. Sylvain Bergeron, un luthiste doté d'une intelligence musicale et d'un phrasé impeccable.

Le théorbe et l'archiluth occupent la scène. Le théorbe est un instrument né en Italie à la fin du 16e siècle. Il ressemble à un grand luth avec un long manche prolongé et de longues cordes graves à vide. Sa voix est chaude, grave et enveloppante. L'archiluth est apparu un peu plus tard. Il conserve le corps d'un luth, mais le manche est moins allongé. Il a surtout été utilisé en Allemagne et en France au XVII[e] siècle. Il est plus proche du luth classique.

La musique nous entraîne dans un univers hypnotique, une ambiance presque méditative. Les instruments dégagent une vibration subtile, on a l'impression d'être invité dans un salon du XVII[e] siècle. Le soliste qui s'exécute dans un décor minimaliste sait capter l'attention avec finesse.

Le répertoire est centré sur des œuvres de la renaissance et du Baroque. *Alessandro Piccinini* (1566-1638) et *Chiaccona in partite variate* pièce emblématique pour le répertoire du théorbe. Le style est baroque italien riche en ornementation. La pièce oscille entre la méditation et la danse. Elle crée une ambiance portée par les résonances généreuses du théorbe. Une broderie sonore.

Robert de Visée (vers1655 - après 1732) l'un des grands maîtres français du luth. Il était musicien à la cour de Louis XIV jouant pour le roi dans les soirées et même dans les appartements du roi. La pièce choisie *Suite Royale*, le style est très chantant avec une ligne mélodique claire. Sa musique a une clarté poétique, une lenteur expressive. C'est un style intérieur comme un murmure au cœur.

La deuxième partie nous a fait entendre des pièces tirées de G.A. Doni, un compositeur italien qui a cherché à revitaliser les pratiques musicales de l'Antiquité. J.S. Bach (1685-1750) avec la *Suite BWV 1007* dont *Prélude* la plus célèbre.

Les instruments que nous avons entendus ont une palette sonore très douce et homogène. Le timbre ne varie pas autant qu'un piano, un violon ou la voix humaine. Après un certain temps, rien ne vient rompre la continuité. Dans une écoute continue, cela peut donner une impression de plaine sans relief. Nous sommes habitués à une grande diversité sonore à des contrastes clairs. La musique ancienne demande une écoute contemplative qui peut fatiguer l'oreille moderne.

Ce concert de théorbe et d'archiluth solo, visuellement très sobre, un musicien assis et peu de mouvement aurait certainement profité d'une durée plus courte, d'éclairages poétiques variés, d'un duo avec voix, viole ou flûte pour en enrichir l'écoute.

Photo : Raoul Cyr

Sylvain Bergeron, luthiste

CONCOURS DÉFI

DIVERTISSEMENT ÉDUCATIF FAIT POUR LES JEUNES ET MAINTENANT PERMIS AUX ADULTES

Odette Morin – **Courez la chance de gagner une carte-cadeau.**

30$ Librairie à la L'Arlequin

CHARADE

- **Mon premier –** dans l'alphabet entre le J et le L.
- **Mon deuxième –** le mois de la fête des mères.
- **Mon troisième –** un petit animal qui vit dans les égouts.
- **Mon quatrième –** la traduction du mot «homme» en anglais.
- **Mon tout : aussi appelé «cadreur» sur un plateau de cinéma ou de télévision.**

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU

Placez, dans la case appropriée, la première lettre de la réponse de chaque énigme et vous obtiendrez ainsi le mot recherché.

1 – Chacune des huit plus petites pièces du jeu d'échecs.

2 – Premier jour de la semaine de travail.

3 – Dernier mois des vacances d'été.

4 – Le plus grand et le plus fort de tous les singes.

5 – Partie renflée du tube digestif en forme de poche.

Mot (ou nom) recherché: À la mer comme au lac, on y va pour se baigner.

1	2	3	4	5

QUI SUIS-JE ?

Voici les trois indices qui désignent le même mot.

1 – Je suis un État d'Amérique du Sud bordé par l'océan Atlantique.

2 – Je suis traversé au nord-ouest, par le fleuve au plus fort débit du monde : l'Amazone.

3 – Une de mes grandes villes a été l'hôte des premiers Jeux olympiques à se dérouler en Amérique du Sud.

COUPON-RÉPONSE

CONCOURS DÉFI Mai 2025

CHARADE _____

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU _____

QUI SUIS-JE ? _____

Nom _____

Ville _____

Âge _____ **Tél.:** _____

Par courriel : **defi@journaldescitoyens.ca**
ou la poste : **Éditions prévostoises, case postale 603, Prévost (Québec) J0R 1T0**

Vous avez jusqu'au 8 du mois suivant la parution du journal pour envoyer vos réponses. Vous envoyez vos trois réponses avec votre nom, votre âge, votre ville de résidence de même que votre numéro de téléphone par courriel à **defi@journaldescitoyens.ca** ou par la poste à l'adresse suivante : **Les Éditions prévostoises, case postale 603, Prévost (Québec) J0R 1T0**. Le gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui auront eu les bonnes réponses et verra son nom et sa photo publiés dans le journal suivant. Le concours est ouvert à toutes les personnes des municipalités desservies par le *Journal*, c'est-à-dire Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Nous acceptons un coupon-réponse par personne et les fac-similés sont acceptés.

GAGNANT DU DÉFI d'avril 2025

Le gagnant est Frédéric Bouret, 11 ans de Prévost.

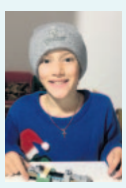

RÉPONSES D'AVRIL 2025

CHARADE
Fer – Ail – Heure = Ferrailleur

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU
1 2 3 4 5
K A Y A K
1 – Kilo ou kilogramme 2 – Arête
3 – Yo-yo 4 – Avocat 5 – Kiev

QUI SUIS-JE ? L'Italie

Librairie L'Arlequin
Des livres et des libraires...
4, avenue Lafleur sud
Saint-Sauveur, QC J0R 1R0
450.744.3341

PAROLES D'ENFANT **Darius et Tatie**

De feu et de glace

Lyne Gariepy lynegariepy@journaldescitoyens.ca

Au début du mois de mai, Darius, Joanis et moi avons passé une journée ensemble, seulement nous trois, Parrain, marraine et filleul. Pour le souper, nous voulions aller dans un restaurant plus chic, alors que Darius préférait le Saint-Hubert.

Photo : Joanis Sylvain

Darius et Tatie, dans un moment complice, après un repas partagé ensemble.

Finalement, les plages horaires disponibles ont fait que nous sommes allés au Saint-Charles. Lorsque j'ai demandé à Darius si ça lui tentait de s'habiller chic (il était en jogging et t-shirt), il m'a répondu, sûr de lui : «Mais Tatie, c'est très propre, c'est un beau chandail de Super Mario !»

Une fois au restaurant, celui-ci est chic, les gens tous bien habillés, le serveur en veston. Mais le niveau de décibels est aussi très élevé et les tables sont très proches les unes des autres. Darius choisi tout de suite le fond de la banquette, et veut que je m'assoie à ses côtés, ce qui me convient tout à fait !

Mais voilà, Dada a envie que l'on reste dans notre bulle; or, la proximité des voisins fait que des conversations se nouent, au désespoir de mon loup ! Entre les serveurs, les propriétaires qui viennent nous parler, tout comme une cliente, Darius trouve que les gens sont un peu envahissants !

Pour le distraire, on joue à coter les restos (la patate bleue de Prévost se mérite un 8 sur 10 !), mais quand des voisins de tables lui parlent, Darius ne veut pas faire la conversation.

D'ailleurs, le Saint-Charles se mérite un 5, dans la cotation Darius. Mais tout cela va changer au dessert.

Avec son repas, Darius a droit à une crème glacée, et il choisit celle avec un coulis au sucre à la crème. Dès que sa glace arrive, Dada se redresse, et mange avec enthousiasme. Le restaurant voit même sa note augmenter de 5 à 7 !

Tout d'un coup, un très fort bruit de verre brisé retentit dans le restaurant. Le silence se fait dans la salle. Les gens cherchent d'où vient le bruit. Je repère l'origine : une jeune fille à fait tomber un lumignon en verre pour bougie. J'en fait part aux autres, en précisant la chance que la bougie soit fausse. La dame de la table d'à côté, à qui Darius refusait de répondre jusqu'à cet instant, précise : «une chance, car un incendie aurait pu se déclarer !»

Et mon loup de rétorquer bien fort, en tenant sa crème glacée dans les mains : «Même si je sais qu'il ne faut pas chercher à ramasser des choses lors d'un incendie, eh bien moi je serais sorti avec ma crème glacée s'il y avait eu un feu !»

Comme quoi, de la bonne crème glacée permet de faire dégeler la timidité !

Mots et Mœurs

Gleason Théberge
motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Trait d'union

Plus discret que le tiret qui annonce le dialogue dans les romans, le trait d'union est utilisé entre adjectif, adverbe, nom, préposition ou verbe pour des expressions déjà courantes ou qui peuvent être crées à volonté.

De façon générale, il sert à souligner une expression en partie inhabituelle du langage. Parmi tous ses usages, le plus malmené est celui de distinguer, en français, les éléments du prénom et du nom de famille. Pour enregistrer quelqu'un à partir de ce dernier, il est nécessaire de préciser si l'individu s'appelle Félix Martin-Paul ou Félix-Martin Paul. Mais cette clarté est menacée par la paresse de copier l'anglais, qui ne l'utilise pas.

Le trait d'union fusionne heureusement encore adverbe et nom comme pour *après-midi*, dans *rester dehors tout l'après-midi*, par rapport à on *se verra demain, après midi*. *De même*, un sans-abri est une personne qui est sans domicile fixe, mais on écrira qu'on *peut moins s'abriter de la pluie quand on est sans abri temporaire*. On remarquera que dans les deux cas, c'est un démonstratif (*un* ou *le*) qui introduit le mot lié.

Son usage le plus fréquent est cependant de proposer des noms unissant des composantes différentes. Un *camion-citerne* est un véhicule servant au transport en grand réservoir de matières liquides ou gazeuses. La *science-fiction* est un genre littéraire ou visuel qui s'appuie sur des logiques savantes et sur des inventions, qui se réalisent parfois, comme le sous-marin ou la fusée lunaire de Jules Verne.

D'autres exemples impliquent des dérives de sens dans des jonctions comme *cordon-bleu* (quelqu'un habile en cuisine); ou *pot-de-vin*, qui désigne tout cadeau donné discrètement pour s'attirer des faveurs.

Deux particularités parallèles relèvent d'usage honorifique. C'est le cas d'un lieu ou un bâtiment à qui on attribue le nom d'une personnalité, comme pour le boulevard *Curé-Labelle* ou l'aréna *Maurice-Richard*; ou avec la *Croix-Rouge*, où les noms et adjectifs habituels servent à désigner un organisme et non le simple fait de marquer d'une croix rouge une date sur un agenda.

Enfin, le trait d'union peut aussi être utilisé, à sa guise, à la place de l'italique pour créer l'équivalent d'un nom, comme pour «Un *s'il-vous-plaît* m'aiderait à te satisfaire», alors que normalement, on écrit plutôt : *Viendriez-vous me voir, s'il vous plaît ?* (sans trait d'union). On remarquera que le signe discret sert aussi à souligner que le pronom *vous*, normalement placé avant le verbe, apparaît après lui, comme dans *Ce livre, prêtez-le-moi*.

À la recherche du mot perdu

1	2	3	4	5	6
C	O	P	R	I	N

1 – Coq
2 – OGM
3 – Pastèque
4 – Risotto
5 – Inuit
6 – Navet

1	2	3	4	5	6
G	I	N	G	K	O

1 – Girofle
2 – Inde
3 – Nappe
4 – Kiwi
5 – Grenouille
6 – Œufs

Mots croisés - Odette Morin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	R	C	E	O	R	E	I	L	L	E
2	I	N	O	C	U	L	A	B	L	E	■	N
3	S	O	C	■	G	E	N	E	E	■	E	S
4	S	N	O	B	E	■	I	N	O	N	D	E
5	A	C	C	E	N	T	■	I	N	A	R	I
6	L	E	O	N	I	N	E	S	■	S	E	N
7	A	S	■	O	S	T	■	T	E	■	D	G
8	D	■	R	I	T	■	S	E	R	M	O	N
9	I	M	I	T	E	R	■	R	U	I	N	A
10	E	U	R	E	■	E	R	I	C	■	S	N
11	R	E	E	■	M	A	■	E	T	C	■	T
12	E	S	S	E	N	C	E	■	E	R	S	E

Chronique du CRPF

Les insectes, nos alliés

Valérie Lépine

On associe souvent les insectes à des désagréments, surtout dans les Laurentides où maringouins et mouches noires se régalent de notre sang. Mais la majorité des insectes passent inaperçus et nous rendent des services immenses.

On connaît bien le rôle des insectes dans la pollinisation. On estime que 80 % des plantes à fleurs dépendent des insectes pollinisateurs. Dans notre alimentation, une bouchée sur trois proviendrait de la pollinisation des abeilles, des papillons, des mouches, des fourmis et des coléoptères. C'est grâce à eux si on peut se régaler de bleuets, de fraises et de tomates durant l'été.

Outre la pollinisation, les insectes contribuent à maintenir l'équilibre global de nos écosystèmes :

- Ils agissent comme filtres dans les cours d'eau en décomposant les débris aquatiques;
- Ils servent de nourriture aux oiseaux. Incidemment, 96 % des oiseaux d'Amérique du Nord nourrissent leurs petits d'insectes;
- Ils contrôlent les populations d'insectes nuisibles aux cultures. À noter que seulement 0,5 % des insectes sont nuisibles aux cultures;
- Certains insectes prédateurs, comme les guêpes, aident maintenir un équilibre dans les autres populations d'insectes et d'arthropodes comme les chenilles, les criquets et les araignées;
- Ils décomposent la matière organique et recyclent les déchets d'origine végétale ou animale. En les décomposant, les insectes rendent toute la matière organique renfermée dans ces débris disponibles pour la biomasse végétale. Sans les insectes décomposeurs par exemple, la bouse de vache mettrait 60 % plus de temps à se décomposer.
- Ils diminuent le nombre d'insectes vecteurs de maladies. Les libellules, par exemple, mangent des centaines de maringouins par jour.

Leur déclin devrait donc nous inquiéter

Les insectes sont en déclin au Québec et partout dans le monde. On estime qu'en 30 ans, les populations d'insectes ont chuté de 75 %. Les causes sont multiples : Perte d'habitat (destruction, urbanisation, agriculture, industrialisation, fragmentation, artificialisation, déforestation, drainage), pollution, changements climatiques, espèces exotiques envahissantes, etc. L'agriculture intensive est particulièrement délétère pour la survie des insectes. Elle entraîne une déforestation, une fragmentation des habitats, une perte de biodiversité, une modification radicale dans la structure du sol et un déversement de produits chimiques dans l'environnement.

Image par gayulo

Image par Helga

Ci contre, un hôtel à insectes

Le déclin des insectes entraîne à son tour le déclin d'autres populations. Ainsi, les populations d'oiseaux insectivores aériens, comme les hirondelles et les martinets, ont décliné de 59 % au Canada depuis 1970.

Des gestes pour les aider

Bien que les changements majeurs viendront des politiques et réglementations gouvernementales, agricoles et industrielles, il est possible d'aider les insectes au niveau individuel.

À commencer par délaisser cette vision utopique de la pelouse parfaite. Les organismes environnementaux plaident pour une pelouse moins « parfaite », moins uniforme et abritant des espèces végétales variées. Ils rappellent que les pelouses du style *green* de golf, qui ne sont ni plus ni moins que des monocultures, deviennent très vite des déserts écologiques et attirent très peu les insectes. Ils recommandent aussi de ne pas tondre le gazon en mai. Le *Défi pissenlits* est une initiative québécoise qui chaque printemps invite les villes, organisations et citoyens du Québec à retarder la tonte de leur gazon afin d'offrir nectar et pollen aux abeilles grâce aux pissenlits.

Il est aussi possible de planter des fleurs indigènes sur son terrain. Diverses études démontrent que la flore indigène répond davantage aux besoins nutritifs essentiels des insectes. Et pourquoi ne pas encourager sa Municipalité à ne pas faucher les bords de chemins en pleine saison de floraison ? Les fleurs qui se déploient le long des routes au printemps et durant l'été, comme l'asclépiade, le mélilot, la chicorée, la carotte sauvage ou le trèfle, embellissent non seulement notre environnement, mais sont aussi indispensables aux insectes.

D'autres solutions ? Fournir de l'eau aux insectes et des abris naturels comme des pierres, des pots de fleurs renversés, de la paille ou des feuilles mortes. On voit aussi de plus en plus de ces « hôtels à insectes » qui fournissent diverses chambres » appropriées pour la ponte, le repos ou l'hivernage des insectes. Il faut en outre impérativement bannir les pesticides.

Enfin, pourquoi ne pas commencer par changer notre attitude envers ces petites bêtes ? Les voir comme nos alliées et non comme des nuisances pourrait faire une différence pour leur avenir… et le nôtre.

Sources : Pourquoi 75 % des insectes ont disparu en 30 ans ?, lanature.ca, mai 2025 (https://lanature.ca/2025/05/03/pourquoi-75-des-insectes-ont-disparu-en-seulement-30-ans/item/des-ouvriers-invisibles-de-la-nature-en-voie-de-disparition-1)

Les insectes et arthropodes, Association des entomologistes amateurs du Québec (https://www.aeaq.ca/insectes-arthropodes)

Here's how insects help keep ecosystems in balance, World Wildlife Magazine, Srping 2023 (https://www.worldwildlife.org/magazine/issues/spring-2023/articles/here-s-how-insects-help-keep-ecosystems-in-balance)

À propos du CRPF – Le Comité régional pour la protection des falaises œuvre depuis 2003 pour la protection et l'utilisation éco-responsable d'un territoire de 16 km² doté de caractéristiques écologiques excep-tionnelles et s'étendant derrière les escarpements de Piedmont, de Prévost et de Saint-Hippolyte. – Cet article est publié simultanément dans le *Journal des citoyens* (Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des Lacs) et le journal *Le Sentier* (Saint-Hippolyte).

Bienvenue aux fleurs du printemps !

Carole Bouchard

Tous les ans, au mois de mai, je ne résiste pas à parcourir la forêt pour aller à la rencontre de ces fleurs printanières : l'érythrone d'Amérique, la violette qui m'attend discrètement alors que les myosotis vont bientôt tapisser le terrain de ce bleu lumineux. Merci d'être au rendez-vous !

Photos : Carole Bouchard

La Société d'horticulture et d'écologie de Prévost

Des haies fleuries et différentes

Diane Barriault

La SHEP invite les amateurs d'aménagements paysagers à une conférence d'Hélène Baril sur les manières de créer des haies fleuries et différentes. La conférence se tiendra le 28 mai à 19 h 15, à la salle Saint-François-Xavier, à Prévost.

Osez innover, fleurissez votre haie

Il n'y a pas que les conifères qui peuvent créer de l'intimité autour d'une résidence. Tous les arbustes, ou presque, peuvent devenir des haies fleuries et libres. Les plus petits délimiteront un sentier piéton, borderont un patio ou une terrasse, ou encore ceintureront un potager, tandis que les plus volumineux organiseront l'espace et délimiteront une propriété. Osez le changement et dynamisez votre jardin avec des haies plus vivantes et colorées.

Une conférencière toujours appréciée

Diplômée en horticulture ornementale et passionnée par la transmission des connaissances, madame Baril s'est donné pour mission de sensibiliser les gens à l'utilisation adéquate des végétaux dans leur environnement. Depuis plus de 25 ans, elle est conférencière pour la Fédération des Sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec et pour plusieurs autres organismes, dont Les Amis du Jardin botanique. Autrice et chroniqueuse reconnue, Hélène Baril collabore à plusieurs revues. Parmi ses ouvrages, on compte *Plantes décoratives pour patio et balcon*, *Fines herbes et fleurs comestibles du Québec* et *Jardiner à l'intérieur, sur la terrasse et au balcon*.

Hélène Baril, conférencière en mai prochain

L'équipe des bénévoles vous attend

La salle Saint-François-Xavier est située au 994, rue Principale, à Prévost. La conférence est gratuite pour les membres et le coût est de 5 $ pour les visiteurs. Pour plus d'informations, consultez notre site internet au *http://shepqc.ca*

Retour sur la conférence du 30 avril.

Près de 100 personnes ont assisté à la conférence *Comment limiter les dégâts des rongeurs et du cerf de Virginie.* Ce sujet est de toute évidence une préoccupation pour de nombreux jardiniers. Madame Sylvie Fullum nous a démontré qu'il est possible de concevoir un jardin esthétique en utilisant des plantes délaissées par les cerfs ou même répulsives pour eux. Elle a aussi mis en évidence le fait qu'il est important de mettre en place simultanément ou en alternance, différentes stratégies de contrôle pour éloigner la faune indésirable.

PERSONNALITÉ DU MOIS

Jean-Paul Déom

93 années à la rencontre des êtres humains

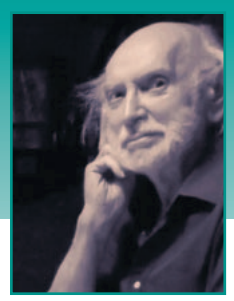

Natif du quartier Hochelaga-Maisonneuve de Montréal, Jean-Paul Déom poursuit des études primaires et secondaires qui se terminent au collège Mont St-Louis. Avec son groupe d'ami(e)s de jeunesse il se rappelle ses premiers déplacements vers les Laurentides à bord du P'tit Train du Nord. Des moments de jeunesse qui témoignaient de leur joie de vivre puis il s'inscrit à l'université de Montréal en psychologie et en psychoéducation, car il a compris que dans la vie, c'est la rencontre de l'autre qui nous permet de nous rencontrer et de savoir qui nous sommes. Son plan de carrière, selon son dire, est celui d'un «placoteux» de la vie qui effectivement va à la rencontre de toute personne qu'il croise, sans doute avec une écoute bienveillante. Les études universitaires terminées, la vie d'adulte prend son envol et il s'établit dans le quartier Ahuntsic, au parc Stanley, avec sa jeune famille.

Au cours des études, il fait partie d'un groupe qui suit les activités de la JEC. Ils proposent leur aide dans les camps de jeunesse à l'été. L'augmentation de la délinquance est une situation qui les préoccupe et les écoles de réforme en place leur semblent utiliser une approche non adéquate pour interroger ces jeunes sur leur comportement. Avec l'appui du ministre Sauvé, ils créent l'aventure de Boscoville. Une poignée d'êtres humains bâtisseurs d'une cité d'expériences partagées… qui propose à ces jeunes délinquants de devenir des citoyens honorables. Trois principes régissaient le vécu des citoyens de la municipalité: Tu te respectes, tu respectes tes pairs et tu respectes les éléments du réel. Ces citoyens ont même des activités jusqu'à monter des pièces de théâtre et rencontrer des comédiens, des gens d'affaires et des personnalités qui les ont surpris par leur simplicité, qui pourtant leur semblaient inaccessibles. Ces expériences ont été enrichissantes et l'ont propulsé vers une carrière de professeur en psychoéducation à l'université de Montréal. Il a enseigné la philosophie de l'éducation, le développement de l'intelligence chez l'être humain, le travail en équipe et la négociation, puis, on lui confie la gestion des ressources humaines de l'Université, un poste qu'il occupe jusqu'à la retraite.

C'est en l'an 2000 qu'il fait un retour dans les Laurentides dans une douillette résidence, ce coin de pays pour lequel le «placoteux» du P'tit train du nord était tombé amoureux. Aujourd'hui en compagnie de Roseline, sa compagne de vie, la joie de vivre se compose dans l'harmonie. Ses expériences accumulées lui ouvrent la porte des aînés. Président de la Table de concertation des Pays-d'en-Haut l'organisme regroupe une trentaine d'organismes d'aides aux personnes aînés, représente huit Municipalités et réunit près de trente aînés. Cette Table de concertation de par sa diversité et la complémentarité de ses membres favorise l'amélioration, et la prise en charge de la vie des personnes aînés et à celui ou celle qui détourne les yeux ou qui ne tend pas l'oreille il/elle prive la communauté de son «poème de vie».

Le 16 mai prochain, la Table de concertation invite les membres de la communauté au Forum des aînés des Pays-dans-en-Haut. L'événement est lancé par le slogan **Forts de notre vécu, acteurs du *présent*** et porte sur le thème «Découvrir et connaître pleinement la valeur et le potentiel des aînés et comment actualiser ce changement de vision dans notre société». Un événement souligné par des personnalités très en vue au Québec qui débattrons sur le thème et, qui nous le souhaitons, allumera l'étincelle dans nos communautés pour les années à venir. Monsieur Jean-Paul Déom se dit un citoyen engagé pour la cause des aînés, pour leur dignité et leur part indispensable à la bonne marche de la société.

«Tant que la vie sera poème, nous pouvons être espérance», Jean-Paul Déom.

Forum des aînés des Pays-d'en-Haut – vendredi 16 mai
Place des citoyens, Sainte-Adèle

COUPS de ♥ de mai

C'est pour juin!

Avis à tous les jeunes– La grande Journée des petits entrepreneurs se tiendra le 7 juin

Les inscriptions pour cette 12e édition sont présentement en cours. Il est encore temps de vous inscrire et choisissez La Halte Boréale comme lieu de rendez-vous. Les kiosques seront installés sur le terrain adjacent à la boutique de La Halte Boréale grâce à la générosité de Valérie, la propriétaire.

Pour vous inscrire rendez-vous au *www.petitsentrepreneurs.ca*
Pour information: *petitsentrepreneurs.prevost@gmail.com*

Nouveau, à Prévost!

CIME comptoir glacé!

Une initiative rafraîchissante portée par une étudiante entrepreneure! Parfait pour les journées chaudes et ensoleillées, ce comptoir glacé vous attend dans un conteneur aménagé situé près du marché METRO Thibeault à Prévost. D'ici la fin des classes, l'horaire est variable, puis dès le 20 juin, le comptoir sera ouvert tous les jours. Pour en savoir plus, suivez-nous sur les réseaux sociaux.

Une visite...

La Halte Boréale est en action!

Une visite chez-nous vous propose des activités qui vous feront passer de bons moments: - Atelier de céramique, sur réservation - Pâtisseries de choix - Le temps d'une pause café - Boutiques d'objets particuliers

2875, boul. du Curé-Labelle, Prévost
info@lahalteboreale.ca 438 879-7691

Merci !

Prix Prestance Prévost 2025

Paul Germain, maire de Prévost, a récemment remis au lauréat le prix de Prestance Prévost 2025 à John Tittel, vice-président et cofondateur des Sentiers. Nos sincères félicitations pour sa générosité constante envers les organistes locaux et son engagement communautaire. Selon monsieur le maire, John est un pilier de notre collectivité: prêt de salles, appui aux initiatives locales, soutien aux personnes vulnérables et toujours présent pour faire une différence concrète. Son leadership humain et sa vision engagée inspirent toute notre communauté. Merci à John Tittel et à toute l'équipe des Sentiers de faire rayonner Prévost avec autant de coeur et de dévouement.

Produits frais !

Les produits de La ferme de l'Artisan

Maxime Belleau de la Ferme de l'Artisan, maraîcher bien connu, offrira ses produits à trois endroits: tous les samedis, à Prévost, sur la rue de la Traverse, de 9 h à 15 h; son marché sera également accessible à Saint-Anne-des-Lacs, le jeudi, de 15 h à 19 h dans le stationnement du restaurant le Radis Noir; et à Piedmont, vendredi de 15 h à 18 h dans le stationnement de la boulangerie Merci la vie. Sa production, qui a triplé cette année, offre une variété de 45 légumes. Venez profiter des produits frais cueillis de chez-nous!

https://lafermedelartisan.ca

JOURNAL des citoyens
PRÉVOST – PIEDMONT – SAINTE-ANNE-DES-LACS

Lise Pinard 514-894-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Prochaine tombée, 9 juin 2025, à 17 h

Réservez votre espace publicitaire dès maintenant !

Avis aux femmes et aux hommes d'affaires
de Prévost, Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs et des environs

Démarquez-vous ! **Faites connaître davantage vos services et vos produits aux nouveaux arrivants. Atteignez vos objectifs de réussite, en vous annonçant afin que tous vos clients puissent vous retrouver et acheter localement. Le *Journal des citoyens* véhicule votre message avec le courrier de chaque résident, distribué par Postes Canada le 3e jeudi de chaque mois.**

Pensez-y ! 11 400 exemplaires : 23 000 lecteurs.

Aménagement des sentiers de plein air

Le développement durable et pérenne des réseaux de sentiers de plein air

Anthony Côté –

Les changements climatiques sont à nos portes. Les sentiers de plein air existants comme les aménagements futurs doivent pouvoir résister aux assauts de la météo extrême. La pérennisation de sentiers doit inclure l'acceptabilité sociale. Des outils ont été développés pour être à la hauteur de ces défis.

Les connaissances des impacts des changements climatiques sur les sentiers évoluent. Ce qui était tolérable dans l'aménagement de sentiers il y a 10-15 ans ne l'est plus. Les conditions climatiques changent avec l'ajout de conditions de météo extrême telles des fortes pluies, des vents violents, des sécheresses prolongées, des Derechos. Les zones climatiques changent ce qui permet la migration des essences d'arbres, d'espèces animales (dindon sauvage et chevreuils) et d'insectes (tiques). Certains sentiers existants mal localisés en prennent pour leur rhume : l'érosion peut s'implanter rapidement.

Un organisme à but non lucratif et de bienfaisance des Basses-Laurentides, l'Institut des territoires (IDT) a mis au point des techniques pour évaluer un réseau de sentiers et les éléments à développer/améliorer pour le rendre durable et pérenne. De plus, l'IDT a établi les prérequis pour encourager et maintenir l'acceptabilité sociale de projet de sentiers tant sur le plan environnemental que législatif. À noter que leur savoir-faire s'applique autant à des projets de sentiers existants (qui subissent aujourd'hui les changements climatiques) qu'à un projet de nouveau réseau de sentiers.

Quelles en seront les conséquences des aléas des changements climatiques, les impacts et les risques ? Sans entrer dans les détails, les changements climatiques sont soumis à un programme de gestion du risque. Selon les aléas climatiques, les impacts possibles sont déterminés et un niveau de risques leur est attribué. Cette étude a été réalisée pour quatre MRC dans la région des Laurentides.

Compter sur les faits que la conception d'un réseau de sentiers soit acceptée socialement, soit peu coûteux et entraîne un maximum de retombés économiques, soit implanté en évitant tout impact sur l'environnement et résilient est… **impossible** ! Donc, développer un réseau de sentiers entraîne des compromis entre le progrès social, le développement économique et la protection de l'environnement. Les risques menant à un échec sont nombreux.

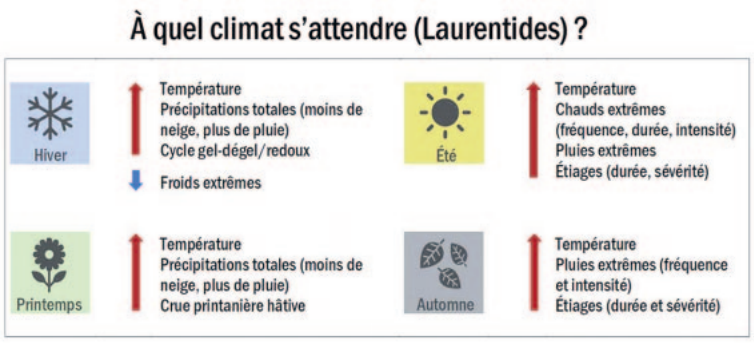

Source : Ouranos 2020

Avant d'aborder une méthode d'implantation macrodurable d'un réseau de sentiers, l'IDT établit 16 principes dans les trois sphères de développement durable :

Principes sociaux
- o Santé et qualité de vie
- o Équité et solidarité sociales
- o Accès au savoir
- o Protection du patrimoine culturel
- o Prévention
- o Participation et engagement
- o Subsidiarité[1]
- o Partenariat et coopération intergouvernementale

Principes environnementaux
- o Protection de l'environnement
- o Précaution
- o Préservation de la biodiversité
- o Respect de la capacité de support des écosystèmes

Principes économiques
- o Efficacité économique
- o Pollueur payeur
- o Production et consommation responsables
- o Partage des coûts

Cocher toutes les cases garantit-il le succès du projet ?

Hélas non, l'acceptabilité sociale peu tout faire dérailler. Il est donc primordial de mettre en place des démarches d'acceptabilité sociale qui soient inclusives, participatives, transparentes et constructives tant pour les propriétaires concernés que par la communauté. Ici, il faut éviter le plus possible la polarisation pour garder la communication ouverte entre les intervenants. Selon Julie Caron-Malenfant, « Le dernier obstacle sur lequel nous avons peu d'emprise et qui constitue souvent la clé du succès d'un projet est la capacité de bien gérer la composante sociale. »[2] Un bel exemple est donné par le parc Linéaire Le P'tit Train du Nord pour son Programme d'aménagement intégré des boisés en bordure de pistes. D'autres exemples : le Sentier de motoneiges Trans-Québec 33 entre Sainte-Hippolyte et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et la Connexion écologique et récréative entre le parc Val-David / Val-Morin et les Terres publiques intermunicipales de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. À noter que l'acceptabilité sociale n'est pas ponctuelle, mais doit être maintenue dans le temps avec des actions concrètes.

Peu importe le projet à réaliser, il n'est pas possible de respecter les 16 principes de développement durable. Il faut évaluer tous les impacts positifs et négatifs. Il sera même nécessaire de prioriser une des sphères du développement durable. La question est quels enjeux sont les plus élevés ? Éviter et minimiser les impacts négatifs des sphères de développement durable est l'étape suivante.

La méthode pour limiter et gérer les impacts négatifs est la hiérarchie d'atténuation[3]. Cette méthode permet d'aligner les besoins environnementaux et sociaux avec les priorités de développement. Il consiste à faire une liste exhaustive de tous les impacts négatifs (écologiques, sociaux et économiques) puis :

Étape 1. Nous tentons d'éliminer certains impacts en changeant quelque peu le design préliminaire du projet.

Étape 2. Pouvons-nous réduire, minimiser certains impacts négatifs ?

Étape 3. Pouvons-nous restaurer des éléments suite à notre passage ?

Étape 4. Il reste des impacts négatifs résiduels, pouvons-nous compenser par des actions à impacts positifs ?

Étape 5. Étant donné qu'il y a compensation, nous devons bonifier avec des actions positives équivalentes à la compensation.

Étape 6. Pour terminer, nous ajoutons des actions de bonification additionnelles !

Ça continue… le mois prochain avec deux exemples de projet réalisé dans les Laurentides : la révision du tracé d'un sentier existant où l'hydrologie du site domine (la Johannsen Est) et l'ajout d'un réseau de sentiers où l'impact sur l'habitat faunique fut un enjeu majeur (le mont Kaaikop).

1. Le principe de subsidiarité est un principe politique selon lequel la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, revient à l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés par cette action.

2. Guide pratique de l'acceptabilité sociale : pistes de réflexion et d'action, 2009.

3. La hiérarchie d'atténuation est une approche itérative s'appuyant sur les bonnes pratiques internationales, qui vise à limiter et gérer les impacts négatifs des projets.

Grande corvée printanière du Club du parc de La Coulée

Entretien des sentiers de plein air

Alexandra Vachon – Anthony Côté

La Grande corvée printanière du Club du parc de La Coulée est un rendez-vous citoyen pour entretenir et faire évoluer notre réseau de sentiers. Le Club du parc de La Coulée convie la population à sa corvée printanière annuelle, qui aura lieu le samedi 24 mai 2025.

Véritable tradition communautaire, cet événement rassemble chaque année près d'une soixantaine de bénévoles engagés à préserver la beauté, la sécurité et l'accessibilité du réseau de sentiers, majoritairement situé sur des terres privées.

Le point de départ de la corvée est fixé au stationnement de l'École du Champ-Fleuri. Les participants sont invités à apporter leur pelle, pioche, sécateur, râteau, gants de travail, bouteille d'eau… et bien sûr, leur bonne humeur ! À la fin de la journée, collations et rafraîchissements seront offerts dans une ambiance conviviale afin de souligner l'engagement et les efforts de chacun.

Cette corvée est particulièrement importante, car elle permet de préparer les sentiers pour les Courses de la Coulée. Elle sera également l'occasion de procéder à des ajustements sur le terrain, à la suite du retrait d'une tolérance de passage de la part de certains propriétaires privés. Le Club doit donc adapter rapidement la configuration du réseau afin de maintenir l'accès sécuritaire aux sentiers.

Dans ce contexte, il devient plus que jamais essentiel de respecter les terrains privés généreusement prêtés en demeurant à l'intérieur des sentiers balisés et en adoptant un comportement courtois envers tous les usagers du réseau.

Tel qu'illustré dans la carte, les zones touchées incluent :

- Créer des liens entre les sentiers GRISE et VERTE EST (en mauve)
- Une portion EST du sentier JAUNE (en mauve)

Un appel à la mobilisation citoyenne

Cette corvée est bien plus qu'un simple entretien : elle représente une occasion concrète pour notre communauté de s'impliquer activement dans la préservation et le développement du Parc. Le Club invite toutes les personnes intéressées à confirmer leur participation en remplissant ce formulaire : *https://forms.gle/Yib4bpyAWJrduear6*. En cas de pluie forte ou d'orages, l'activité sera reportée au dimanche 25 mai.

Soutenir le Parc autrement

Ceux et celles qui ne peuvent se joindre à la corvée, mais souhaitent tout de même soutenir la mission du Club sont invités à devenir membre, s'ils ne le sont pas déjà (c'est gratuit !) et à faire un don : *http://bit.ly/4ibGc80*. Chaque contribution, petite ou grande, aide à garantir la pérennité du réseau de sentiers et à maintenir l'accès aux membres actuels et futurs.

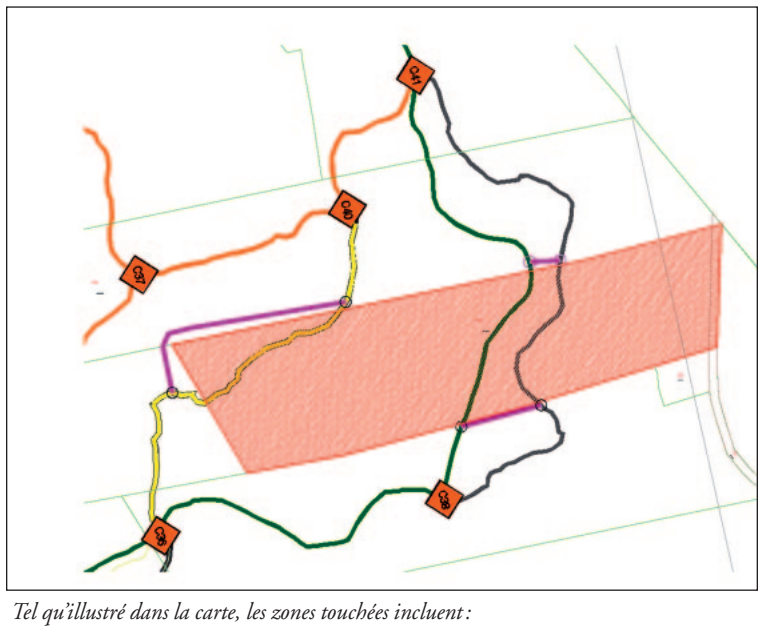

Tel qu'illustré dans la carte, les zones touchées incluent :
- *Créer des liens entre les sentiers GRISE et VERTE EST (en mauve)*
- *Une portion EST du sentier JAUNE (en mauve)*

Le Club du parc de La Coulée tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles, partenaires et membres qui, par leur implication, contribuent à faire de cet espace un milieu naturel sécuritaire, accueillant et vivant.

RÉPARATION ASPHALTE

- Réparation de fissures
- Pose de scellant
- Transport de terre et sable

- Installation de drain français
- Pose de blocs de 2’ x 2’x 4’ décoratifs

ASPHALTE FRANK FOX

Michel : 450.565.7092 Serge : 819.856.8435

contact.frankfox@gmail.com

asphalteFrankFox.com

Début de la saison du homard !

- Fraîcheur garantie
- Arrivages frais quotidiens
- Produits issus de la pêche responsable favorisés

IGA extra Marché Piché

Toujours là pour vous

Marché IGA Famille Piché

2635, boul. du Curé-Labelle - Prévost

450-224-4575

IGA extra Famille Piché

On s’y connait!